téléphoto PA

HUÉ PAR 50,000 MANIFESTANTS

HAIG ACCUSE LES RUSSES

■ **L'URSS utiliserait des armes biologiques interdites au Cambodge, au Laos et en Afghanistan**

page A 13

25 cents MONTRÉAL, LUNDI 14 SEPTEMBRE 1981, 97e ANNÉE, no 218, 72 PAGES, 4 CAHIERS

ISOLEZ VOTRE MAISON
VAL ROYAL
LAINE ISOLANTE SOUFFLÉE
Tél. 270-8111

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
la presse

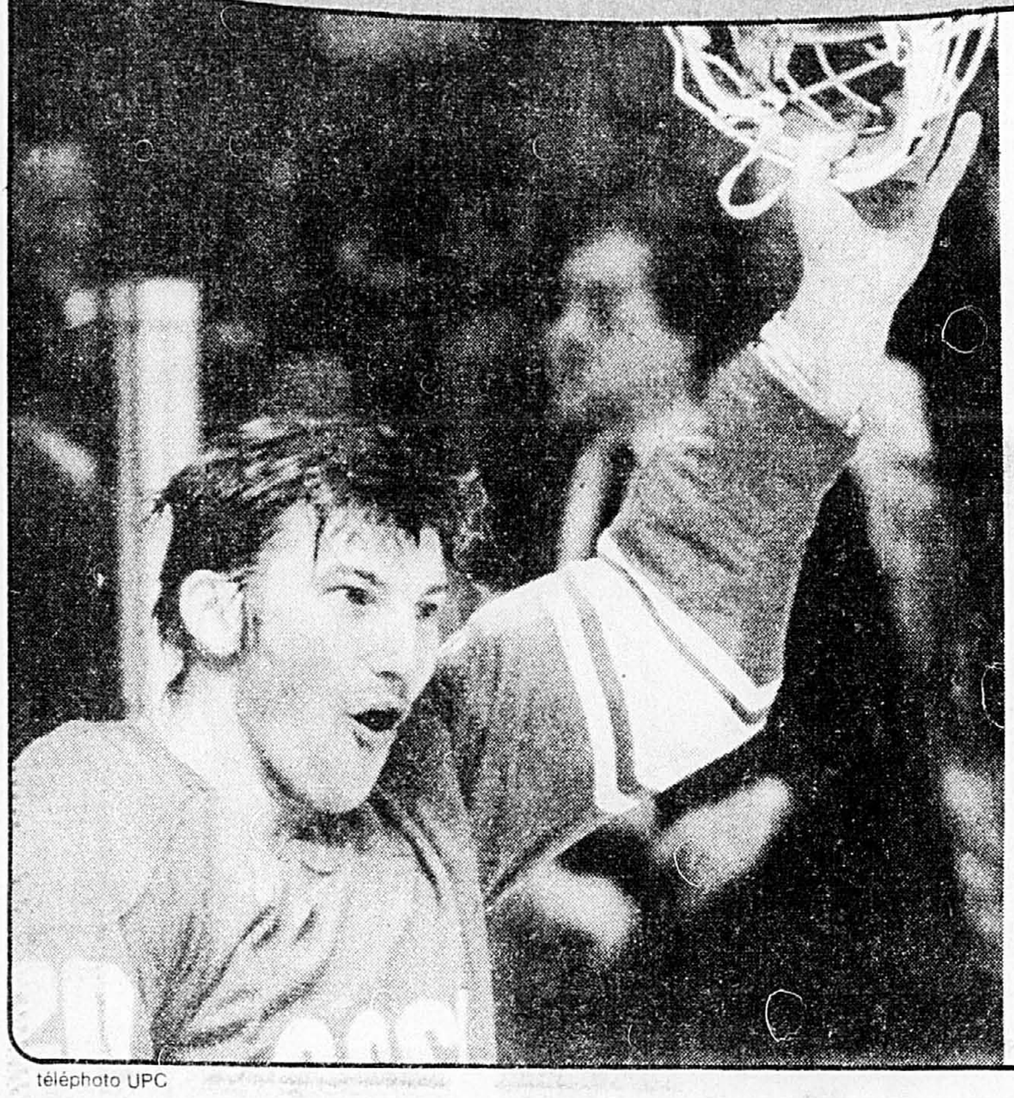

téléphoto UPC

La finale de Coupe Canada

L'URSS 8 à 1

LE CANADA MASSACRÉ!

■ **Le hockey canadien a encaissé un dur coup, hier soir au Forum, alors que l'URSS a infligé un cinglant revers de 8 à 1 à l'équipe du Canada. Cette fois, Tretiak était au rendez-vous et les élans des joueurs de la LNH ont été stoppés par le gardien soviétique.**

tabloïd sport, pages 2 à 5

LE MARATHON DE MONTRÉAL

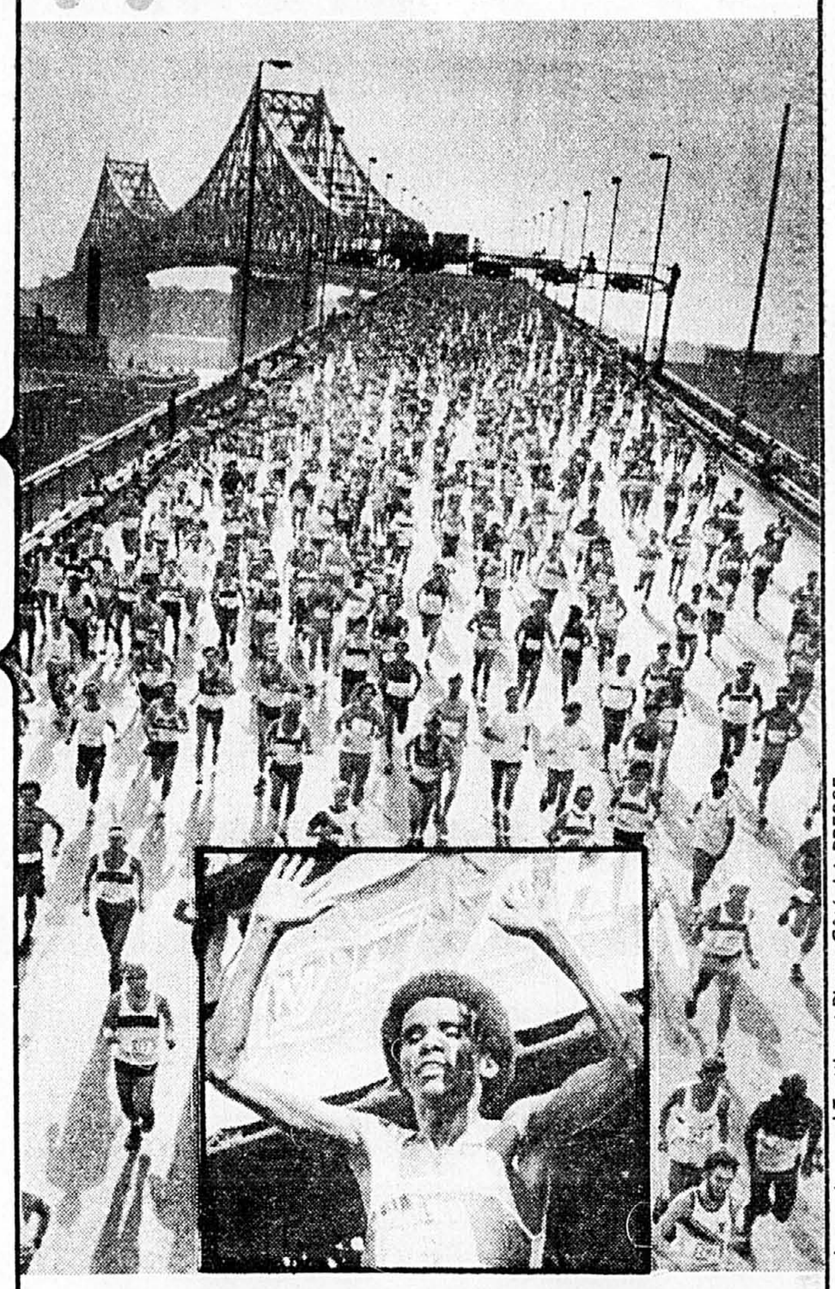

photos Armand Trottier et Pierre Côté, LA PRESSE

PLUS DE 10,000 COUREURS

KEBEDE BALCHA, COMME EN 1979

■ **Le meilleur Québécois: Bernard Voyer**

■ **Linda Staudt l'emporte chez les femmes**

tabloïd sport, pages 6, 7, 14, 19 et 20

LES TAUX D'INTÉRÊT

BROADBENT: OTTAWA CRÉE UNE NATION D'ENDETTÉS

LA FTQ SONGE AU DÉBRAYAGE GÉNÉRAL

page A 2

MINI-ÉMEUTE DE NUIT À ST-TITE

photo Pierre Côté, LA PRESSE

COWBOYS À VILLE D'ANJOU...

page A 3

LES TROPHÉES DE LA TÉLÉ AMÉRICAINE

«HILL STREET BLUES» RAFLE HUIT GRANDS PRIX

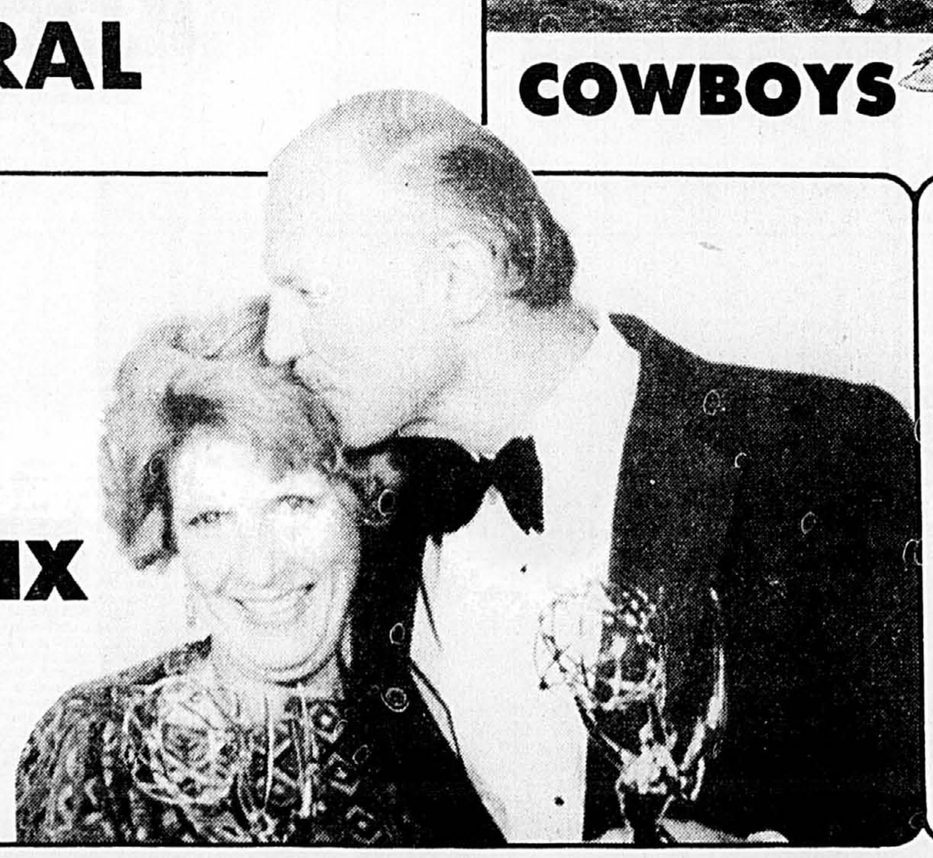

■ **Michael Conrad félicite Nancy Marchand; ils ont remporté les prix de meilleur acteur et meilleure actrice de soutien dans une série dramatique; lui, pour l'émission «Hill Street Blues» et elle, pour l'émission «Lou Grant».**

page A 9

SOMMAIRE

Annonces classées: B 6 à B 10, C 4 à C 6
Arts et spectacles
— Informations: A 8 à A 10
Carrières et professions: C 3
Décès, naissances, etc.: A 15
Économie: C 1 à C 3
Êtes-vous observateur?: B 10
FEUILLETON Shogun: B 7
Horoscope: B 8
Jardinage: B 3
Le monde: A 13, A 14
Mot mystère: B 9
Télé-câble: A 8
Tribune libre: A 7
Vivre aujourd'hui: B 1
TABLOÏD SPORTS
Arts et spectacles
— Horaires: 22
— Télévision: 23
Bandes dessinées: 24
Mots croisés: 24
Quoi faire aujourd'hui: 22

DEMAIN, ENCYCLIQUE SUR LE TRAVAIL

page A 5

ÉDITO

OTTAWA ÉTUDIE ET PLANIFIE MAIS ENCOURAGE PEU

PAR MARCEL ADAM

page A 6

LA GRANDE MAISON
Chrysler Plymouth à Montréal
LONGUE-POINTE
CHRYSLER PLYMOUTH LTÉE
7150, boul. LANGELIER (coin Bélanger) TÉL.: 256-5092
Plymouth CHRYSLER Camions Dodge IMPERIAL

DÉNONÇANT LES TAUX D'INTÉRÊT ET LA POLITIQUE DU LOGEMENT

Broadbent: Ottawa crée une nation de débiteurs

■ (PC) — Faisant fi des propriétaires ou de ceux qui voudraient l'être, le gouvernement libéral est en train de créer «une nation de débiteurs», soutient M. Ed Broadbent, leader du Nouveau parti démocratique (CPD).

En tournée nationale, M. Broadbent devait déclarer, samedi à Montréal, qu'il «était désormais impossible aux trois-quarts des Canadiens de s'acheter une maison sans être plongés dans la spirale des dettes pour le restant de leur vie».

«Seuls les riches peuvent à présent se payer une demeure, ce qui est mauvais... car acheter une maison n'est pas un luxe comme par exemple se rendre en croisière en Jamaïque», a-t-il notamment souligné au cours d'une conférence de presse.

M. Broadbent a indiqué qu'à un Montréalais achetant à crédit, une maison de $55,000 revient finalement à $275,000 à cause des taux hypothécaires en constante hausse.

Il a rappelé que la moyenne des salaires annuels des Montréalais était de $25,000.

HLM

M. Broadbent a d'autre part signalé qu'un autre secteur où la situation s'est rapidement dégradée est celui des habitations à loyer modique (HLM).

Il a critiqué le gouvernement fédéral pour n'avoir investi que $141 millions dans les HLM l'an dernier, comparativement à $778 millions en 1976.

La même année, a encore affirmé le leader néo-démocrate, le Québec ne consacrait qu'un peu plus de $12 millions à ce secteur du logement.

M. Broadbent voudrait que le Parlement reprenne ses travaux au cours des prochains jours et non pas le 14 octobre afin de se pencher au plus tôt sur la situation du logement.

Rappelant que 153,000 logements seront construits au Canada en 1981 — contre 273,000 il y a cinq ans — M. Broadbent a dit souhaiter qu'Ottawa dépense $500 millions annuellement afin de remédier à cette situation.

Au Québec, a-t-il conclu, 20,000 nouveaux logements seront construits cette année, comparativement à 69,000 en 1976.

Commencée la semaine dernière à Toronto, la tournée de M. Broadbent se terminera dans l'Ouest.

Clark est forcé par un auditoire du West Island de se mêler de la Loi 101

■ (PC) — Confronté à un auditoire de Québécois anglophones aigris, le leader conservateur Joe Clark a promis hier de faire part de leurs doléances au premier ministre René Lévesque.

Cependant, M. Clark n'a pas dénoncé la Loi 101 ni au moins promis de réclamer qu'elle soit amendée, comme l'espérait son auditoire.

Au cours d'une période de questions fort animée tenue dans une synagogue de Dollard-des-Ormeaux, en banlieue montréalaise, de nombreux intervenants se sont plaints de ce que depuis le 1er septembre les affiches publiques doivent être rédigées uniquement en français.

«L'avenir de la langue anglaise au Québec est en jeu», ont soutenu avec émotion plusieurs personnes.

M. Allan Singer, un homme d'affaires montréalais accusé d'avoir posé une affiche unilingue anglaise, a demandé une assistance financière à M. Clark, en vue de son procès qui débutera le 21 septembre en Cour des sessions.

M. Clark a refusé, mais a suggéré aux gens de la salle de venir en aide à M. Singer, qui est en quelque sorte devenu le héros de la rencontre.

Griefs légitimes

L'ancien premier ministre a déclaré qu'il était prêt à faire part aux gouvernements des provinces «des griefs légitimes des minorités».

Il a expliqué qu'il avait déjà écrit au premier ministre de l'Ontario, M. William Davis, au sujet des droits linguistiques des Franco-Ontariens.

Même s'il a formulé des recommandations spécifiques à M. Davis, il ne s'est pas engagé à en faire autant avec M. Lévesque.

«D'ici une dizaine de jours, je ferai connaître par écrit au premier ministre du Québec ce qui s'est produit ici aujourd'hui, a affirmé M. Clark.

«Je lui expliquerai comment le tout a été porté à mon attention et lui dirai que je suis disposé à discuter avec lui ou avec l'un de ses ministres des moyens à prendre pour trouver une solution à ce problème.

«Je pense que le gouvernement du Québec est probablement intéressé à trouver des moyens pour rendre les lois moins douloureuses tout en s'assurant que le Québec demeurera la patrie culturelle de la communauté francophone de ce pays.»

M. Clark avait tout d'abord pris le petit déjeuner traditionnel en compagnie de la congrégation Beth Tkvah pour ensuite prononcer une allocution sur la position constitutionnelle de son parti.

Le chef conservateur a consacré la majeure partie de la fin de semaine à la réunion de l'exécutif national du PC.

Il a demandé aux membres de la direction du parti de lui dire franchement ce qu'ils pensaient de sa décision de conserver le leadership.

Par la suite, M. Clark s'est dit heureux de leur réaction.

ENVISAGEANT LE DÉBRAYAGE GÉNÉRAL

La FTQ organisera une manifestation contre la dégradation économique

■ HULL (PC) — La Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) invitera au cours de l'automne tous les travailleurs de la province à participer à une journée de manifestations contre les taux d'intérêts élevés, l'inflation et la situation économique du pays en général.

Sans dévoiler exactement quelle forme pourraient prendre ces protestations, le président de la FTQ, M. Louis Laberge, a dit que «la façon la plus efficace de manifester est sans doute le débrayage général».

«Il y aura sûrement des manifestations devant l'Hôtel du gouvernement, à Québec, et si le Congrès du travail du Canada emboîte le pas, devant le Parlement d'Ottawa également», a dit M. Laberge.

Il a précisé qu'il entrera en communication avec le CTC dès aujourd'hui pour tenter d'organiser une journée de protestation qui s'étendrait à tout le pays.

Réunie en conseil général à Hull la semaine dernière, la FTQ a décidé d'être l'instigatrice de cette manifestation «parce que c'est le travailleur et le gagne-petit qui font les frais de la situation qui prévaut à l'heure actuelle», a dit M. Laberge.

La date de cette journée de manifestation n'a pas encore été déterminée mais le président de la FTQ a laissé entendre qu'elle n'aura pas lieu avant plusieurs semaines.

M. Laberge a dit qu'il communiquerait avec les dirigeants des autres centrales syndicales québécoises pour les inviter à participer mais qu'aucune rencontre officielle ne pourrait avoir lieu à cause des contraintes de temps.

Le FMI propose le retour du contrôle des revenus

■ OTTAWA (PC) — Le Fonds monétaire international demande aux gouvernements de contrôler leurs dépenses et les revenus des contribuables, afin de lutter contre l'inflation.

Dans son rapport annuel, rendu public hier, le FMI signale que plusieurs gouvernements dépensent plus qu'ils ne retirent en taxes, ce qui augmente leurs déficits et nuit à la lutte contre l'inflation.

Pour ce qui est des contrôles des revenus, le fonds croit qu'ils feraient comprendre aux gens «le mécanisme inflationniste», même s'ils n'ont pas réussi dans les années 70 et que les salaires réels dans les pays industrialisés ont baissé en 1979 et encore plus en 1980.

Au Canada, l'an dernier, les dépenses du gouvernement fédéral ont été de $12 milliards plus élevées que les revenus, faisant passer la dette accumulée à $80 milliards.

Les dépenses excessives des gouvernements, fait remarquer le FMI, en ont fait des concurrents dans le crédit, ce qui a fait monter les taux d'intérêt.

Selon le fonds, toute baisse des taux d'intérêt sera de courte durée, si l'inflation n'est pas d'abord maîtrisée.

ACCUSÉ D'ÊTRE SON ALLIÉ

Davis fait le procès de Trudeau

■ TORONTO (PC) — Le premier ministre de l'Ontario, M. Bill Davis, a affirmé vendredi que le Canada faisait face à une grave récession à cause de l'inaptitude du gouvernement du premier ministre Trudeau à diriger les affaires économiques.

«Nous avons rarement dû affronter l'avenir avec si peu de leadership, d'aptitude, de compassion et de compétence de la part de ceux qui gouvernent au niveau fédéral», a déclaré M. Davis dans un discours prononcé lors d'un dîner de financement du Parti conservateur à $200 le couvert.

«Je crains que plusieurs hommes politiques fédéraux ne se rendent pas compte que des générations de Canadiens... perdront foi dans le système de libre entreprise que nous connaissons si l'on ne trouve pas de réponses à nos problèmes économiques.»

M. Davis, qui a appuyé les propositions constitutionnelles du gouvernement fédéral de même que son programme énergétique, a été la cible de critiques de la part de membres de son parti, qui l'ont accusé d'être l'allié des libéraux fédéraux.

Vendredi, M. Davis a clarifié sa position sur la situation économique et a appelé les conservateurs de tout le pays à adopter une optique plus nationale.

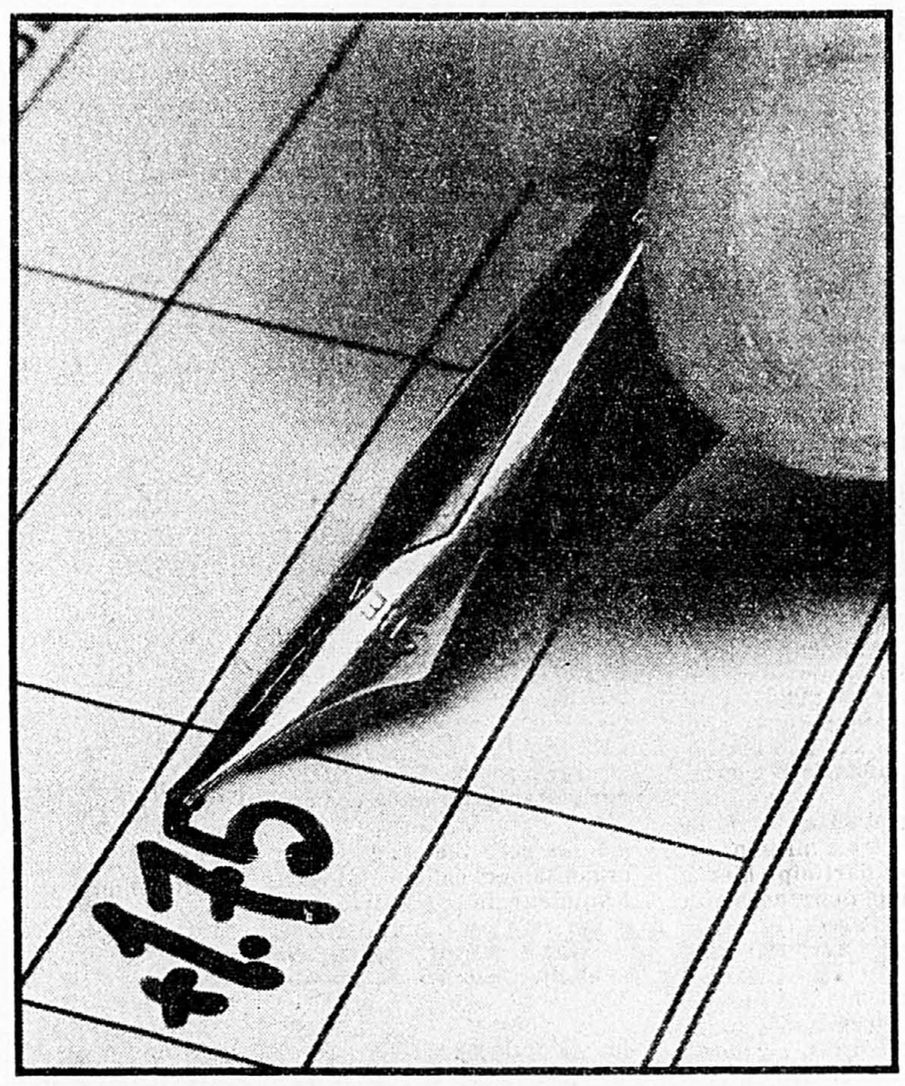

VOTRE PRESCRIPTION, VOYEZ-Y!

Lors de votre prochain examen de la vue, exigez votre ordonnance écrite.

Vous aurez ainsi en votre possession les informations qui vous permettront d'avoir recours à un opticien d'ordonnances et de profiter au maximum de sa compétence professionnelle.

Les lunettes et les verres de contact étant la compétence reconnue de l'opticien d'ordonnances, c'est donc le professionnel qui peut vous aider à mieux choisir la monture ou le verre de contact qui vous convient au prix qui vous convient.

Consultez un opticien d'ordonnances.

Vous verrez...

DEUX SPÉCIALISTES VALENT MIEUX QU'UN

ORDRE DES OPTICIENS D'ORDONNANCES DU QUÉBEC

GALOIS®
LANGUES ET AFFAIRES

Augmentez vos revenus! **En 4 semaines intensives,** *vous pouvez:*

apprendre ou améliorer l' **ANGLAIS** PARLÉ (cours de conversation)

ou devenir **COMMIS-COMPTABLE** (tenue de livres)

COURS DU JOUR OU DU SOIR

Téléphonez à:

844-5060 ou 844-1645

LES ÉCOLES GALOIS, 1410, rue Stanley, Métro Peel

Permis no 749755

LA MÉTÉO

à Montréal

AUJOURD'HUI
Minimum: 9 Maximum: 21
Ciel variable

DEMAIN
Ensoleillé

La Quotidienne

Tirage de samedi

8 - 2 - 3

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	—	16	nuageux, poss. d'averses	Ciel variable
Outaouais	—	20	Ciel variable	Beau
Laurentides	—	20	Ciel variable	Beau
Cantons de l'Est	—	20	Ciel variable	Beau
Mauricie	—	20	Ciel variable	Peu de changement
Québec	—	20	Ciel variable	Peu de changement
Lac-Saint-Jean	—	18	Ciel var., poss. averse	Ciel variable
Rimouski	—	16	Ciel variable, poss. averse	Peu de changement
Gaspésie	—	15	Ciel var., poss. averse	Peu de changement
Baie-Comeau	—	15	Ciel var., poss. averse	Peu de changement
Sept-Iles	—	15	Ciel var., poss. averse	Peu de changement

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Ensoleillé	Victoria	8	20
Alberta	Partiel. nuageux	Edmonton	4	18
Saskatchewan	Ensoleillé	Regina	6	23
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	6	21
Ontario	Ensoleillé	Toronto	15	24
Nouveau-Brunswick	Nuageux	Fredericton	8	20
Nouvelle-Écosse	Nuageux	Halifax	10	20
Ile-du-Prince-Edouard	Nuageux	Charlottetown	10	20
Terre-Neuve	Ensoleillé	Saint-Jean	11	17

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	17	24	Miami	25	31	Pittsburgh	17	24
Buffalo	13	21	New York	20	28	San Francisco	12	21
Chicago	12	26	Nlle-Orléans	14	30	Washington	18	28

vers les capitales

Amsterdam	16	23	Hong Kong	26	31	Oslo	12	16
Athènes	18	30	Le Caire	20	32	Paris	15	27
Berlin	13	23	Lisbonne	18	26	Rome	16	26
Bruxelles	16	24	Londres	14	24	Séoul	16	26
Buenos Aires	8	18	Madrid	14	30	Stockholm	11	20
Copenhague	14	20	Moscou	13	20	Tokyo	18	23
Genève	15	19	Mexico	14	26	Vienne	11	23

vers les plages

Acapulco	26	32	Bermudes	22	32	San Juan	25	32
Barbade	24	30	Nassau	20	31	Trinidad	22	33

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.

***TARIFS D'ABONNEMENTS ÉDITION NATIONALE**

LIVRAISON À DOMICILE:	Lundi au samedi	$2.10
	Lundi au vendredi	$1.50
	Samedi seulement	0.85

***TARIFS D'ABONNEMENTS**

LIVRAISON À DOMICILE:	Lundi au samedi	$1.75
	Lundi au vendredi	$1.25
	Samedi seulement	0.75

* Tarifs différents pour les routes motorisées

TARIFS D'ABONNEMENTS PAR COURRIER (Surface)

CANADA	Nombre de semaines 13	26	52
Lundi au samedi	$37.00	$74.00	$148.00
Lundi au vendredi	$24.00	$48.00	$96.00
Samedi seulement	$13.00	$26.00	$52.00

ÉTATS-UNIS ET PAYS ÉTRANGERS

	Nombre de semaines 13	26	52
Lundi au samedi	$72.80	$145.60	$291.20
Lundi au vendredi	$52.00	$104.00	$208.00
Samedi seulement	$20.80	$41.60	$83.20

INFORMATION GÉNÉRALE	285-7272
RÉDACTION	285-7070
PROMOTION	285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383
ANNONCES CLASSÉES	
Commandes (du lundi au vendredi 9h à 17h)	285-7111
Pour changer (du lundi au vendredi 9h à 16h30)	285-7205
GRANDES ANNONCES	
Détaillants	285-7202
National, Télé-Presse	285-7306
Vacances, voyages	285-7265
Carrières et professions, nominations	285-7320
COMPTABILITÉ	
Grandes annonces	285-6892
Annonces classées	285-6901

Pour vous abonner, nos bureaux sont ouverts de 7h à 18h (samedi: 7h à 15h) 285-6911

Louis Zagin, 96 ans, et Ed Hammer, 84 ans (à droite), tous deux de Vancouver, ont parcouru dix rues pour participer à leur manière hier, au marathon Terry Fox. photo CP

Trois millions de personnes courent pour Terry Fox

D'après CP et UPC — C'est samedi que les Montréalais ont donné le coup d'envoi aux coureurs du Marathon Terry Fox à travers le Canada, pour ne pas entrer en conflit avec le Marathon international qui se déroulait hier à Montréal. Mais ailleurs, les organisateurs avaient choisi la journée de dimanche.

Quelque 2,000 participants, marathoniens musclés, employés de bureau bien dodus, enfants accompagnés de leur chien et personnes de l'âge d'or s'étaient donc rassemblés samedi au pied du Mont-Royal pour faire un parcours de huit kilomètres sur les flancs de la montagne.

Selon les responsables de la Croix-Rouge, trois millions de personnes ont participé hier à environ 700 mini-marathons afin de rendre hommage à Terry Fox et à la lutte qu'il a livrée contre le cancer.

L'événement n'a pas eu lieu uniquement au Canada, mais aussi aux États-Unis, en Autriche, en Suisse et en Allemagne de l'Ouest. Il y a même eu une course à quelque 750km du cercle polaire et à l'autre extrémité du globe, une cinquantaine d'employés de Bell Canada en Arabie Saoudite coururent en l'honneur du jeune disparu.

Les participants, dont l'âge variait entre six mois et 80 ans, ont parcouru leur dizaine de kilomètres en courant, en faisant du jogging, en roulant à bicyclette ou en fauteuil roulant ou encore en landau. Un Torontois a même choisi de faire le trajet monté sur un unicycle d'une hauteur de six pieds.

Dans le nord de l'Ontario, on avait choisi comme point d'arrivée le 3,340ème mille depuis la côte atlantique, l'endroit même où Terry Fox a dû abandonner sa traversée du Canada, le cancer s'étant attaqué à ses poumons.

Dans certaines régions, les organisateurs ont été étonnés de l'ampleur de la participation. Ainsi, à Ottawa, plus de 25,000 personnes ont pris part à l'événement, y compris le ministre des Sports, Gerald Reagan.

Les représentants de la Croix-Rouge n'avaient encore aucune idée hier soir de la somme d'argent ramassée par les coureurs et qui ira au fonds de recherche sur le cancer.

la presse

Mini-émeute au Festival de St-Tite

Le «western» ne convient décidément pas à tous les genres. Dans la nuite de samedi à dimanche, la petite ville mauricienne de Saint-Tite, en plein Festival western, a eu droit à une mini-émeute qui a nécessité l'intervention de la police locale, des pompiers volontaires et, en dernier recours, de l'escouade tactique de la Sûreté du Québec.

PAUL ROY

Les désordres ont débuté un peu passé minuit. Un groupe d'une cinquantaine de personnes, jeunes et émêchées pour la plupart, a allumé un feu dans un petit parc en face de l'église. Les pompiers s'amènent avec leurs boyaux et sont accueillis par des bouteilles de bière vides volant dans leur direction. Un citoyen en reçoit une sur le coco et la police intervient.

Mais les policiers, une dizaine d'agents de la SQ prêtés pour le festival, sont rapidement débordés. Et les troubles se transportent dans la rue et jusâue devant le poste de police que l'on abreuve de bouteilles vides.

On fracasse plusieurs vitrines, dont celle de la Banque canadienne nationale, de la bijouterie Béland, de la pharmacie Côté et du bureau du notaire Francoeur. Une automobile fonce dans la porte d'un autre établissement commercial tandis qu'un groupe de personnes investit le Café terrasse et en sort avec des tables et des chaises qu'il fait flamber.

Selon le caporal Yvon Guérin, de la SQ, c'est à partir de 2h que la situation est devenue incontrôlable, après l'arrestation de trois jeunes. Deux autos-patrouille ont subi des dommages importants; on a notamment fracassé toutes leurs vitres. D'autres voitures de police ont subi des dommages moins important.

Un policier a été légèrement blessé et le sergent Abbott a été heurté par une automobile. Il a toutefois pu reprendre son poste après une brève visite à l'hôpital.

L'escouade tactique, une vingtaine d'hommes casqués, est arrivée de Trois-Rivières vers les 3h30 et, autour de 4h, l'ordre était rétabli. Une vingtaine d'arrestations ont été effectuées à ce moment-là et quelques autres dans le courant de la journée d'hier. Des accusations seront portées.

A Saint-Tite, hier, les organisateurs du festival qualifiaient l'incident de déplorable, s'empressant d'ajouter qu'il était le premier du genre à survenir en 14 ans d'activité, et que dès hier matin, à part les quelques vitrines brisées, plus rien n'y paraissait.

D'affirmer un organisateur: «C'est un incident extrèmement malheureux, mais je pense qu'il a été grossi. Moi, j'étais à 2,500 pieds de là et je ne m'en suis même pas rendu compte.»

Selon Jean-Jacques Desaulniers, directeur de la publicité du festival, les quelque 100,000 personnes attendues hier se sont présentées comme si de rien n'y était. La vie continue, quoi. Saint-Tite, entre ses festivals, compte autour de 5,000 habitants.

«GOOFBALL» A DÉSARÇONNÉ CHRISTIAN PAQUIN

Et le rodéo a continué!

Christian Paquin est resté un moment par terre avant de se relever, péniblement. Et quand il s'est avancé vers la clôture, on a pu voir que son visage avait tourné au pâle sous son chapeau de cowboy.

PAUL ROY

Il venait de dégringoler d'un taureau enragé au milieu d'un champ désert entre une rangée de duplex et les Galeries d'Anjou. Il était sonné.

«Goofball», le taureau de 1,200 livres, n'en revenait pas encore de s'être fait monter quelques secondes par cet arrogant petit bonhomme de 135 livres. Il ruait à qui mieux mieux dans le milieu du clos.

Et le rodéo a continué.

Ça se passait à Anjou, dans le cadre du «Festival des pluies», qui se terminait hier. Ce rodéo, comme la quarantaine d'autres rodéos qui se produisent au Québec chaque été, c'est un homme, Camil Pancho, 37 ans, un ex-vendeur de chevaux de La Plaine. Depuis trois ans, il ne fait que du rodéo. Il fournit l'équipement, le bétail, les cowboys et c'est lui l'annonceur. Vous voulez un rodéo dans votre cour? Téléphonez-lui, il va vous en amener un.

C'est ce que les organisateurs du Festival des pluies ont fait l'an passé. Et l'expérience s'étant révélée un succès, on a récidivé cette année. Selon Francine Lanctôt, présidente du festival, le rodéo attire du monde de pas mal plus loin qu'Anjou: «Il est venu au moins 3,000 personnes aujourd'hui (samedi) et on en attend autant demain; notre rodéo fait partie du circuit des rodéos du Québec, dont c'est la finale le week-end prochain à Saint-Tite.»

Goofball n'a mis que quelques secondes à désarçonner Christian Paquin. photo Pierre Côté, LA PRESSE

Trois semaines sans marcher

Pancho dit que son entreprise représente des investissements de l'ordre du million: une aréna pour les rodéos d'hiver, les écuries, les bêtes, une demi-douzaine de camions...

Paquin, lui, comme la centaine d'autres cowboys, investit surtout son intégrité physique dans les rodéos. Mais s'il se souvient d'avoir été sonné quelques fois, comme samedi après-midi, en quatre ans de rodéo, il ne se rappelle que d'une blessure sérieuse. Déchirure de ligaments du dos: «Trois semaines sans marcher, il y a deux ans... non trois». Une autre fois, sa main était demeuré attachée quelques secondes à la corde entourant le ventre de l'animal. «Je n'avais pas été vraiment blessé mais j'avais perdu connaissance.»

Le jeune homme de 20 ans, qui habite Carignan et travaille pour une compagnie de bois de LaSalle, dit ne plus avoir peur maintenant quand il monte sur le dos du taureau. «Aujourd'hui, je pensais le tenir ce boeuf-là, je suis rendu pas mal bon sur les boeufs.»

Paquin admet avoir moins de succès sur les étalons, les «burbacks» qu'il ne monte plus d'ailleurs depuis l'été passé. «Sur un boeuf, tu te sens plus comme sur du «jello», ça bouge beaucoup; les chevaux, ils te donnent des coups plus durs.»

Au fait, Paquin a repris tous ses esprits depuis un bon bout de temps maintenant. Ses «fans» sont venus le trouver: des cousins, des amis, des gars, des filles.

Paquin grimpe sur le dos d'un de ses amis qui est bâti comme un cheval pour démontrer comment il s'y prend sur un taureau. Puis il nous offre d'aller monter «Superman», le bison le plus féroce du cirque Pancho. «Non, non, merci, sincèrement.»

L'atmosphère est sympathique, Paquin et ses amis ont le sens de l'humour. Hier, le jeune apprenti-cowboy n'a pas duré les huit secondes réglementaires sur «Goofball», il a perdu sa mise de $20. S'il s'était classé premier, il aurait pu gagner une centaine de dollars. «On paie pour se faire casser la gueule», lance-t-il à la blague.

Quant au Festival des pluies, il tient son nom au fait qu'il a lieu en septembre et qu'habituellement, il pleut, d'expliquer Francine Lanctôt. À Anjou, on n'est pas une municipalité ordinaire», souligne-t-elle.

La lutte contre le cancer, une «exclusivité» qu'on s'arrache

La Société canadienne du cancer consacre ses énergies à la prévention du cancer, à sa guérison et à la lutte pour le vaincre. La vocation de la Société de recherche sur le cancer Inc. est simjlaire, quoique cette société se consacre exclusivement à la recherche.

On serait donc en droit, n'est-ce pas, de s'attendre à ce que ces deux organismes collaborent étroitement dans leurs travaux puisque leur objectif est commun. Hélas, et c'est ce qui déroute les personnes capables d'un élan du coeur, nous assistons plutôt à une guerre larvée entre ces deux organismes humanitaires, une guerre inexcusable qui risque de décourager les gens désireux d'offrir des fonds afin de venir en aide aux cancérologues.

J'ai pu l'apprendre à mes dépens au cours de la dernière semaine. En consacrant une bonne partie d'une chronique à la décision de Nordair de baptiser un de ses B-737 du nom du regretté Terry Fox, j'avais la conviction de contribuer un peu à ma façon à la campagne de souscription publique prévue pour le dernier week-end. Malheureusement, la chronique a eu pour effet de raviver la lutte que se livrent ces deux organismes sur le dos de Terry Fox.

Un premier appel, d'un porte-parole de la Société canadienne du cancer dont je tairai le nom, devait d'abord montrer le peu de respect qu'entretient cette société pour sa «rivale». J'avais commis, a-t-il dit d'entrée, une «erreur monumentale» en affirmant que la Société de recherche sur le cancer Inc. pouvait ramasser des fonds au nom de Terry Fox. Quel drame épouvantable! Et encore, s'il s'en était tenu à cela, j'aurais de bon gré accepté d'apporter la précision requise (ce que j'ai fait dès le lendemain). Mais le même homme a trahi l'image véritable de sa démarche en enchaînant avec une remarque purement raciste: «L'autre société est dirigée par des juifs qui donnent leur argent au Jewish General Hospital.» Remarque qu'il devait d'ailleurs répéter à Ahmed Galipeau, relationniste de Nordair, ce qui exclut toute prétention à un lapsus de sa part.

L'appel suivant est venu d'un bon «juif» de la Société de recherche sur le cancer Inc., du nom de Guy Boileau, cancérologue à l'université McGill. Il a évidemment nié les affirmations de cette âme généreuse de la Société canadienne du cancer. S'il est vrai que le Jewish General Hospital reçoit des fonds, il est aussi vrai qu'on en verse aux universités de Montréal, Laval et McGill, en somme à tout organisme voué à la recherche sur le cancer, et dont la demande a été retenue par un panel de 12 chercheurs en cancérologie.

Puis j'ai parlà à Sidney Phillips, conseiller juridique de la «société Inc.». Ce dernier regrette l'incident et s'empresse de préciser que son organisme n'a jamais eu la prétention de concurrencer la Société canadienne du cancer, mais que la SCC agit continuellement comme si les deux organismes visaient des objectifs opposés. Et tout en reconnaissant que la SCC administre le «Fonds Terry Fox», Me Phillips affirme que son organisme perçoit des dons effectués à la mémoire de Terry Fox, et qu'il continuera de dire aux bénéficiaires que ces argents sont dus à l'indomptable courage du regretté athlète de Colombie-Britannique.

Comment réagir devant ces tiraillements? Il me semble que les deux organismes devraient trouver le moyen de mettre un terme à leur querelle stérile. Si Centraide est parvenu à regrouper plusieurs dizaines de sociétés charitables, il est certain que DEUX sociétés pourraient s'entendre. Mais pour ce faire, il faudra que la SCC trouve des interlocuteurs plus brillants que celui dont j'ai parlé tantôt. Il en existe puisque le relationniste Jean-Pierre Arnoldi, de la SCC, a été beaucoup plus pondéré et intelligent dans ses propos. Nous ne serons jamais trop nombreux à combattre le cancer, et nul organisme ne peut prétendre à l'exclusivité des droits sur les chercheurs qui ont choisi d'y consacrer leur carrière.

Mesquinerie de la CTCUM

Il arrive occasionnellement que la CTCUM méritedes fleurs, mais il arrive aussi qu'elle commette des bévues. Et à mon avis, elle commet une erreur en refusant d'appuyer ses chauffeurs d'autobus dans leur démarche pour dégager la porte avant des véhicules. Cette mesure n'est pas unique à Montréal car la ligne blanche préconisée par les chauffeurs existe dans plusieurs villes du monde (le président Hanigan pourrait sans doute en nommer plusieurs) et a été préconisée comme mesure de sécurité. La CTCUM rate donc une excellente occasion d'améliorer ses relations avec ses chauffeurs.

Fine cuisine familiale
Cours de base
donnés par Henri Bernard
Leçons de démonstration et de pratique individuelle 1 fois par semaine jour ou soir
9 menus et leur dégustation
recettes, techniques, fondements
INSCRIPTIONS
après la 1ère leçon
avec repas à titre d'essai
au choix
Les 15 - 16 - 22 et 23 septembre, le soir,
les 17 et 24 septembre, le jour
sur réservation
843-6481
Institut Culinaire Henri Bernard
2015 de la Montagne, suite 610, Montréal H3G 1Z9
Permis d'enseignement de culture personnelle.

POURQUOI PAYER PLUS CHER?
Porte isolée 2 po 3 rainures verre trempé couleurs $165.00
DU MANUFACTURIER AU CONSOMMATEUR
Résidentiel et commercial
REVÊTEMENT DE MAISON
Corniche $60.00 du carré 9.2 m
Horizontal $74.00 du carré 9.2 m
Vertical $75.25 du carré 9.2 m
FENÊTRE À BATTANT
Produits de bâtiment Alcan
Porte-patio 4 modèles
Nouvelle fenêtre coulissante à triple vitrage
J.L. Aluminium inc.
677-3023 521-4745

NOUVELLE SESSION
À MONTRÉAL
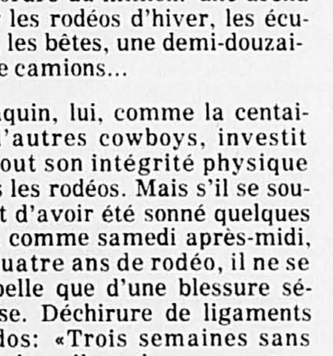
Roger St-Hilaire, instructeur
Inscriptions nombre limité
Appels à frais virés
Roger St-Hilaire
365, de Navarre
Charlesbourg, G1G 2M9
(418) 626-7498
Endroit: Hôtel Sheraton, Longueuil
VENTE ET REPRÉSENTATION
1, 2 octobre 1981
• évaluation personnelle comme vendeur
• planification de l'entrevue de vente
• motifs d'achat du client
• connaissance des produits
• réponses aux objections
• conclusion de la vente
• personnalité du vendeur
• comment négocier avec différents types de clients
• prospection
• organisation de son temps, ses tournées
• comment planifier une démonstration
• traitement des plaintes
• rôle et responsabilité du vendeur
• le vendeur au détail
• motivation
COÛT: $150.00
GÉRANCE DE VENTE
7,8,9 octobre 1981
• rôle et responsabilité du gérant
• relations avec ses subalternes
• organisation d'un département des ventes
• recrutement et sélection des vendeurs
• intégration initiale et formation
• supervision et information
• stimulation et motivation
• les réunions de ventes
• rémunération et administration des dépenses
• évaluation et contrôle de la performance du vendeur
• territoires et structures
• prévisions des ventes et budgets
• établissements des quotas de ventes
• stratégie de vente
Coût: $225.00

Une entente de principe met fin à la grève des manutentionnaires

■ THUNDER BAY, Ont. (CP) — Les céréales canadiennes pourront de nouveau être acheminées vers les marchés mondiaux si les 1,600 manutentionnaires de Thunder Bay ratifient l'entente de principe conclue hier matin par leurs représentants syndicaux.

L'entente est survenue vers cinq heures dimanche matin après deux jours de négociations intensives dirigées par le médiateur fédéral Bill Kelly. Elle devrait être ratifiée au cours des prochains jours, a déclaré hier le président du syndicat canadien des manutentionnaires de céréales, Frank Mazur. Le retour au travail devrait se faire cette semaine, a ajouté M. Mazur.

La grève avait commencé le 1er septembre à l'entrepôt de la compagnie Cargill Grain et s'était répandue le lendemain aux cinq autres compagnies de Thunder Bay, entraînant la fermeture du plus important port de céréales au Canada.

Les hommes politiques et les groupements de cultivateurs avaient alors demandé l'intervention immédiate du gouvernemetn fédéral pour trouver une solution au conflit qui menaçait de nuire sérieusement aux ventes de céréales, dont la production cette année constitue un record.

Les cultivateurs des Prairies ont presque fini leurs récoltes et la fermeture du port de Thunder Bay a créé une congestion dans les silos du pays. Certains agriculteurs craignaient de se voir forcés d'accumuler les céréales à l'extérieur des silos.

Selon la Commission canadienne du blé, la grève a coûté aux fermiers quelque $10 millions par jour en ventes perdues. Ajoutons à cela la mise à pied de nombreux travailleurs exerçant des emplois reliés au transport des céréales.

M. Kelly qui a fait à maintes reprises ce week-end le trajet entre les chambres de l'Airlane Motor Hotel occupées par les représentants syndicaux et celles des représentants des employeurs, a été choisi comme médiateur par le ministre du Travail, Gerald Reagan, la semaine dernière. Les négociations précédentes dirigées par M. Kelly avaient été rompues le 29 août et, trois jours plus tard, la grève était déclenchée par les manutentionnaires.

Ni M. Mazur, ni M. Martin qui représente les employeurs, n'ont voulu hier révéler les termes de l'entente qui devrait remplacer le contrat de travail des manutentionnaires, échu le 31 janvier dernier.

14 morts sur les routes

■ La Sûreté du Québec déplore quatorze pertes de vie sur les routes en fin de semaine.

Marcel Pitre, 23 ans, du 2006, rue Saint-Germain, a péri à l'angle de Pie IX et de Rouen, samedi, après que sa moto soit entrée en collision avec une auto.

Marcel Lessard, 26 ans, domicilié à McMasterville, a perdu la vie tard samedi sur la route 116, à Sainte-Madeleine, à la suite d'une perte de contrôle de son véhicule.

Pierre Grenier, 22 ans, de Mégantic-Compton, a aussi été victime d'un accident routier sur la route 204, à Saint-Martin, dans Beauce-Sud, après un délit de fuite.

Une collision frontale, survenue à Louiseville samedi également, a coûté la vie à **Jean Deschênes,** 21 ans, un résidant de cette municipalité.

Entre-temps, une perte de contrôle est à l'origine du décès de **Marcel Bergeron,** 50 ans, de Roberval, au moment où il roulait sur la route 155, à Chambord.

A Ville Degelis, à quelques kilomètres de la frontière du Nouveau-Brunswick, une autre perte de contrôle a causé la mort **d'Adrien Salabous,** 68 ans, domicilié à Edmonston, au Nouveau-Brunswick.

Autre accident mortel sur la route 132 à Pabos Mills: **Réginald Grenier,** 40 ans, du village de Pabos Mills, a rendu l'âme après avoir été happé par une auto.

Nicholas Dipietro, 20 ans, de Saint-Léonard, a perdu la vie à la suite d'une perte de contrôle survenue sur la route 25, à la jonction de la route 125, à Lachenaie.

Un couple a été victime d'une collision frontale sur l'autoroute 51, à Saint-Nicéphore, dans le comté de Drummond: il s'agit de **M. et Mme Paul Lawrence,** domiciliés à Asbestos.

A Rivières-aux-Renard, **Clarence Reeves,** 40 ans, est décédé des suites d'une collision entre une motocyclette et une voiture, tandis qu'à Sacré-Coeur, comté de Saguenay, **Romain Maltais,** 22 ans, de l'endroit, s'est tué quand son auto a capoté après qu'il en eut perdu la maitrise.

Sur la route 20, à St - Roch - des - Aulnais, une victime: Fernand Lavoie 24 ans de St-Anaclet dans le comté de Rimouski, a perdu le contrôle de son véhicule.

Sur la route 204, à St-Fabien, comté Montmagny, Denise Laverdière 29 ans, de Lac Frontière, comté Montmagny, est morte d'une collision frontale entre deux automobiles.

Enfin, **Pierre Héneault,** 26 ans, de Saint-Cléophas dans le comté de Berthier, a péri après avoir perdu le contrôle de sa moto à Saint-Ignace de Loyola.

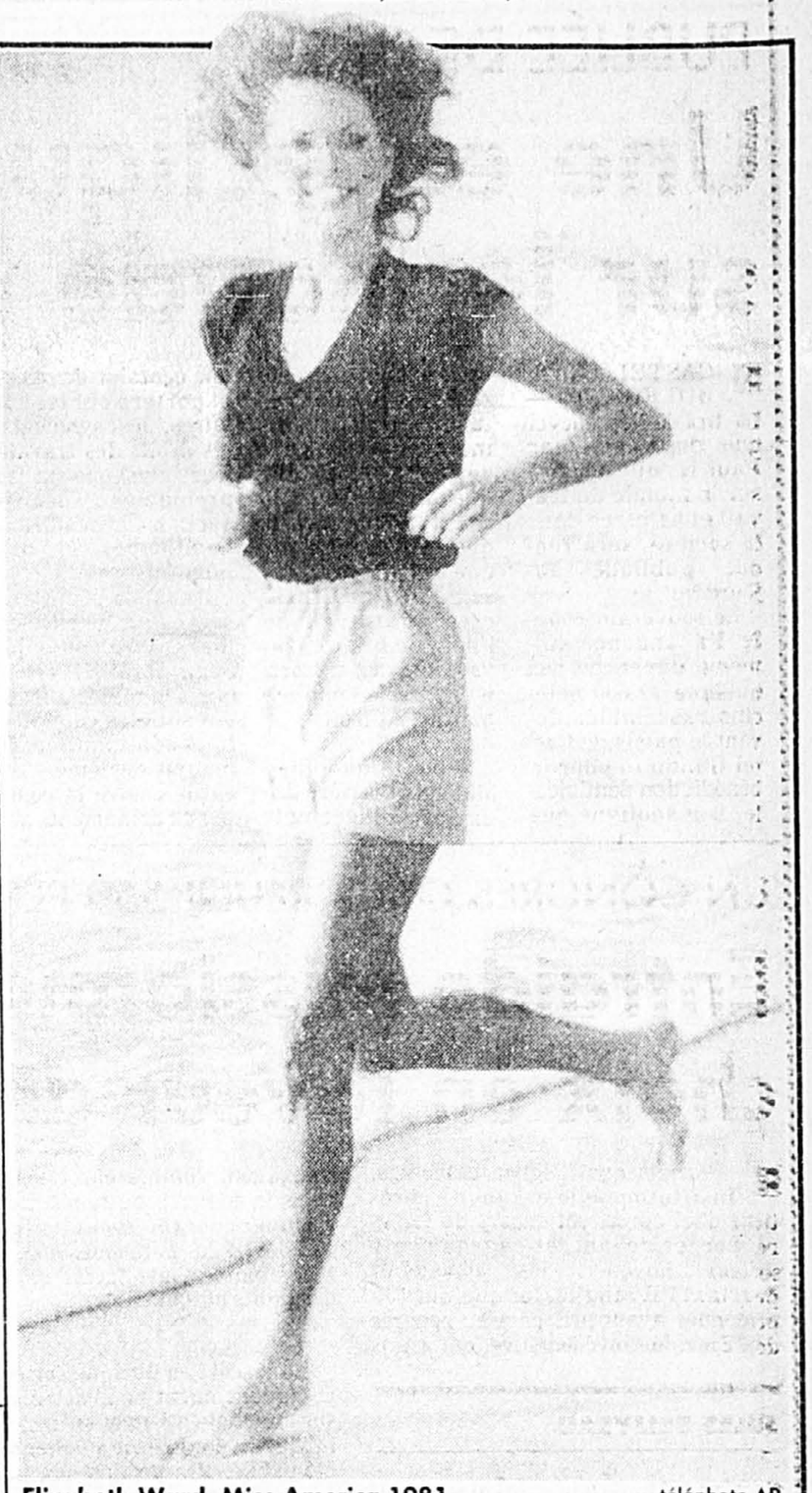

Elizabeth Ward, Miss America 1981 téléphoto AP

Miss Arkansas est choisie Miss America

■ ATLANTIC CITY, New Jersey (AFP — Miss Arkansas, une ravissante brune de 20 ans, a enlevé le titre de Miss America samedi soir à Atlantic City, New Jersey.

Elisabeth Ward, qui est étudiante en comptabilité à l'Université de l'Arkansas, a été mannequin à Dallas, Texas.

Sa beauté et son interprétation dynamique de la ballade des années vingt «After You've Gone» lui ont valu son titre samedi soir.

La nouvelle Miss America, dont les mensurations sont 91-60-91, mesure 1,75 m et pèse 58 kg. Elle succède à Susan Powell, de l'Etat d'Oklahoma, qui avait été élue en 1980. Miss Arkansas l'a emporté devant Miss Illinois, Sandra Truitt (25 ans), Miss Georgia, (21 ans), Miss Indiana (21 ans) et Miss Texas (20 ans).

Elle est la seconde Miss Arkansas a accéder au titre de Miss America depuis 55 ans que ce concours existe. Elle recevra une bourse d'études de $20,000 et quelque $50,000 en cachets divers.

Le cardinal Cody s'en prend à ses détracteurs

■ CHICAGO (AFP) — Le cardinal-archevêque de Chicago, Mgr John Cody, a qualifié samedi de «fausses» les accusations de détournement de fonds portées contre lui depuis plusieurs jours, affirmant que l'on cherchait à travers sa personne à atteindre l'Eglise catholique.

Le chef du plus important diocèse des Etats-Unis (Chicago compte 2,4 millions de catholiques) répondait pour la première fois à ses détracteurs. Il est notamment accusé par le Chicago Sun-Times d'avoir utilisé certains fonds de l'archidiocèse dont il avait le contrôle exclusif au profit d'une amie et lointaine parente, Mme Helen Wilson, 74 ans. Ces sommes, selon le journal, pourraient dépasser un million de dollars.

Au cours d'une réunion célébrant le 50e anniversaire de son ordination, Mgr Cody, qui est âgé de 73 ans, a contre-attaqué en affirmant qu'«une accusation contre un berger est une accusation contre l'Eglise».

«Quand on veut frapper une organisation, disperser les ouailles, on s'en prend d'abord au berger», a ajouté le cardinal, affirmant qu'il était victime «d'insinuations et de demi-vérités présentées comme des faits».

Le Sun-Times n'en poursuit pas moins ses «révélations» sur les liens entre le cardinal-archevêque et Mme Wilson. Dans son édition de dimanche, il affirme que cette dernière est bénéficiaire d'une police d'assurance de $100,000 sur la vie de Mgr Cody.

Cette police, selon le journal, aurait été contractée en 1954 par Mme Wilson. La prime, ajoute le Sun Times était de $3,528 par an, soit le salaire annuel que gagnait à l'époque Mme Wilson pour un travail de secrétaire dans une église de St. Louis (Missouri).

Outre ses affirmations concernant l'utilisation des fonds d'un million de dollars, le Sun-Times avait affirmé verdredi que Mme Wilson avait reçu de l'archevêque un salaire de complaisance pendant six ans.

Le Soleil des Bahamas

Vol. 1 Nº 1

Prévision du temps: chaud et ensoleillé comme d'habitude.

VENEZ-VOUS-EN!

Danielle Schneider est ici pour faire un commercial de télévision sur les Bahamas. Comme moi elle est tombée en amour des îles et va rester quelques jours de plus

Me voilà enfin dans le pays du soleil à plein temps! Les Bahamas. Et les brochures ne vous racontent pas des histoires. Le blanc des plages c'est du sable chaud... pas de la neige! Et quand le vent souffle c'est une belle brise des tropiques... pas une grande rafale glacée sortie du Pôle. Qu'est-ce qu'on pourrait bien vouloir d'autre, hein? Ah, mais, pourquoi pas un cocktail au rhum pendant que vous y êtes? Voilà justement qu'on m'en apporte un. Si vous n'appelez pas ça le paradis, vous! On est dorloté comme des enfants. On regarde d'un côté et qu'est-ce qu'on voit? L'océan vert émeraude. On regarde de l'autre? Des palmiers qui se bercent dans le vent. Alors, quelle paix! Pas de pendules! Pas de maux de tête! Rien que moi et le beau soleil des Bahamas qui, à ce qu'on me dit, brille sur 700 superbes îles.

Mais si le "retour à la nature" se met à vous ennuyer, ce n'est pas un problème. Aux Bahamas, croyez-moi, on ne s'ennuie pas! Même si on le voulait on ne pourrait pas avec tous ces casinos, ces cabarets, ces restaurants. C'est tellement beau toutes ces lumières, ces couleurs, cette animation qu'on se prend un moment pour une vedette de cinéma en vacances. C'est vrai ça! Il y a aussi les hôtels. Formidables. Et des installations sportives. Sensationnelles. Mais surtout il y a les gens... les plus sympathiques que j'aie jamais rencontrés. Alors, quand on vous dit que c'est tellement mieux aux Bahamas... c'est comme ça!

50,000 QUEBECOIS LA-BAS

C'est vrai que mon agent de voyages me l'avait dit. Mais moi je pensais qu'il me racontait des histoires. 50.000 Québécois aux Bahamas toutes les années! Allez-donc! Eh, croyez-moi si vous voulez, c'est vrai de vrai. Rien qu'hier j'ai rencontré Rodrique Tremblay et ça faisait des années que je ne l'avais pas vu. Le jour d'avant j'ai remarqué une couple sympathique qui habite près de chez moi. Ce que le monde est petit!

DU MONDE RECEVANT

Pour être recevants, les gens des Bahamas sont vraiment champions. A l'hôtel, au marché, dans la rue, tout le monde vous sourit et vous fait sentir que vous êtes chez vous. Mieux que ça: ils ont organisé un programme qu'ils appellent **personne à personne** et qui permet aux visiteurs de rencontrer des familles du pays. Pour ça, leur langage est le même que celui de nous autres Québécois: ils parlent l'hospitalité.

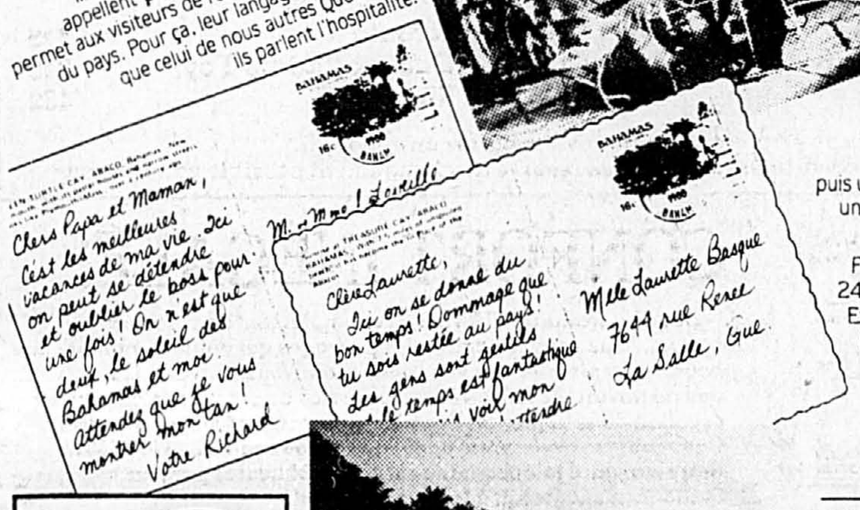

C'EST VRAIMENT TELLEMENT MIEUX AUX BAHAMAS! UN BOUQUET DE SOLEILS

Une île, puis une autre, puis une autre encore. Ca fait tout un chapelet d'îles et il n'y en a pas deux de pareilles.

Freeport, c'est l'animation 24 heures par jour. Exuma c'est le paradis des pêcheurs.

Eleuthera et ses récifs de corail, c'est pour les plongeurs. Abaco c'est pour les mordus de la voile. Et pour la variété, c'est Nassau.

Tout ça fait qu'on ne peut vraiment pas se fatiguer des Bahamas.

Parce qu'il y a tant de choses à voir. Et tant de choses à faire. Simple question d'imagination.

LA PLUS BELLE MER DU MONDE

Quand on voit une mer comme ça, on se dit qu'on rêve en couleur. La plus belle mer du monde. Je sais que j'ai voyagé un peu partout mais une mer comme ça, je vous dis, j'en ai jamais vu de pareille. Des verts, des bleus, des mauves qui dansent sur les eaux. Pour ce qui est d'en-dessous les eaux, c'est incroyable. Si vous savez faire de la plongée, vous allez voir des centaines et puis des centaines de poissons fluorescents (comme les lampes!) qui se promènent dans les récifs de corail. On en trouve même qui sont tellement curieux qu'ils viennent manger dans le creux de votre main.

TELLEMENT MIEUX QUE LA FLORIDE

Quand j'y pense, j'ai envie de rire. Moi qui me suis dit pendant des années que les vacances au soleil ça voulait dire seulement la Floride. Comme ça, si je partais en vacances, je filais en Floride. Comment est-ce que je pouvais savoir qu'avec 50 milles de plus j'allais trouver le paradis des tropiques.

C'est parce qu'aux Bahamas les plages sont plus belles, le climat est plus doux, l'eau est plus claire, et plus et plus! Comme ils disent dans leur slogan: c'est tellement mieux aux Bahamas.

Dommage que vous ne soyez pas avec moi aujourd'hui. Vous auriez le coup de foudre, comme moi je l'ai eu. Mais en attendant je m'en vais m'allonger sur le sable et penser à la gadoue du "pays d'en-haut"!

ICI ON PARLE FRANÇAIS
(514) 861-6797

Si tout ça vous semble trop beau pour être vrai, composez ce numéro dès maintenant, (514) 861-6797. C'est le service de renseignements des Bahamas qui vous répondra en français. Quand on a besoin d'être informé, c'est bien de pouvoir parler dans sa langue.

C'EST TELLEMENT MIEUX AUX BAHAMAS

LES RUES DE MONTRÉAL

RAMEAU, rue (1956)

À la mémoire de François-Edmé Rameau de Saint-Père (1820-1899), historien français venu au Canada en 1860. Axe ouest-est à partir de Liébert, au nord d'Ontario.

* * *

READING, rue (1891)

Nom rappelant la ville d'Angleterre, et que portait déjà cette voie lorsque la succession Robert Knox en fit cession. Axe est-ouest croisant Charlevoix, au sud de Grand Trunk.

* * *

ROBERVAL, rue de (1911)

En hommage à Jean-François de La Roque, sieur de Roberval (1500-1560), premier lieutenant-général de la Nouvelle-France de 1541 à 1544. Il envoya Jacques Cartier au Canada en 1541 et y vint lui-même en 1542 et 1549. Roberval eût des difficultés à organiser son expédition, il dût d'ailleurs vendre des propriétés et emprunter. Il fut même associé en 1541 avec Bidoux de Latigue, et courut la mer en pirate. Au point que l'ambassadeur d'Angleterre devait se plaindre à François 1er de la prise par Roberval de navires marchands anglais.

Préalablement connue sous le nom de **rue de Maisonneuve,** cette voie s'étend vers le nord-ouest à partir de Drake, immédiatement à l'est de l'avenue de l'Église.

PUBLIÉE DEMAIN

Une encyclique portant sur le monde du travail

CASTEL GANDOLFO (AP) — La troisième encyclique du pape Jean Paul II, qui portera sur le monde du travail et sa place dans la société, sera rendue publique aujourd'hui.

Le souverain pontife l'a annoncé lui-même dimanche aux quelque 12,000 pèlerins rassemblés devant le palais de Castel Gandolfo pour la bénédiction dominicale. Il a souligné que cette publication a été retardée par l'attentat dont il a été victime au mois de mai dernier: «L'encyclique que je préparais avant le 13 mai, mais que je n'ai pu revoir que depuis quelques semaines, est consacrée au travail de l'homme et aux travailleurs eux-mêmes. Elle sera publiée mardi», a-t-il dit.

Selon le quotidien milanais *Corrière della Sera*, elle compte une centaine de pages et portera sur les salaires, les syndicats, les droits des travailleurs ainsi que sur les problèmes spécifiques des travailleurs handicapés et des migrants.

Dans sa première encyclique, publiée en mars 1979, le pape Jean Paul II critiquait le matérialisme des sociétés capitaliste et communiste. Il mettait également en garde contre la course aux armements qui menace d'une «autodestruction inimaginable». Dans la seconde, en décembre dernier, le souverain pontife condamnait la torture et affirmait que l'Eglise catholique devait agir en faveur de la clémence.

Le pape, qui a pris la parole depuis le balcon du palais, a précisé que le jour même où il a été blessé il comptait parler du 90ème anniversaire de la première encyclique sur le travail, publiée en 1891 par le pape Léon XIII. «L'événement qui s'est produit au début de l'audience m'a empêché de parler de ce problème», a-t-il dit.

Il a souligné que l'encyclique de 1891 «continue d'avoir sa propre éloquence, même si elle doit être constamment relue dans le contexte changeant du temps et des circonstances».

UN «DON DE DIEU»

Le 1er janvier sera la journée de la paix

CITÉ DU VATICAN (AP) — Le pape Jean-Paul II a choisi «La paix, don de Dieu» comme thème de la journée mondiale de la paix qui sera observée le 1er janvier par l'Église catholique.

«La contribution spécifique apportée par la religion en général et l'Église en particulier à la cause de la paix est d'une valeur et d'une illumination suprêmes», a fait savoir une déclaration du Vatican.

«Tout autre vue du monde et des problèmes de la paix qui ignore ou dénie les orientations de l'homme vers les réalités éternelles ne pourra jamais fournir aux nations les bases solides d'une paix sûre et véritablement durable».

La déclaration du Saint-Siège souligne que le thème choisi met également l'accent sur les liens et les convergences entre les grandes religions.

La journée mondiale de la paix a été inaugurée par le pape Paul VI le 1er janvier 1968.

UN CONGRÈS QUI A RÉUNI 550 PERSONNES

Entraide missionnaire: un choix en faveur des pauvres

Tandis que l'Église catholique institutionnelle et tant de chrétiens d'ici éprouvent encore de fortes réticences devant les engagements sociaux auxquels les appellerait pourtant l'Évangile, les quelque 550 personnes ayant pris part au congrès de l'Entraide missionnaire, qui a pris fin hier à Montréal, s'inspirant des conclusions des conférences de Medellin et de Puebla, des expériences de vie chrétienne des couches populaires latino-américaines et se donnant aussi comme modèles des hommes tels Raoul Léger, Mgr Oscar Romero et le P. Maurice Lefebvre, ont pris position radicalement en faveur des pauvres.

JULES BÉLIVEAU

Dès le début de la rencontre, vendredi soir dernier, il était d'ailleurs clair que le thème du congrès, «Les communautés de base», allait s'avérer le lieu par excellence, la raison et le prétexte de longs échanges sur la solidarité avec les démunis et, probablement pour plusieurs participants, l'occasion d'une prise de conscience de «la dimension politique de la charité». Et à la fin du congrès, en toute conformité avec les propos échangés au cours de la fin de semaine, une majorité marquée des congressistes ont signé une déclaration publique dans laquelle ils s'engagent comme chrétiens, chacun dans la mesure de leurs moyens, à appuyer concrètement les luttes des peuples et des personnes opprimées et à combattre toute forme de violation des droits humains.

S'il a servi en quelque sorte de rampe de lancement pour des discussions sur une foule d'autres sujets, le thème initial du congrès n'a cependant pas été oublié. Il a permis aux personnes présentes, par exemple, d'entendre un évêque camerounais, une religieuse philippine, un prêtre mexicain, des missionnaires canadiens et d'autres personnes faire le point sur les communautés ecclésiales de base dans plusieurs régions du monde. C'est au cours de tels échanges que plusieurs auront pu mesurer l'écart existant encore entre notamment le Brésil, où il existerait plus de 40,000 communautés de base, et le Québec, où les communautés de base sont énormément moins nombreuses et vivent depuis quelque temps une période de profondes mutations.

A ce sujet, des participants ont souligné que les transformations auxquelles doivent consentir les commuanutés de base au Québec ne devraient pas viser tant leur fonctionnement interne que le mode d'enracinement de leurs membres dans leurs milieux et leur engagement dans des organismes populaires existants. Parmi ceux-ci, on a mentionné, par exemple, les syndicats, les groupements de défense des droits sociaux, les coopératives, les regroupements de femmes, les associations d'assistance aux personnes âgées, etc. Certains ont également noté au passage que les communautés de base existant encore au Québec réunissent moins exclusivement qu'auparavant des «petits bourgeois» (professeurs, intellectuels, étudiants), mais un plus grand nombre de chrétiens vivant et travaillant dans les couches populaires. C'est d'ailleurs ce qui a permis aux congressistes de faire aisément le pont entre les expressions «communauté ecclésiale de base» et «Eglise populaire».

Le sommet du congrès, au dire de plusieurs, a été la célébration eucharistique qui a eu lieu samedi après-midi et qui a duré au moins deux heures. Cette liturgie, commencée en assemblée plénière, continuée dans le recueillement en réunions plus restreintes des ateliers, s'est terminée à la cafétéria de l'école où se déroulait le congrès. Parmi les intentions formulées au cours de cette célébration, une prière est revenue à plusieurs reprises, entre autres dans la bouche d'une jeune religieuse à la veille de son départ en mission: «Seigneur, j'ai peur. Donne-moi la force de te suivre...»

Une femme qui fait son chemin doit penser aux lendemains.

Vous êtes une femme des années 80; en tant qu'agent de la New York Life, je vous croise chaque jour.

Vous travaillez, suivez des cours du soir, faites partie d'un comité d'école... Vous comptez de plus en plus sur la participation de votre mari dans l'organisation de la maison. Parce que vous êtes une femme autonome et indépendante, vos responsabilités augmentent sans cesse. Vous gagnez, en moyenne, plus de 40% du revenu familial.

Vous avez donc besoin de votre propre police d'assurance-vie. Et d'une bonne! Non pas qu'une assurance puisse vous remplacer, bien entendu. Mais, si vous deviez mourir, une bonne assurance-vie donnerait, à ceux qui dépendent de vous, la sécurité d'un niveau de vie inchangé. De plus, à long terme, votre police peut vous procurer des fonds substantiels pour mieux vivre votre retraite.

Renseignez-vous donc! Demandez l'avis d'un ou d'une professionnel(le) qui, comme vous, doit faire face à des obligations familiales et qui sait comment s'y prendre... comme moi, votre agent de la New York Life!

Posez-moi vos questions.

J'écoute.

NEW YORK LIFE

Au service des Canadiens depuis 1858

Assurance sur la vie, assurance de groupe et assurance-maladie, régimes de rentes et de retraite.

(514) 844-3373 à Montréal
Bureau 500, 2075, rue Université, H3A 2L1
Directeur: Donald H. Harvey, CLU

Au SKYLINE TORONTO, joignez l'utile à l'agréable

Parce que nous avons pris soin des gens d'affaires en voyage depuis des années, nous savons vos exigences. Et maintenant, nous vous offrons davantage... des services de télex et de dictaphone... votre propre ligne d'affaires dans un centre d'affaires particulier... une vaste sélection de chambres allant de $53 à $257, selon vos besoins... un prix définitivement incomparable avec ceux des hôtels du centre-ville, et beaucoup plus.

A part tout le confort qu'on puisse désirer, nous vous offrons un «service complet». Ceci comprend 4 salles à manger distinctes incluant la fabuleuse Cloud Room, 3 bars-salons (Diamand Lil en fait partie), 2 cinémas, un club sportif, 4 courts de squash, une piscine intérieure chauffée et une galerie de boutiques sur place.

Avec un service de transport efficace vers et/ou de l'aéroport et un stationnement gratuit... le tout à quelques minutes de l'Aéroport international de Toronto, le Skyline de Toronto offre maintenant un «service complet»... à un prix raisonnable.

La prochaine fois que vous viendrez pour affaires à Toronto, descendez au Skyline... où le «service complet» est notre spécialité et où vous pouvez joindre l'utile à l'agréable.

THE SKYLINE TORONTO

POUR UNE RÉSERVATION IMMÉDIATE SIGNALEZ, SANS FRAIS:

- TORONTO 244-4296
- PARTOUT AU CANADA 1-800-268-1332
- ÉTATS-UNIS 1-800-828-1600
- ÉTAT DE NEW YORK 1-800-462-2120

YH YORK HANNOVER HOTELS

LE SERVICE... NOUS CONNAÎT

CANADA
THE SKYLINE Toronto, Ontario
*THE TRIUMPH Toronto, Ontario
*THE FOXHEAD Niagara Falls, Ontario
*THE BROCK Niagara Falls, Ontario
*THE VILLAGE INN Niagara Falls, Ontario
THE SKYLINE Brockville, Ontario
THE SKYLINE Ottawa, Ontario
* *Une concession du Sheraton*
INTERNATIONAL
THE SHALIMAR Freeport, Bahamas

VOYAGEZ À BON PRIX... TOUTE L'ANNÉE!

Économisez 40% grâce aux avantageux tarifs aller-retour un-jour offerts toute l'année.
De Montréal à:

Ottawa	14$
Québec (Sainte-Foy)	19$
Toronto	36$

Économisez 25% grâce aux avantageux tarifs aller-retour sept-jours offerts toute l'année.
De Montréal à:

Toronto	45$
Québec (Sainte-Foy)	24$
Rimouski	46$

Ces tarifs ne s'appliquent pas si vous partez un vendredi.
Tarifs et conditions donnés sous réserve de changement possible sans préavis.

CONFORT INÉGALÉ!

Dans les trains de VIA vous avez amplement de place pour bouger. Vous pouvez admirer les paysages qui défilent, prendre une bouchée ou simplement vous désaltérer. Vous pouvez même faire un peu de travail. Et VIA 1, véritable service de première classe, vous est offert dans la plupart des trains du corridor Québec-Windsor.
Communiquez avec votre agent de voyages ou VIA au 871-1331.
Notre standard téléphonique est ouvert 24 heures par jour.
Stationnement gratuit à la gare de Dorval.

VOYAGEZ BIEN. PRENEZ LE TRAIN.

VIA

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER LEMELIN
éditeur

la presse

ROGER-D. LANDRY
président-directeur général

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

Ottawa étudie et planifie mais encourage peu

Après s'être réunis l'autre semaine dans le décor enchanteur du lac Meach, dans la Gatineau, M. Trudeau et les onze ministres qui composent le Comité des priorités et de planification se sont réunis, la semaine dernière, dans un magnifique centre de villégiature du Cap-Breton, en Nouvelle-Ecosse, pour examiner, en vue de la rentrée parlementaire d'octobre, la conjoncture actuelle et préparer un plan de relance économique.

Ces réunions ministérielles hors les murs sont devenues une pratique courante des gouvernements d'Ottawa et de Québec. Mais ces réunions de travail itinérantes ne sont pas gratuites, dans tous les sens du mot. Elles procèdent d'un calcul politique dans lequel le désir de prendre le pouls de la région hôte prend beaucoup moins de part que l'intention de créer un événement politique artificiel qui retient pendant deux jours l'attention des media et donne l'impression que le gouvernement est aux affaires et veille au grain.

Un gouvernement y recourt habituellement quand les indices de sa popularité fléchissent ou que les citoyens s'inquiètent de l'apparente inertie de leurs gouvernements à résoudre une crise.

Le mauvais score des libéraux aux deux dernières élections partielles et le récent sondage Gallup ayant illustré de façon éloquente la mauvaise humeur des citoyens à l'égard du comportement du gouvernement dans la crise économique actuelle, celui-ci a compris le message et décidé d'agir. Du moins d'en donner l'impression dans l'opinion publique. De là ces «media events» au lac Meach et à Antigonish.

Est-ce tout ce qu'il y a à dire de ces rencontres ministérielles des derniers dix jours? Hélas, oui. Les Canadiens ont appris que le gouvernement n'est pas indifférent aux misères des Canadiens affectés par les aléas de la conjoncture, qu'il étudie sérieusement — et de fort agréable façon — la situation, qu'il prépare un plan de relance qui ne sera connu qu'à la parution du budget, mais qu'il ne faut pas trop espérer puisque le Canada est largement à la merci des politiques monétaires américaines.

Par exemple MM. Trudeau et McEachen ont bien averti les Canadiens que le gouvernement n'envisageait pas de programme général d'aide aux victimes des hauts taux d'intérêt puisqu'il est impossible de mettre tout le monde à l'abri. Comment le pourrait-il en effet avec ses déficits astronomiques? Mais il pourrait y avoir des mesures sélectives d'aide aux citoyens les plus démunis.

À moins que le gouvernement ne nous réserve d'agréables surprises dans le prochain budget, il est à peu près assuré, si on en juge par ces propos, que les Canadiens devront prendre leur mal en patience pendant encore plusieurs mois.

La politique monétaire, qui est principalement à l'origine des taux élevés d'intérêt, est ajustée à celle des Etats-Unis. Or celle-ci ne semble pas à la veille d'être abandonnée par nos voisins et le gouvernement canadien ne paraît pas vouloir ou pouvoir s'en démarquer.

Quant aux causes canadiennes de la crise, le gouvernement ne semble pas plus capable qu'hier de trouver une solution. Il compte beaucoup sur les effets positifs de la récente entente pétrolière Ottawa-Edmonton, mais ils seront peut-être aussi lents à se manifester par une reprise de l'activité économique que l'accord a été long à se concrétiser.

Quant aux correctifs fondamentaux qu'il faudra apporter à notre structure industrielle pour redresser de façon durable notre économie, après au moins une décennie de retard le gouvernement semble y travailler sérieusement depuis plus d'un an et on ignore s'il parviendra bientôt à faire sa religion. Mais il s'agit d'une médecine à long terme qui ne pourrait soulager les victimes actuelles de l'inflation, du chômage et des taux élevés d'intérêt.

A ceux-là M. Trudeau ne peut que les inviter à la résignation en leur rappelant que leur fardeau est relativement léger par rapport à celui porté par la plupart des pays occidentaux.

En d'autres mots M. Trudeau dit à ceux qui se désolent de leur situation de se comparer aux autres pour y trouver une consolation.

Mais les citoyens pourraient comparer plutôt l'attitude de leur gouvernement avec celle d'autres pays occidentaux et découvrir chez certains d'entre eux une imagination, un dynamisme, voire même un courage politique qui ne sont pas évidents au Canada. Ils pourraient remarquer ailleurs que le problème économique est une priorité et que bien rares sont les gouvernements qui se laissent distraire de cette crise majeure, alors qu'au Canada le gouvernement central a consacré l'essentiel de ses efforts depuis un an à une réforme constitutionnelle qui a braqué le pays et empêché la mobilisation générale et l'action concertée qu'exigeait la conjoncture économique.

Les Canadiens n'attendent pas de miracle de leur gouvernement, ils souhaitent seulement qu'il sache bien discerner ce qui est prioritaire et gouverner en conséquence.

MARCEL ADAM

Des tactiques d'Ottawa grossement ridicules

À certains moments, on peut facilement succomber à la tentation de croire qu'il y a des gens, à Ottawa, qui n'aiment pas beaucoup le Québec. La semaine dernière, on a eu deux exemples de cette animosité mal contenue; les deux se situent dans le monde de l'aviation. Et ils méritent qu'on les regarde de près.

Depuis un an, on attendait la décision de la Commission canadienne des Transports concernant le choix du transporteur élu pour offrir un service d'avion-taxi entre Montréal, Toronto et Ottawa. On a enfin appris que la compagnie City Center Airways l'avait emporté sur ses concurrentes. Et du même coup, on apprenait les noms des trois aéroports utilisés: Island Airport à Toronto, parc Victoria à Montréal et Uplands à Ottawa.

Or, à Ottawa, il y avait un autre aéroport qui avait offert ses services. À la même distance qu'Uplands, il sera bientôt relié au centre-ville par une autoroute. Il a moins d'achalandage qu'Uplands; et il vient d'être restauré.

Ce petit aéroport aux avantages multiples, probablement plus nombreux que ceux de son concurrent, est situé à Gatineau, sur la rive est de l'Outaouais, au Québec.

Pourquoi n'a-t-il pas été choisi?

On ne l'a même pas envisagé, répond la Commission, parce que le transporteur avait demandé Uplands... Pourtant, la Commission a déjà refusé la requête d'une autre compagnie parce qu'elle voulait utiliser Dorval. C'est la Commission qui détermine les fonctions des aéroports. C'est elle qui a désigné les pistes de Victoria et de Island pour les autres aéroports. Et elle dit n'avoir rien eu à dire ou à faire pour Ottawa.

Difficile à croire. On soupçonne bien plus le parti pris. Donc, l'injustice.

L'autre cas touche une autre cause de favoritisme. C'est au sujet de l'établissement d'un nouvel institut aéronautique canadien. Son emplacement doit être choisi par le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. Lloyd Axworthy.

Le Centre qui doit être construit au coût de $40 millions semble avoir un lieu tout à fait naturel: Montréal, qui compte 46 pour cent des emplois en aéronautique, et qui se trouve tout près de l'Ontario, qui, elle, regroupe 42 pour cent de ces emplois. Une autre ville, Winnipeg, a pour elle les six pour cent qui restent.

Or, le ministre Axworthy a choisi... Winnipeg.

Par un curieux hasard, M. Axworthy est également député de Winnipeg. Il reconnaît que la plupart des étudiants en aéronautique proviendront du Québec et de l'Ontario; mais il oppose à cela le fait que Winnipeg est au centre du pays. Il veut susciter des vocations dans l'Ouest, développer une main-d'oeuvre spécialisée en Saskatchewan.

De son côté, le comité consultatif chargé d'étudier la pertinence d'un tel institut n'avait pas à faire de recommandations sur un lieu particulier. Mais le président du comité a déclaré avoir fait une suggestion verbale au ministre.

Or, le président est M. G.A. MacKenzie, ancien lieutenant-général à la retraite, à Winnipeg; et quatre des 12 membres du comité sont de Winnipeg. Par hasard, tout ce bon monde découvre maintenant que Winnipeg sera l'heureuse élue choisie par le député-ministre de Winnipeg.

On sait que le mouvement actuel se fait vers l'ouest. On sait que le gouvernement libéral a tout intérêt à faire plaisir aux gens de l'Ouest. On sait que les Québécois n'ont pas besoin d'être choyés puisqu'ils sont déjà tout gagnés. Mais il faudrait dire à ces gens d'Ottawa que leurs tactiques sont grossement ridicules.

JEAN-GUY DUBUC

Droits réservés

LIBRE OPINION

Le mythe du médecin riche

L'auteur de cette libre opinion, le Dr Alban Perrier, est directeur de la Polyclinique Concorde de Laval et médecin omnipraticien attaché à la Cité de la Santé.

L'État québécois va bientôt renégocier la rémunération des médecins. Le contexte économique actuel présage d'un climat lourd et les péripéties prénégociations vont bon train, la dernière escarmouche de 11 députés donnant un avant-goût de la météo d'automne. L'importance de l'enjeu et la conscience des implications pour tous et chacun me commandent d'apporter le point de vue d'un médecin généraliste en cette fin de contrat.

Ma démarche pourra paraître vaine aux yeux de mes confrères qui constatent l'intégration de l'acte médical dans le schéma économique et savent que la valeur essentielle de la médecine est réduite à sa valeur vénale. Comme ils ne veulent rien savoir de la relation d'argent avec le malade, ils préfèrent que ce problème d'intendance soit réglé par d'autres. C'est pourquoi ils se sont habitués à la résignation lorsqu'il s'agit de défendre leur rémunération devant la population. Pour être mêlé quotidiennement à cette population, je sais cependant qu'elle n'est pas si indifférente au vécu et à la personne du médecin. Chaque individu est capable de blaguer sur les revenus du médecin mais il est aussi capable de remettre dans un cadre plus global les raisons qui motivent à devenir médecin, plus ému par les souffrances que par le niveau de vie.

ALBAN PERRIER, M.D.

Il importe donc de nous demander si ces revenus ne rémunèrent pas à l'excès le travail du généraliste. Il importe aussi d'analyser la nature du travail rémunéré. D'autre part, la population est souvent accusée d'être dupe du médecin, d'abuser des soins et d'en trop consommer; il faut donc poser franchement la question: «Est-ce que les gens consultent inutilement?» Ainsi, si la population consomme abusivement et que le médecin, déjà trop rémunéré, l'est pour un travail inutile, une sérieuse remise en question de toute la politique d'accessibilité aux soins obligerait à une urgente commission d'enquête.

$92,430 brut
$29,431 net

Le médecin, selon la plupart des études et des publications, serait trop rémunéré. Donnons-leur d'abord raison puisque mon salaire de 1980 s'est élevé à $92,430. En tant que travailleur et citoyen, un tel salaire attribué à un seul individu m'offusque et m'amène à m'interroger sur la justice distributive.

Derrière cette fumée ne couvet-il pas un feu plus humble? Examinons deux ordres de faits élémentaires habituellement et habilement camouflés. Tout propriétaire de PME sait qu'il en coûte pour gagner. Combien en coûte-t-il au médecin pour gagner $92,430? Dans mon cas précis, je débourse en salaire, en loyer et en taxes diverses $24,073.80 de sorte que mon revenu imposable s'élève à $56,156.20. Le deuxième volet de ce montant soufflé concerne (hélas!) la totale lisibilité fiscale de cette rémunération de sorte que les deux paliers de gouvernement se partagent $28,724.26 et me laissent comme revenu net $29,431.54. Cette dernière somme n'a en soi aucune signification si elle n'est confrontée à la charge de travail d'où elle est tirée. Quelle est donc la semaine type de travail? Lorsqu'il s'agit d'analyser la rémunération du médecin, une considération fondamentale s'impose: le travail du médecin comporte deux activités distinctes, la première étant rémunérée alors que la seconde est gratuite!

Examinons l'activité rémunérée. Mon cabinet de consultation est ouvert 35 heures par semaine et j'assure 8 heures de garde hebdomadaire en milieu hospitalier. Je visite aussi des patients hospitalisés durant 4 à 5 heures par semaine. Je facture directement au patient certains examens et certains certificats exigés en dehors du cadre de l'assurance-maladie mais il s'agit d'une activité très marginale.

Voyons l'activité non rémunérée. C'est la face cachée de ma fabuleuse rémunération. Elle comporte trois éléments: le travail clérical du cabinet, les aspects médico-administratifs en milieu hospitalier et l'enseignement médical continu. Contrairement à l'avocat dont chaque «téléphone» est facturé, j'ai plaisir (?) à m'entretenir quelques heures par semaine avec plusieurs patients pour répondre à des consultations rapides, renseigner sur des résultats d'examens, rassurer sur la maladie d'un tiers. Souvent à l'insu du patient mais au sujet de sa maladie, je m'entretiens avec des confrères spécialistes ou avec d'autres professionnels de la santé. A la fin de la journée, j'ai aussi à remplir un nombre grandissant de formules dont semble affamé un nombre tout aussi grandissant de régies gouvernementales et de compagnies privées. Quant à mes implications médico - administratives en milieu hospitalier, on pourrait les juger inutiles puisqu'on ne m'y oblige pas d'une part et que la rémunération pour y aller visiter de rares malades est dérisoire par rapport au temps consacré. La présence du généraliste en milieu hospitalier demeure pour moi une énigme si je ne l'explique pas par l'attachement à la relation malade-médecin. Qui croit à la globalité des soins croit encore à la visite du généraliste en milieu hospitalier, tout Wilby mis à part.* Cette vie hospitalière oblige la participation à plusieurs comités ainsi qu'à de nombreuses réunions scientifiques, administratives et communautaires.

Le troisième élément de cette activité non rémunérée concerne l'éducation médicale continue. On connaît la chanson: la médecine se développe à une vitesse accélérée. Pour être à date, il faut sans cesse se recycler, se rafraîchir. On affirme qu'en 5 ans, un médecin perd le tiers de ses connaissances. Pour me maintenir à flot, je dois consacrer à des cours de perfectionnement un temps de plus en plus grand et des sommes de plus en plus importantes, car le médecin ne bénéficie pas d'éducation gratuite en cours d'emploi. Il doit débourser pour s'instruire. Que dire des congrès, des colloques, des symposiums qui regroupent les intervenants du monde de la santé? On y voit de moins en moins de médecins et de plus en plus d'autres professionnels. Serait-ce que ces autres professionnels s'y seraient délégués sur leur temps de travail alors que le médecin, en plus d'y perdre le temps de son travail, y doit débourser les frais d'inscription, de voyage et de logement?

Au-delà des activités non rémunérées, il est une attitude pour laquelle je crois pouvoir m'accorder un certain mérite: je veux parler de ma disponibilité. Plusieur citoyens demeurent disponibles mais un nombre décroissant accepte de le faire sans rémunération. Combien d'individus accepteraient encore de nos jours de sacrifier des soirées, des nuits et des week-ends en garde de disponibilité en n'étant rémunérés que s'il y a nécessité de déplacement? Demain, si le corps médical exigeait une rémunération pour sa disponibilité, je craindrais la banqueroute de l'assurance - maladie du Québec.

Rémunérée ou non, l'activité médicale m'a rapporté $29,431.54. L'étalement hebdomadaire du temps de travail, la gratuité de plusieurs gestes, la disponibilité de la personne ne justifieraient pas encore complètement l'addition si les dépenses obligées ne sont pas évo-

*Il arrive fréquemment qu'un généraliste ne voit qu'un seul patient par visite hospitalière. Son déplacement, sa visite, ses notes consignées, ses prescriptions, sa responsabilité sont rémunérés... à $6.

(suite en page A 7)

TRIBUNE LIBRE

EN VRAC

Oui, économiser est possible

À plusieurs reprises, ces temps derniers, les journaux ont dénoncé les coupures budgétaires en alléguant les risques encourus par la population. S'il n'y avait qu'un moyen de ne courir aucun risque, soit de dépenser sans compter, je pourrais comprendre qu'on clame sa désapprobation. Mais tel n'est pas le cas.

Au cours de la dernière longue fin de semaine, j'ai dû amener à l'hôpital ma fille de 5 ans qui avait fait une mauvaise chute à bicyclette. Quant on voit un enfant, le sien, dont la tête est ornée d'une gigantesque bosse, on a, je pense, le droit de s'inquiéter et de craindre fracture du crâne et compagnie.

Le médecin de garde et l'interne qui ont vu ma fille ont procédé devant moi à un examen sérieux: vérification des réflexes, de la marche, de la parole, examen des oreilles, des yeux, de la gorge, des membres, etc. **Mais ils n'ont pas demandé de radiographies.**

Avant de nous laisser quitter l'hôpital, le médecin m'a remis une feuille détaillant les symptômes à repérer et qui devraient m'inciter à ramener l'enfant à l'hôpital.

Cette façon de faire me paraît sérieuse, sûre... et économique. Je crois d'ailleurs pouvoir affirmer que l'examen du médecin sera mieux fait s'il sait ne pouvoir s'appuyer automatiquement sur une vérification radiographique de son diagnostic.

Il n'est donc pas impossible de faire preuve de logique devant les coupures budgétaires même si l'on est directement concerné.

G. GERMAIN
Québec

Haro sur le critique!

Monsieur Claude Gingras
LA PRESSE

Monsieur,

Les Latins disaient que l'art avait cette qualité spéciale d'échapper à celui qui l'abordait tout d'abord en critique. Ils ajoutaient que l'on devait tout d'abord se laisser bercer par l'oeuvre de l'artiste. Et puis après user de critique...

Je vous suis donc reconnaissant de m'avoir catalogué avec tant d'autres comme étant un auditeur «dépourvu de sens analytique» si cela m'a permis dans un premier temps de laisser place à l'émerveillement lors des concerts de Ivo Pogorelich. Encore que vous me permettrez de trouver curieux que votre sens analytique vous laisse débuter de façon un peu cabotine en vous indignant de la nouvelle épellation « Pogorelich » vs « Pogorelic » (un de vos confrères d'origine slave vous en donnerait une explication phonétique bien simple...). Me permettez vous encore de trouver curieux que ce même sens analytique ne vous empêche pas (puisque vous utilisez si facilement «prima facies» des notes de la pochette) de glisser que le jury s'est élevé contre l'interprétation de Ivo Pogorelich. N'y lit-on pas plutôt que la moitié s'est effectivement élevée contre son interprétation lui donnant un minimum de points mais que l'autre MOITIÉ lui donna un maximum...?

Vous m'avez ramené à une lecture de Musset, Monsieur Gingras. Je vous en fais part:

Ah, Dupont! qu'il est doux de tout déprécier!
Pour un esprit mort-né, convaincu d'impuissance,
Qu'il est doux d'être un sot et d'en tirer vengeance,
À quelque vrai succès lorsqu'on vient d'assister,
Qu'il est doux de rentrer et de se débotter,
Et de pouvoir sur lui vider un écritoire,
Où l'on puisse à plaisir nier ce qu'on a vu !

(Musset, Poésies nouvelles. Dupont et Durand.)

J.M. SURPRENANT
L'Assomption

Volkswagen en Ontario

Monsieur André Ouellet
Ministre des Corporations et des Institutions financières
Ottawa

Monsieur Ouellet,

Encore une fois. Encore une fois, le plateau constitutionnel penche du même côté. Et les cendres du référendum ne sont pas encore froides. Ni les promesses de monsieur Trudeau et de ses caporaux du Québec concernant des lendemains qui chanteraient si les Québécois voulaient bien, juste encore une fois, dire non.

Après le F-16, après Ford, G.M., Chrysler, monsieur Trudeau s'apprête à nous donner un autre exemple retentissant de fédéralisme rentable avec le dossier Volkswagen.

À court terme, la décision de laisser encore une fois l'Ontario s'accaparer les retombées du Pacte de l'automobile privera le Québec de 500 emplois à salaires élevés parce que créés dans un secteur de technologie avancée. Sans compter les 6,000 autres emplois directs et indirects qu'entraînerait la venue de Volkswagen au Québec.

M. Ouellet, vous faites partie de ce cabinet fédéral qui oublie toujours le Québec quand il s'agit de création d'emplois et d'investissements. Vous faites partie de ce cabinet qui démontre à chacune de ses décisions que le Canada, c'est l'Ontario. Nos amis de l'Ouest ont fait la preuve qu'ils ont bien compris cette réalité lors du dernier scrutin fédéral.

Je puis vous assurer, M. Ouellet, que lorsque vous viendrez courtiser les électeurs de mon comté lors des prochaines élections, les gens de Dorion auront compris ce que vous entendez lorsque vous parlez de fédéralisme rentable. Ils auront compris que le Canada, c'est l'Ontario. Et chaque petite croix sur nos bulletins de vote sera autant de «Je me souviens».

Huguette LACHAPELLE
Député de Dorion

Farcesm grimaces et pitreries

En 1970, 523 personnes furent arrêtées et emprisonnées, dont moins d'une douzaine étaient reliées de près ou de loin à l'enlèvement de James Cross et de Pierre Laporte.

C'est ce que vient de nous rappeler le rapport de la Commission Macdonald, en même temps qu'il nous révèle les agissements parfaitement illégaux de ceux-là mêmes dont la mission devrait être de faire respecter la loi.

Face à cela, n'importe quel chef d'Etat humaniste et démocratique, dépassant le niveau de la politicaillerie, présenterait des excuses aux victimes et offrirait de les dédommager. Interviewé à la télévision, monsieur Trudeau, lui, se réfugie dans les farces, les grimaces et les pitreries.

Libéraux, n'êtes-vous pas un peu gênés?

Jean DORION
Montréal

Restez donc chez vous!

(Réponse à M. Jacques Blais de Ville d'Anjou, qui protestait dans LA PRESSE du mercredi 2 septembre contre une remontrance faite à des retardataires par le comédien Benoît Girard.

Je remercie M. Benoît Girard d'avoir eu le courage, la force d'exprimer enfin ce que plusieurs artistes et spectateurs retiennent à l'intérieur d'eux.

M. Blais, je regrette de vous dire que, peut-être, vous n'avez pas pensé à ce que vous avez écrit. Les gens qui raisonnent comme vous ne sont pas sur les planches à tous les soirs.

Non seulement les retardataires dérangent, au théâtre, mais aussi les gens qui mangent leurs petits bonbons et ceux qui apportent leur toux. S'IL VOUS PLAÎT, RESTEZ CHEZ VOUS. Vous n'êtes pas devant votre poste récepteur de télévision!

Yolande BERGERON-SEIDMAN
Westmount

Merci à l'Entraide Ville-Marie

Le 21 août dernier, nous avons eu le malheur de perdre notre belle-soeur, soeur de mon épouse, décédée après une longue maladie, des suites d'un cancer généralisé.

Après de multiples démarches auprès de divers hôpitaux, démarches qui se sont avérées nulles car les hôpitaux ne sont pas intéressés à ce genre de malades —, nous avons eu recours à l'Association d'Entraide Ville-Marie. Je voudrais rendre hommage à cette association. Chaque jour, une infirmière diplômée venait au domicile de ma belle-soeur et lui prodiguait les soins appropriés. Chacune de ces personnes était compétente, coopérative, dévouée et aimable. Elles nous ont fourni un service vraiment extraordinaire.

Un gros merci à cette association qui nous a dépannés dans ces moments pénibles.

Paul HURTUBISE
Retraité de LA PRESSE
(1937-1970)

Le ministre Whelan se fait l'avocat des offices de commercialisation

J'aimerais apporter ici quelques précisions à un éditorial de M. Ivan Guay paru en juillet et intitulé «Les responsables des prix des aliments».

En se basant sur les résultats d'une étude préparée pour le compte du Conseil économique du Canada, M. Guay identifiait les gouvernements fédéral et provinciaux, par les régies de mise en marché, comme étant les grands responsables des hausses périodiques des prix des aliments.

Pourtant, selon l'Indice des prix à la consommation, entre 1969 et 1980 le prix des produits alimentaires soumis au contrôle des offices de commercialisation n'a pas en général augmenté autant que celui des produits non contingentés. En effet alors que l'indice général augmentait de 170,2%, le prix du boeuf, un produit non contingenté, augmentait de 202,7%. Les produits laitiers, les oeufs et le poulet, des denrées soumises au contrôle d'offices de commercialisation, subissaient des hausses respectives de 158,1%, 83,2% et 163,3%.

Les offices de commercialisation n'ont pas pour but d'augmenter inconsidérément les prix des denrées alimentaires mais d'assurer la stabilité de la production de façon à garantir à leurs membres des revenus équitables tout en fournissant aux consommateurs des approvisionnements réguliers.

Les offices de commercialisation ne fixent pas les prix de détail mais déterminent les prix à la production en se basant sur les coûts de production, tout en accordant aux producteurs une rémunération pour leur travail et leurs investissements. C'est ainsi d'ailleurs que la plupart des entreprises fonctionnent.

Le problème se situerait donc plutôt au niveau des coûts de production. Or on ne peut ignorer que les augmentations considérables des coûts de l'énergie, de la main-d'oeuvre et des intrants agricoles (antiparasitaires, engrais et machinerie) ont une influence directe sur les coûts de production et se reflètent conséquemment sur les prix au détail.

Quant aux disparités entre les prix canadiens et étrangers dont il est question dans le rapport et dans l'éditorial de M. Guay, dans la plupart des cas elles ne sont pas au détriment des Canadiens. Les prix du lait, du beurre, du fromage et des oeufs sont notamment moins élevés à Ottawa qu'à Washington. Les prix de la plupart des produits laitiers au Canada sont à peu près équivalents à ceux pratiqués aux États-Unis et beaucoup moins élevés que ceux des pays européens.

Il faut tenir compte de tous ces facteurs avant de pouvoir affirmer que les prix des denrées alimentaires au Canada sont indûment élevés et d'en tenir responsables certains groupements.

Je crois personnellement que les offices de commercialisation ont leur raison d'être. Grâce à eux les agriculteurs bénéficient d'une plus grande force de négociation lors de la mise en marché de leurs denrées et peuvent assurer aux consommateurs une stabilité accrue au niveau des approvisionnements.

Le ministre de l'Agriculture
Eugene F. WHELAN

M. Whelan a toujours tenté de justifier, comme il le fait maintenant, les hausses de prix des produits agricoles. Il cherche à atténuer cette réalité en affirmant que les offices de commercialisation ont pour but «d'assurer la stabilité de la production». C'est une foutaise puisqu'une production économique ne peut jamais être stable, en particulier la production alimentaire. Cette pseudo-stabilité signifie en réalité la réduction de la production pour empêcher les prix de baisser et justifier les hausses de prix.

Eugene Whelan

C'est pourquoi l'Agence canadienne de mise en marché, chère à M. Whelan, a incité les aviculteurs en avril dernier à tuer 1.5 million de poules pondeuses pour maintenir le prix des oeufs. Si M. Whelan ne connaît pas beaucoup l'économique, il connaît la politique et sait qu'il ne faut pas dire aux consommateurs-électeurs qu'on les exploite au profit d'un groupe privilégié, les producteurs agricoles. Le ministre n'a pas toutefois à s'inquiéter car il y a suffisamment de masochistes chez les électeurs, en particulier au Québec, pour réélire son gouvernement.

Ivan Guay

Le mythe du médecin riche

(suite de page A 6)

quées. Omettons l'endettement du départ et le minimum de décence ultérieure, le médecin fait face à des dépenses de livres coûteux, de revues nombreuses, de cotisations maximales d'assurance et de retraite et surtout de sa propre personne.

Anecdotique sans doute, le dévoilement de ma rémunération et de ses diverses composantes constitue un exemple personnalisé que ne sauraient cependant renier la plupart de mes confrères omnipraticiens sauf pour le montant global de mes revenus qui «plafonnent».** Je ne me fais aucune illusion; je fais encore plus envie que pitié. Je ne vois d'ailleurs pas comment un travailleur qui trime dur puisse me plaindre. Je voulais cependant faire remarquer que ma démarche n'est pas surtout dominée par l'amour de l'argent mais orientée vers un équilibre par lequel la qualité de ma vie permettra d'augmenter ma qualité professionnelle nécessaire pour rendre les services que je veux et que je crois rendre à mes semblables. Certains de mes confrères croient que les médecins se sont assoupis mais qu'il serait temps de cesser toute complaisance, par esprit de soumission, vis-à-vis leur propre réalité. Sans vouloir distribuer les torts, le corps médical devrait se demander pourquoi le public n'appuie que rarement la cause du médecin. Pour un conseiller en gestion***, la réponse est simple: c'est la faible représentation des médecins qui dure déjà depuis beaucoup trop longtemps. Les Fédérations des médecins sont trop imbues de protectionnisme: elles jouent à la «fine politique» plutôt que de représenter la volonté de leurs membres. La pratique médicale a évolué si rapidement que la représentation, plus technocratique, n'a pu suivre au même rythme de sorte que la réalité de la base et les besoins des membres échappent, du moins en grande partie, à une élite bureaucratisée.

Y a-t-il trop de consultations inutiles?

La seconde question à laquelle je tenterai de répondre concerne l'inutilité des consultations médicales. «Les gens consultent-ils les médecins inutilement?» Pour les fins de la réflexion, je retourne à l'anecdote d'un «cas» réel, celui de Monsieur X, hypocondriaque qui me consulte depuis 12 ans. Il venait donc avant même l'instauration de l'assurance-maladie, débourser le prix des consultations pour des vélléités multiples. A fortiori, aujourd'hui n'hésite-t-il pas, devant ce qui lui semble être une menace, à m'exposer ses doléances qui pourraient apparaître insignifiantes aux yeux d'un profane. Et pourtant, à chaque fois qu'il quitte mon cabinet, son anxiété est suffisamment dissipée pour qu'il puisse continuer à faire un bout de chemin jusqu'au prochain accrochage. Ce seul individu m'a consulté, entre 1970 et 1980, à 60 reprises. Il a été dirigé à trois consultations psychiatriques et deux fois le cardiologue a dû lui-même le rassurer. Les examens de laboratoire, les électrocardiogrammes et les radiographies ont dû être répétés. J'ai calculé un déboursé direct d'environ $1300 pour ce patients en 10 ans. D'aucuns affirmeront que ce patient a coûté annuellement $130 pour «rien». Dirigé vers d'autres intermédiaires, eût-il été soulagé à un moindre coût? Ma disponibilité devrait-elle être modifiée pour ce patient, si exceptionnel soit-il, au profit du patient coupé au doigt? La blessure psychologique n'a-t-elle pas aussi à être pansée?

Avant 1970, seuls les nantis pouvaient se faire rassurer sur la toux d'un enfant: «Ce n'est qu'une simple grippe et non une pneumonie», assurait le docteur. Aujourd'hui, tous ont également ce droit. Il appartient à tous de déterminer si ce droit doit être conservé ou aliéné. Notamment à cause des implications économiques. Pour en décider, il faudra évaluer les coûts d'une consultation précoce par rapport à une tardive, en se rappelant que l'incubation de la maladie coûte moins cher à traiter que sa complication. Il faut aussi se méfier des compilations technocratiques «a posteriori» qui évaluent à des «riens» les motifs de consultation. Ces compilations trompeuses disent «gastrite par excès alimentaire» alors que ce diagnostic cache l'impression d'un infarctus pour le patient au moment de sa consultation. Enfin, le patient qui consulte pour des «riens» n'est pas immortel et le médecin a toujours la hantise de complications physiques éventuelles.

En somme, diront les loustics. vous affirmez, comme Knock, que tout homme en bonne santé est un malade qui s'ignore. Belle promotion déguisée de la consultation inutile! Je souris à ce discours ironique mais j'ajoute qu'il est davantage de tradition que d'actualité. Je ne crois plus à cette accusation absurde de salle d'attente bourrée de fainéants et de fainéantes qui s'amusent chez le médecin. De telles affirmations sont une insulte à l'intelligence de nos gens d'ici. La population n'est pas dupe et pour ma part je lui fais confiance de savoir trouver son plaisir ailleurs que chez le médecin. Une fois rassurée sur la nature de ses symptômes, elle reconnaît rapidement elle-même le caractère bénin de certaines maladies pour lesquelles elle a consulté. L'excuse «de vous avoir dérangé, docteur, pour si peu» n'est pas rare et témoigne du sens commun de ces gens à qui je réplique de se réjouir du «si peu» qui signifie leur bonne santé dont ils doivent être satisfaits. Il m'arrive alors souvent de me demander comment puis-je satisfaire tous mes patients et me trouver moi-même satisfait? La gratification monétaire m'apparaît alors incapable d'assurer cette satisfaction.

Exceptionnelle, la consultation inutile fera le consensus de tous les médecins pour qu'elle soit proscrite. Affirmer que sa fréquence constitue un fléau économique relève d'une stratégie assez grossière, Qui, au Québec, en ce moment, a intérêt à vouloir détruire le principe même de la relation patient-médecin en écrasant la crédibilité de l'un et l'autre? Nous avons un système de soins qui se compare avantageusement à tout système étranger. La médecine québécoise atteint tous les standards de qualité et d'efficacité rencontrés ailleurs. Certes, il y a des lacunes, mais pourquoi ne pas reconnaître les mérites d'un système que nous avons tous ensemble voulu et construit? Pourquoi chercher noise et vouloir imputer des torts à l'une ou l'autre partie? Qu'on me comprenne bien, je suis pour les contrôles; que toute déviation soit corrigée, tout déviant puni! Le corps médical s'insurge cependant lorsqu'on généralise à partir de l'exception. La population doit aussi s'insurger lorsqu'elle est accusée de trop consommer à partir de quelques exemples douteux.

L'individualisme séculaire du médecin et le climat socio-affectif dans lequel il vit l'isolent de ses confrères et l'empêchent de créer avec ces derniers une pensée commune et une action concertée susceptible d'associer leurs concitoyens à leur propre démarche professionnelle. Protégé dans sa profession avec l'aide de la population, le médecin s'ajustera plus aisément à la demande de la clientèle. Si le médecin ne retrouve pas le leadership qui lui permettra de reprendre en main sa destinée, il continuera à être à la merci des vents du pouvoir politique. La population, comme toujours, risque de s'en trouver encore plus ballotée.

Alban PERRIER, M.D.
Laval

**Le plafonnement du revenu est une limite négociée au-delà de laquelle la rémunération est diminuée au quart de sa valeur habituelle. C'est un autre exemple démontrant que le médecin ne prodigue pas des soins à l'infini pour son bon plaisir. Peu de travailleurs consentiraient à une diminution de salaire pour leurs heures supplémentaires.

***Oleg Romar dans l'Actualité médicale Vol. 2 #16, 25 août 1981. «Le mythe et le médecin».

N.B.

- *Priorité est accordée dans cette page aux lettres d'intérêt général se rapportant a des articles parus dans LA PRESSE. La concision est recommandée.*
- *Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.*
- *LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrits ou autres documents non publiés.*
- *L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.*
- *Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.*
- *Si possible écrire à la machine, a double interligne.*
- *Prière d'adresser vos lettres comme suit : « Tribune libre », LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.*

VENTE 20% DE RABAIS
Offre valable jusqu'au 30 sept. 1981
Commandez maintenant et épargnez grâce à nos prix spéciaux. Vous économisez aussi sur le chauffage, la peinture, l'entretien, etc.
EN ALUMINIUM ROBUSTE, AVEC CONTRE-FENETRE ET MOUSTIQUAIRE
PORTES ET FENÊTRES
• Fabrication sur mesure
• Installation professionnelle
• Garantie écrite de 5 ans
• Choix de couleurs
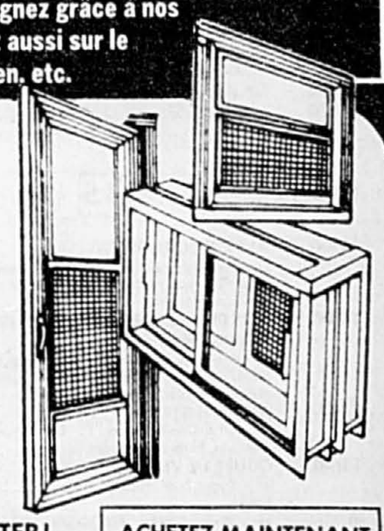
COMPAREZ AVANT D'ACHETER!
SERVICE D'ACHAT À DOMICILE
JOUR, SOIR ou FIN DE SEMAINE
ACHETEZ MAINTENANT PAYEZ EN JANVIER PAS D'INTÉRÊT
• TERMES FACILES
Estimation gratuite... Composez 731-7676
AUSSI AUVENTS ET PORTES PATIO — SOIR 481-6356
MORCO ALUMINIUM INC. 8225, av. Mayrand Montréal
• Achetez avec confiance • Plus de 25 ans d'expérience

LITTÉRATURE

Réginald Martel

Les 20 ans de Stanké

■ En vingt ans — déjà! — l'éditeur Alain Stanké s'est imposé chez nous par son dynamisme et par la qualité technique de ses livres. Il a commencé sa carrière aux Éditions de l'Homme, où il a été directeur pendant onze ans, il est passé ensuite aux Éditions La Presse, qu'il a fondées et dirigées pendant quatre ans, puis il a créé sa propre maison en 1975, les Éditions internationales Alain Stanké.

Le catalogue est varié, qui réunit des titres d'intérêt et de portée internationaux, des livres d'art sur nos artistes les plus connus et aussi quelques-uns des noms prestigieux de notre littérature, dont Gabrielle Roy, Marie-Claire Blais et Roch Carrier.

Son vingtième anniversaire, Stanké le célèbre en pensant aux happy few. Il édite en effet un album d'art: Jean-Paul Lemieux retrouve Maria Chapdelaine. Un tirage limité à 5,000 exemplaires se vendra 75$, tandis qu'une édition plus luxueuse encore, limitée à 125 exemplaires, sera vendue 5,000$ jusqu'au 15 octobre, 6,000$ ensuite.

Le programme d'édition du tout début de la saison littéraire promet déjà beaucoup. D'abord une brique de 500 pages de Françoise Sagan, la Femme fardée. Et pour nous en tenir aux titres littéraires, signalons un nouveau Roch Carrier, la Dame qui avait des chaines aux chevilles, et la réédition d'un des très bons romans de notre collègue de LA PRESSE Jacques Benoit, les Voleurs, dans la collection Québec 10/10.

Changements à la NBJ

Les revues littéraires qui survivent à leurs premiers numéros et s'inscrivent dans l'histoire littéraire sont parfois embarrassées par la présence de ceux qui ne se rendent pas compte qu'ils sont dépassés. Cela ne risque guère d'arriver à LA NOUVELLE BARRE DU JOUR, puisqu'une équipe relativement jeune, formée en 1977 au moment où la NBJ prenait la relève de LA BARRE DU JOUR (qui en avait bien besoin), vient de laisser la place à d'autres.

Nicole Brossard a déjà quitté la revue en 1979; Jean-Yves Collette et Michel Gay, qui sont les factotums de l'écrivain, ce personnage que représente l'Union des écrivains québécois, disent leurs adieux dans le numéro 105, daté de septembre 1981 et qui vient de paraître. Ils rappellent qu'en quatre ans la NBJ a publié quatre mille pages, qu'elle est devenue mensuelle et nécessaire.

Ce sont des auteurs de la revue (mais qu'on a pu lire ailleurs) qui assument désormais la direction de la NBJ: Hugues Corriveau, Louise Cotnoir et Lise Guèvremont. Ils promettent que la NBJ «poursuivra son travail d'ouverture en tant que lieu de création et de recherche».

Léautaud et ses amis

Les Amis de Léautaud entreprennent leur nouvelle saison. A cette occasion, Louis-Paul Béguin présentera aux participants un autre ami de l'écrivain, Roger Karl. Celui-ci fut acteur de cinéma et de théâtre, peintre, et écrivain sous le pseudonyme de Michel Balfort. Il a fréquenté la bohème des années 1900 à 1950: tout un bail! Outre Léautaud, il a connu de près Picasso, Matisse, Max Jacob, Jouhandeau, Jouvet et leurs amis. Il est l'auteur du Journal d'un homme de nulle part.

Louis-Paul Béguin évoquera cette époque et ces gens, le Léautaud de Karl et le Karl de Léautaud. D'autre part, Gilles Constantineau (on oublie peut-être qu'il fut un bon poète) présentera le deuxième volet de sa chronique du Journal littéraire. Une table ronde permettra aux participants d'amorcer la discussion.

La réunion, la première de cette nouvelle saison, aura lieu ce mercredi 16 septembre à 20 heures à l'étage du restaurant Chez Pierre, 1263, rue Labelle à Montréal. L'entrée est libre pour les Amis de Léautaud; elle est de 3$ pour ceux qui ne sont pas membres de l'association.

Des griefs encore

Le manque d'espace m'a obligé, dans un article récent, à limiter à l'affaire Aurore/Univers les griefs du monde de l'édition contre la Société de développement des industries culturelles (SDIC). On reprochait à celle-ci d'avoir laissé tomber l'Agence canadienne de distribution du livre (ACDL), fondée par 28 libraires qui y avaient investi 5,000$ chacun. Réponse de la SDIC: «Il n'y avait aucune possibilité de rentabilité.»

Les éditeurs s'inquiétaient aussi du réseau de librairies Dussault-Garneau, contrôlé à 51 pour cent par la SDIC (qui a acheté les actions de Hachette). M. Yves Dubé de l'Association des éditeurs canadiens (AEC) disait que le réseau, qui avait été dans le passé un bon client des éditeurs, paraissait l'être moins et se demandait où en était la SDIC dans le plan de redressement.

La restructuration est réalisée à 90 pour cent, a répondu le président de la SDIC, M. Guy Morin, «et puis au moins les éditeurs sont maintenant payés».

De tout en bref

La Société nationale des Québécois de Lanaudière lance jeudi à 17h30 à l'Auberge des Gouverneurs de Joliette un Répertoire des auteurs contemporains de la région de Lanaudière, préparé par M. Réjean Olivier et édité par Pleins Bords.

La loi et les règlements relatifs au développement des entreprises québécoises dans le domaine de l'édition, de la distribution et de la librairie sont entrés en vigueur à la fin du mois d'août. En termes plus simples, il s'agit de la loi-cadre du livre.

On a fondé le mois dernier à Alma la Société des amis de Louis Hémon. Les amis veulent servir la mémoire de l'écrivain, encourager la recherche sur l'homme et l'oeuvre et contribuer à la diffusion de celle-ci. Les intéressés s'adressent au président de la Société des amis de Louis Hémon, M. Jean-Marc Bourgeois, au (418) 662-6425.

Une nouvelle revue juive québécoise, JONATHAN, sera lancée dans une dizaine de jours. Elle sera dirigée par M. Victor Teboul.

Le troisième concours littéraire du mensuel LE TROISIÈME ÂGE est en cours. La date limite de présentation des manuscrits est le 31 décembre 1981. On se renseigne au numéro de téléphone de la revue, 384-2356.

Le concours littéraire annuel de l'association culturelle Arts et lettres de France est ouvert jusqu'au 4 janvier 1982. Il comporte les rubriques suivantes: poésie, contes, nouvelles, romans, théâtre, essais, biographies et ouvrages historiques. On peut obtenir le règlement de participation au secrétariat du concours, contre un coupon-réponse international, au 61, rue Kléber, F.33800 Bordeaux.

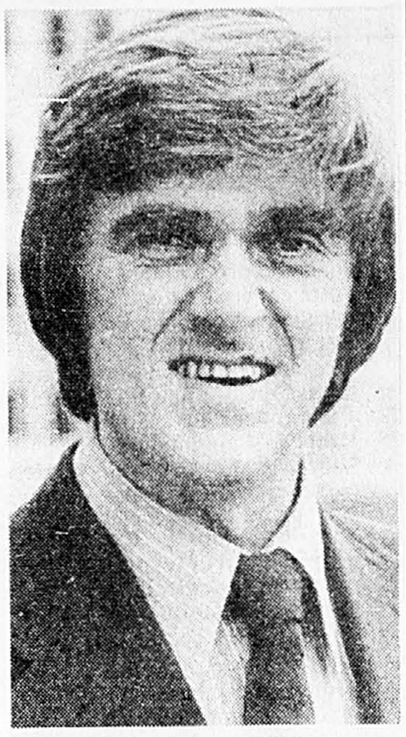

Alain Stanké, des éditions du même nom.

Plusieurs personnages familiers des téléspectateurs de Radio-Canada agrémentaient la visite de la maison de Radio-Canada en fin de semaine. Jean Duceppe, la vedette de Terre humaine, est également allé faire son tour. photo Pierre Côté

RADIO-CANADA OUVRAIT SES PORTES

Près de 100,000 visiteurs à la grande tour

■ La télévision d'Etat, dans sa haute tour de la rue Dorchester à Montréal, a reçu hier et samedi tout près de 100,000 visiteurs à l'occasion de son dixième anniversaire.

PIERRE BELLEMARE

Les chiffres exacts, mais encore officieux des relations publiques de Radio-Canada, parlent de 30,000 visiteurs samedi et 50,000 hier... et il a failu en refuser quelques milliers qui s'entêtaient hier en fin d'après-midi à faire le pied de grue à la porte principale de la grande Maison.

Plusieurs artistes bien connus étaient de la partie, essentiellement pour signer de nombreux autographes. Jean Duceppe, entre autres, s'est réfugié dans les décors du téléroman «Terre humaine» où il personnifie le grand-père Jacquemin.

Les téléphiles ont pu se rendre dans la majorité des studios, passer à travers la salle des nouvelles (remise à neuf au lendemain du récent conflit de travail) et à travers aussi des services du film (où il faudrait consacrer 24 heures sur 24 durant 60 ans pour visionner tous les films) et la salle des décors, qui pourrait meubler 300 logements de 4 pièces.

Tout au long de la visite, les gens étaient aiguillonnés par des systèmes de cassettes qui faisaient entendre les voix des Bernard Derome, des Richard Garneau et plusieurs autres, du genre «Vous entrez maintenant dans la salle de maquillage...».

En matinée samedi, plus de 5,000 parents et amis des employés de Radio-Canada ont défilé de la sorte dans cette espèce de labyrinthe balisé par des rubans aux couleurs jaunes. Une semblable visite avait été organisée l'an passé par le service anglais de Radio-Canada et... il est question de répéter l'expérience le week-end prochain.

TÉLÉ-CÂBLE

Les émissions à ne pas manquer

15 31 20h00

FOOTBALL COLLÉGIAL

Le football collégial met aux prises les meilleures équipes des cégeps québécois. En route vers le Bol d'or: Les Remparts de CMR (Collège Militaire Royal de St-Jean) rencontrent les Trappeurs de Marie-Victorin.

20 26 17h30

À QUATRE PATTES

Oncle Pierre, en compagnie d'Eric St-Pierre, éleveur et entraîneur spécialisé, nous renseigne sur la façon de choisir un chien. Il est important de se procurer une race de chien qui convienne à notre mode de vie et on nous explique pourquoi.

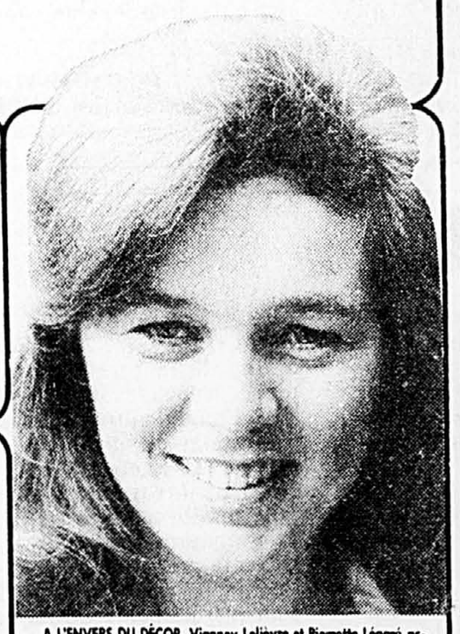

A L'ENVERS DU DÉCOR, Vianney Lelièvre et Pierrette Légaré accueillent Charlotte et Hervé, Véronique LeFlaguais,en vedette à la Comédie nationale jusqu'au 4 oct., et Edith Butler (Photo) qui nous parle de son spectacle «Je m'appelle Edith» présenté au théâtre du Nouveau-Monde du 15 au 26 septembre. Au canal 25 (Télé-Reportage) à 20:00 et minuit, mercredi 6:00, jeudi 16:00, samedi et dimanche 20:00.

SPORTS ET LOISIRS 15 31

07:00 **LA BONNE HABITUDE** Le conditionnement physique avec la collaboration de Kino-Québec.
07:15 **COMMUNIQUÉS**
07:30 **LA BONNE HABITUDE**
07:45 **COMMUNIQUÉS**
08:00 **LES COURSES À BLUE BONNETS** Présentation des courses du samedi.
08:30 **SPORT CIBLE**
09:00 **CONCOURS HIPPIQUE TERRE DES HOMMES** Cette épreuve se situe à l'intérieur du Circuit équestre du Québec comprenant 4 compétitions. Sauteurs juniors (ouverte) et sauteur junior (Québec fermé).
12:00 **COMMUNIQUÉS**
13:00 **SOCCER** Tournoi International Midget de l'Estrie (1ère de 4). De l'Université de Sherbrooke, Maisonneuve affronte C.S. Québec.
16:00 **COMMUNIQUÉS**
17:00 **LA BONNE HABITUDE**
17:15 **COMMUNIQUÉS**
17:30 **LES COURSES À BLUE BONNETS** Présentation des courses du samedi.
18:00 **LE MONDE DES COURSES** Ligne ouverte en direct de Blue Bonnets animée par Robert Arel.
18:30 **SPORT CIBLE**
19:00 **COMMUNIQUÉS**
20:00 **FOOTBALL COLLÉGIAL** Voir encadré
23:00 **SPORT CIBLE**
23:30 **LES COURSES À BLUE BONNETS** Présentation des courses du samedi.

ENFANTS ET JEUNESSE 20 26

09:30 **LEÇONS DE CHOSES** Ce qui se passe dans les camps Jeunese comme le camp Marcel. On parle aussi du cinquantenaire du Cercle des Jeunes Naturalistes.
10:00 **GRENIER SOUS LA MER** «LES POISSONS TROPICAUX D'EAU DOUCE». La vie des poissons tropicaux
10:30 **LES ORALIENSLES CENT TOURS DE CENTOUR**
11:00 **PAROLE AUX JEUNES** Des jeunes de niveau secondaire discutent de différents thèmes: La drogue.
11:30 **LES DÉLICES DE GOUTATOU** «DÉJEUNER AU JARDIN». Goutatou élabore un repas simple.
12:00 **COSMOTEC** Le commodore Balthazar apprend à Meurise d'où vient l'écriture.
12:30 **SUIVEZ LE COURANT** Voir 09h00.
13:00 **COURT MÉTRAGE** «LA MULE DU PAPE». Pied nus, dans leurs costumes de cardinaux, les enfants se promènent dans les rues de leur ville et d'Avignon.
13:30 **SOUPIRS ET VARIATIONS** Approche de l'oiseau, le conte musical de S. Prokofief, Pierre et le loup est raconté aux enfants.
14:00 **PAROLE AUX JEUNES** Voir 11h00.
14:30 **HISTOIRE DE LA MUSIQUE** Présentation du vécu de la musique chez les Grecs. Les percussions. Démonstration.
15:00 **ENFANTS DU THÉÂTRE** Les enfants s'expriment à partir de thèmes: Les images, les machines, machine collective.
15:30 **GRENIER SOUS LA MER** Voir 10h00.
16:00 **KALEIDOSCOPE**
16:30 **LEÇONS DE CHOSES** Voir 09h30.
17:00 **PLUCHE ET BRINDILLE** Pluche enseignera à Brindille, la gauche et la droite,aussi elle aura à démêler les choses d'une même couleur.
17:30 **À QUATRE PATTES** Voir encadré
18:00 **SUIVEZ LE COURANT** Voir 09h00.
18:30 **LES ORALIENSLES CENT TOURS DE CENTOUR** Voir 10h30.
19:00 **LES DÉLICES DE GOUTATOU** Voir 11h30.
19:30 **PAROLES AUX JEUNES** Voir 11h00.

COURS 15 24

09:00 **ARTS DÉCORATIFS** Encadrement: Invitée: Carmelle Souchereau. Elle explique le choix du matériel pour les encadrements.
10:00 **NOS PRINCIPALES INSTITUTIONS FINANCIÈRES** La banque du Canada. Invité: Jacques Clément, chef, Division de Montréal. Comment et pourquoi a été formé la banque.
11:00 **ALIMENTATION** La nutrithérapie (leçon 1): Les légumes, poissons, fruits et fromage.
11:30 **COUPE DE VIANDE** Inv.: Roger Baril. Historique de la Cie IGA-Boniprix. Inv.: René Labelle. Présentation du programme d'information.

*Entre 09h00 et 12h00 les émissions de sport sont présentées au 31 seulement.

Pour les régions qui reçoivent 30 canaux ou plus

6 13h00

QUATRE TRENTE SOUS POUR UNE PIASTRE

LE TEST ALIMENTAIRE: Les marinades et la relish sucrée.

CHRONIQUE BANQUE: Régime enregistré d'épargne-retraite avec Daniel Demers.

CHRONIQUE METRO: Les fondues bourguignone et chinoise.

LES MINI-TESTS: Appareils à fondue. Les téléphones avec Ernie Karkoukly. Cette émission est animée par Girard St-Denis et Richard Johnson.

Pour les régions qui reçoivent 21 canaux

15 11h30

COUPE DE VIANDE

Sous le titre «Vous êtes bien servi» on retrouve un cours qui nous informe, entre autres, sur les soins qui entourent la mise en marché de la viande. Jean-Claude Laurent anime cette série de treize émissions.

Ces émissions sont présentées aux abonnés des systèmes de câblodistribution faisant partie du Réseau Inter-Vision

Cablevision nationale	270-6161
Télécâble Vidéotron	656-2111
Télécâble de la Rive Sud	833-1920
Câblovision Haut Richelieu	346-1127
Transvision Rive Sud	655-6300
Télécâble des Mille Iles	471-2710

15 ou 20 s'adresse aux abonnés qui reçoivent 21 canaux; 24 26 ou 31 s'adresse aux abonnés qui reçoivent 30 canaux ou plus. **À QUÉBEC:** «Sports et Loisirs» est diffusé au canal 29. «Enfants et jeunesse» au canal 26 et «Cours» au canal 25.

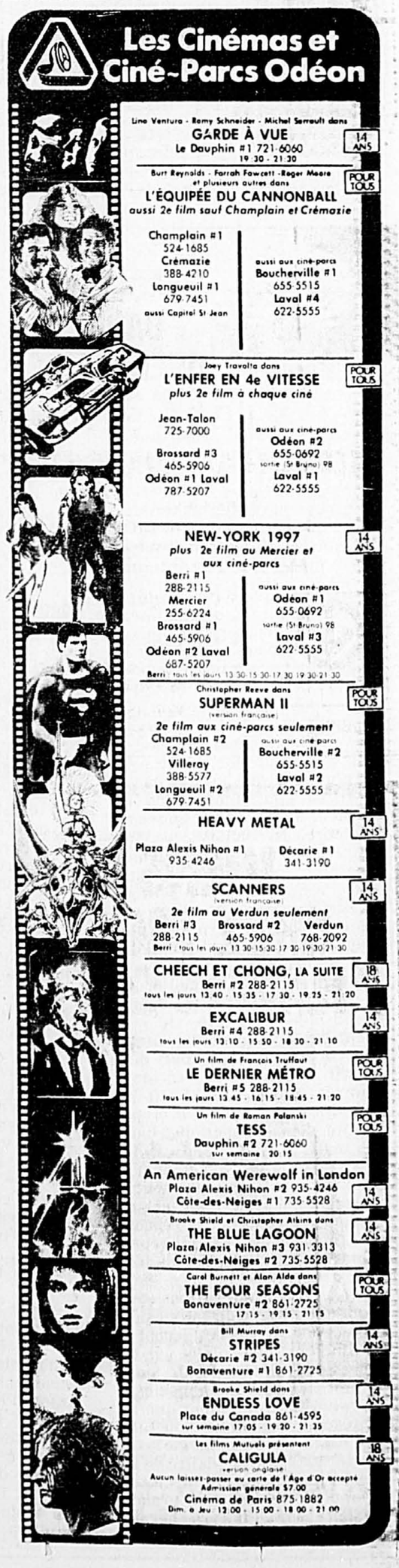

VANESSA REDGRAVE,
MEILLEURE ACTRICE DES SPÉCIAUX

Hill Street Blues rafle les *Emmy*

■ LOS ANGELES (AP, UPI) — «Hill Street Blues», le téléroman le moins regardé du réseau NBC, mais le plus prisé par les critiques, s'est mérité huit des 28 trophées «Emmy» remis hier soir, y compris celui de la meilleure série dramatique et ceux de la meilleure actrice et du meilleur acteur dans la même catégorie, remportés respectivement par Barbara Babcock et Daniel J. Travanti. Il s'agit d'un record pour une série, record que détenait depuis 1973 «The Julie Andrews Hour».

Vanessa Redgrave a remporté le trophée de la meilleure actrice dans la série des spéciaux, pour son interprétation de Fania Fenelon, une prisonnière juive dans un camp de concentration nazi dans «Playing for Time». On se souvient que la communauté juive avait protesté contre le choix de Mme Redgrave pour jouer ce rôle à cause de la prise de position de la comédienne en faveur des Palestiniens.

Le trophée du meilleur acteur dans la même catégorie est allé à Anthony Hopkins, lequel, ironiquement, interprétait le rôle d'Adolph Hitler dans «The Bunker».

«Taxi», du réseau ABC, a remporté six trophées, y compris celui de la meilleure émission dans la catégorie des comédies et celui du meilleur acteur qui est allé à Judd Hirsch et celui du meilleur acteur de soutien, Danny De Vito.

Eileen Brennan, qui interprétait le rôle du Capitaine Lewis dans «Private Benjamin» du réseau CBS, a remporté le trophée de la meilleure actrice de soutien dans la catégorie des comédies-variétés. C'est la première fois qu'une chanteuse remporte un Emmy pour un rôle tenu dans une pièce de théâtre filmée.

Lou Grant

Nancy Marchand qui joue le rôle de Margaret Pynchon dans «Lou Grant» s'est mérité le prix de la meilleure actrice de soutien dans la série des dramatiques. Elle avait déjà remporté le même prix dans la même catégorie en 1978 et en 1980.

Les trophées des meilleurs acteurs de soutien dans la catégorie des spéciaux sont allés à Jane Alexander, l'Alma Rose de «Playing for Time» et à David Warner qui joue Falco dans «Masada».

Le trophée de la meilleure série limitée est allé à «Shogun» du réseau NBC.

La trente-troisième cérémonie annuelle de remise des Emmy s'est donc déroulée cette année dans la joue et l'excitation, le nombre de vedettes présentes étant sans précédent. L'an dernier, la cérémonie avait été boycottée par les acteurs en grève.

Ed Asner, le comédien qui joue le rôle de «Lou Grant» et qui était en nomination comme meilleur acteur dans la catégorie des dramatiques et qui avait été un des leaders de la grève l'an dernier, animait hier soir la cérémonie en compagnie de Shirley NacLaine.

Lucille Ball à qui on a accordé un Emmy spécial pour ses 30 années à la télévision.

L'ITALIE PLEURE UN GRAND POÈTE

Eugenio Montale

■ MILAN (AFP) — L'Italie pleure dimanche la mort de l'écrivain Eugenio Montale (Prix Nobel 1975), que toute la presse s'accorde à décrire comme le plus grand poète italien du XXe siècle.

Eugenio Montale s'est éteint samedi soir, à l'âge de 85 ans, dans la clinique Pie-X de Milan

Sa poésie sévère et difficile, sa vision pessimiste et angoissée du monde le désignent comme le chef de file de «l'hermétisme», école poétique particulièrement influente en Italie avant la Deuxième Guerre mondiale.

Son premeir recueil important date de 1925. Il s'agit «d'Ossi di seppia» (Os de seiche), dont le style dense et laconique le signale rapidement.

Soleil d'automne ce soir

le tritorium — 255 est Ontario, Montréal — PRIX $6.00 — HEURE 20h30 — Stephen Faulkner (Cassonade) *Folk-Rock*

l'uqam Salle Marie Gerin-Lajoie — 455 Saint-Denis, Montréal — PRIX $6.00 — HEURE 20h30 — Montréal Transport Ltée. *Spectacle Fou et Total*

le salon des cent — 1647 Saint-Denis, Montréal — gratuit — HEURE 21h00 — Marcel Décoste *Folk-Rock*

chez dumas Bar Emery — 331 Emery, Montréal — gratuit — HEURE 22h00 — Jacques Labelle et Michel Donato Trio *Jazz*

ADOLESCENTS 14 à 17 ans avec photo et cartes d'identité $3.50 (sauf DOLLARD et IMPÉRIAL)

«Deux heures entières de fortes sensations» — Rex Reed
RAIDERS of the LOST ARK 14 ANS DOLBY STEREO
IMPERIAL 1430 BLEURY 288-7102 PdesA — 12.30, 2.40, 4.50, 7.05, 9.20

BRIAN DE PALMA 18 ANS Adultes — LE MAÎTRE DU MACABRE VOUS INVITE À UN SPECTACLE À LA TOUTE DERNIÈRE MODE DANS LE CRIME — PULSIONS — MICHAEL CAINE ANGIE DICKINSON
2e FILM Soulement LAVAL · VERSAILLES · GREENFIELD Pk.
PARISIEN: 12.25, 2.15, 4.05, 6.00, 7.50, 9.45, LAVAL: SEM. 7.35, VERSAILLES: SEM. 7.30. — Le PARISIEN 2 486 STE CATHERINE O 866 3856 — LAVAL 2 CENTRE LAVAL 688 7776 — VERSAILLES 2 PLACE VERSAILLES 353-7880

UN SOMPTUEUX CHEF D'OEUVRE... 14 ANS — ISABELLE HUPPERT — UN RÉGAL POUR L'OEIL! — LA DAME AUX CAMÉLIAS
ISABELLE HUPPERT GIAN MARIA VOLONTÉ BRUNO GANZ — UN FILM DE MAURO BOLOGNINI
PARISIEN: 1.00, 3.05, 5.15, 7.25, 9.35, LAVAL: SEM. 7.00, 9.15 — LAVAL 3 CENTRE LAVAL 688 7776 — Le PARISIEN 5 480 STE CATHERINE O 866 3856

«UN DES MEILLEURS FILMS DE L'ANNÉE!» —After Dark 18 ANS Adultes — un film de NICOLAS ROEG — ENQUÊTE SUR UNE PASSION
ELYSEE 2 35 MILTON 842 6053 SEM. 6.40, 9.10

COMÉDIES ET PROVERBES — POUR TOUS — ERIC ROHMER — la femme de l'aviateur ou on ne saurait penser à rien — PHILIPPE MARLAUD MARIE RIVIERE ANNE LAURE MEURY MATHIEU CARRIÈRE
ÉLYSÉE 1 35 MILTON 842 6053 SEM. 7.05, 9.10

18 ANS Adultes — Un film de BRIAN DE PALMA — BLOW OUT
LOEWS: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15. SNOWDON: SEM. 7.00, 9.00
LOEWS 2 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL — SNOWDON 5225 DECARIE 482-1327

Une comédie colossale! — Ne la sous-estimez pas! — POUR TOUS — Under the Rainbow
LOEWS: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00, DORVAL: SEM. 7.00, 9.00
LOEWS 3 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL — DORVAL 2 260 AVE DORVAL 631-8588

VICTORY — NOW IS THE TIME FOR HEROES. — POUR TOUS — 12.10, 2.25, 4.40, 7.00, 9.20
PLACE VILLE-MARIE CINEMA 1 866-2644

BO DEREK RICHARD HARRIS — TARZAN THE APE MAN — 14 ANS — 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00
PALACE 1 698 ST-CATHERINE W. 866-6991 McGILL — MGM United Artists

LUNCH WAGON — 18 ANS — 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00
LOEWS 5 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL

GEORGE A. ROMERO'S KNIGHTRIDERS — 14 ANS — PALACE: 1.00, 3.40, 6.20, 9.00, DOLLARD: OUVERTURE 7.00, RADIO AM REQUIS
PLUS DRIVE-IN ONLY DEFIANCE — PALACE 6 698 ST-CATHERINE W. 866-6991 McGILL — Cineparc DOLLARD 1 TRANS CANADIENNE S 55 684-8442

The BURNING — It will take you further than fear. — 18 ANS — PALACE: 12.30, 2.20, 4.10, 6.00, 7.50, 9.40, FAIRVIEW: 6.25, 8.05, 9.45
PALACE 2 698 STE-CATHERINE O. 866-6991 McGILL — FAIRVIEW 2 TRANS-CAN S 52 697-8095

Didier FARRÉ présente — POUR TOUS — UN FILM DE CLAUDE LELOUCH — 120 comédiens — 10.000 figurants — 200 danseurs — LES UNS ET LES AUTRES — Laissez-passer non valables
Le PARISIEN 1 480 STE CATHERINE O 866 3856 — 1.00, 4.45, 8.30

LE FILM CHOC "l'image d'une génération" 14 ANS — A 12 ans... du valium. A 13 ans... de l'héroïne. Ensuite, elle commença à faire le trottoir. — MOI, CHRISTIANE F., 13 ANS, DROGUÉE, PROSTITUÉE...
PARISIEN: 12.00, 2.20, 4.40, 7.05, 9.25. GREENFIELD: SEM. 6.45, 9.05. LAVAL: SEM. 6.45, 9.05. VERSAILLES: SEM. 6.45, 9.05.
Le PARISIEN 4 480 STE CATHERINE O 866 3856 — LAVAL 1 CENTRE LAVAL 688 7776
GREENFIELD PARK 1 PL GREENFIELD PARK 671-6129 — VERSAILLES 1 PLACE VERSAILLES 353-7880

14 ANS — L'HOMME ÉLÉPHANT — JE NE SUIS PAS UN ANIMAL! JE SUIS UN ÊTRE HUMAIN! JE SUIS UN HOMME!
Le PARISIEN 3 480 STE CATHERINE O 866 3856 — 12.10, 2.25, 4.45, 7.05, 9.25

POUR TOUS — Les Plouffe — un film de GILLES CARLE — d'après le roman de ROGER LEMELIN
RIVOLI 1 ST-DENIS ET BELANGER 277-3125 — SEMAINE À 8.00 P.M.

18 ANS Adultes — Personne ne sait qui elle est ni quelle sera sa prochaine victime. — SŒUR MEURTRIÈRE — ANITA EKBERG • JOE DALLESANDRO • LOU CASTEL • ALIDA VALLI — Plus: 2e GRAND FILM
CHÂTEAU 1 ST-DENIS ET BELANGER 271-1103 — CHÂTEAU: 1.00, 4.00, 7.00, 8.30, GREENFIELD: SEM. 6.45, 8.20, VERSAILLES: SEM. 6.30, 8.05
GREENFIELD PARK 2 PL GREENFIELD PARK 671-6129 — VERSAILLES 3 PLACE VERSAILLES 353-7880

18 ANS Adultes — SUPER SENSATIONNEL!!! — LINGERIES INTIMES
LAVAL 5 CENTRE LAVAL 688 7776 — CHECK UP à la SUÉDOISE — le DROIT de CUISSAGE
CHÂTEAU 2 ST-DENIS ET BELANGER 271-1103 — CHÂTEAU: 12.10, 2.30, 4.45, 7.05, 9.20, LAVAL: SEM. 6.25, 7.35, 8.45

RINGO STARR BARBARA BACH — L'HOMME DES CAVERNES — DENN — POUR TOUS — SHELLEY LONG — POUR: «LE GANG DES FRÈRES JAMES»
RIVOLI 2 ST-DENIS ET BELANGER 277-3125 — SEM. 6.10, 7.50

POUR TOUS — THIS IS ELVIS — Warner Bros.
PALACE 3 698 STE-CATHERINE O. 866-6991 McGILL — 12.15, 2.05, 3.55, 5.45, 7.35, 9.25

Aucune défense possible — WOLFEN — ORION — 14 ANS — SEM. 7.00 ET 9.10
LaCité 3 3575, AV. DU PARC 844-2829

Le maximum de plaisir pour votre argent — 14 ANS — LA CITÉ: Sem. 7.15, 9.15. DORVAL: Sem. 7.00, 9.00. YORK: 1.15, 3.15, 5.15, 7.20, 9.25
LaCité 1 3575, AV. DU PARC 844-2829 — arthur — Dudley Moore Liza Minnelli
DORVAL 3 260 AVE DORVAL 631-8586
YORK 1487 STE CATHERINE O 937-8978 Gay — ORION — WARNER BROS.

À la Cour suprême, ils ne sont que huit contre une seule femme... mais quelle femme! — 14 ANS — FIRST MONDAY IN OCTOBER
AVENUE 1224 AVE GREENE 937-2747 — SEM. 7.00, 9.00

VENEZ AU PALAIS DU PLAISIR OÙ TOUT MÂLE EST ROI! 18 YEARS — PLEASURE PLACE
Continu depuis midi — PLUS DEUXIEME FILM — À chaque cinéma cassettes video a vendre!
CINEMA L'AMOUR 849-6227 4015 St LAURENT — PICCADILLY 4025 Sherbrooke w 486-2871

COURS ART DRAMATIQUE — Jean-Marie da Silva vous invite à travailler l'expression corporelle, l'expression verbale. Ateliers pour adultes et enfants Rens.: 843-4384

ÉCOLE DE DANSE QUÉBÉCOISE — LOUP-GAROU — SESSION AUTOMNE 81
Invitation à tous... — Soirée publique avec cours et renseignements sans frais. — Mardi le 29 septembre
• Danse québécoise • Gigue • Cuillères
Inscriptions: 14-15-16 sept. de 19h à 21h
Renseignements: 581-0919
METRO — Cadillac

18 ANS Adultes — DES PETITES CHATTES BIEN CHALEUREUSES — plus — LE RETOUR DES VEUVES — Dès: 12:00 — PAPINEAU 1 — omega 2 — Dès: 1:30
"KINKY!" "EROTIC FUN!" "A MUST" "A VOYEUR'S DELIGHT!" — the tale of TIFFANY LUST — Dès: 12:00 — PAPINEAU 2 — EROS — 2nd. EROTIC FILM — Dès: 10:00
Three Ripening CHERRIES — Dès: 10:00 — EVE — PLUS — 2nd. EROTIC FILM — Dès 10:00

René Malo présente — MICHEL BLANC BERNARD GIRAUDEAU THÉRÈSE LIOTARD — VIENS CHEZ MOI J'HABITE CHEZ UNE COPINE — POUR TOUS
Un film de PATRICE LECONTE — Musique de RENAUD — Une production FILMS CHRISTIAN FECHNER
DÈS VENDREDI AUX CINÉMAS — PARISIEN - LAVAL - VERSAILLES - GREENFIELD

THE TIMELESS LAND — 1ère PARTIE — CE SOIR À 21H
L'Australie (1788-1811), un pays établi au sein de l'intrigue et de la violence. Un quart de siècle de lutte raconté en quatre soirées de drame émouvant. À ne pas manquer les 14, 15, 16 et 17 septembre à 21h.
CFCF 12 cable 11 — le 12 en première

JE PERDS... EN BEAUTÉ

Je n'avais pas besoin de perdre beaucoup de poids, mais je désirais m'amenuiser un peu et mieux me sentir. La Clinique de contrôle de poids permanent m'a été d'un grand secours. En seulement six semaines, grâce à leur régime de contrôle de poids personnalisé, j'ai dépassé le but quant à la perte de poids que je m'étais fixée. Les infirmières et les nutritionnistes de la Clinique de contrôle de poids permanent m'aidèrent et m'encouragèrent grandement. Ils m'incitèrent à me présenter tous les jours et ne cessèrent de m'encourager.

LA CLINIQUE DE CONTRÔLE DE POIDS PERMANENT FAIT PERDRE DU POIDS FACILEMENT.

De 8h à 19h du lundi au vendredi
MASTER CHARGE/VISA

CLINIQUE DE CONTRÔLE DE POIDS PERMANENT

MAINTENANT 8 CLINIQUES

• MONTRÉAL
2020, rue University, suite 1624
Métro McGill, Montréal 845-9141

• MONTRÉAL
5165, chemin Queen Mary, suite 512
Montréal 489-6891

• MONTRÉAL
6070 est, rue Sherbrooke, suite 203
Sortie métro Cadillac 252-1101

• LAVAL
2525, rue Daniel-Johnson, suite 210
Chomedey, Laval 687-7290

• DOLLARD-DES-ORMEAUX
3639, boul. des Sources, Montréal
Près du centre Centennial Plaza 683-0320

• BROSSARD
1680, boul. Provencher, suite 305
Voisin du Mail Champlain, Brossard 465-7741

• QUEBEC
580 est, av. Grande-Allée, suite 590
Québec 525-5137

• SAINTE-FOY
Complexe centre-ville
2600, boul. Laurier Sainte-Foy, Québec 659-4596

REPRISE DU «REQUIEM ALLEMAND» À LA TÉLÉ

Une idée heureuse, une expérience enrichissante

«EIN DEUTSCHES REQUIEM» («Un Requiem allemand»), sur des textes de la Bible, pour choeur mixte, soprano, baryton et orchestre, op. 45 (Johannes Brahms). Tudor Singers, Choeur de l'église St. Andrew and St. Paul, Choeur de l'Université de Montréal et Choeur de l'OSM (préparation chorale: Wayne Riddell), Teresa Kubiak, soprano, John Cheek, baryton, et Orchestre Symphonique de Montréal. Dir.: Charles Dutoit. Jeudi soir, église St. Patrick. Concert enregistré pour la télévision; diffusion dans le cadre des «Beaux Dimanches» à une date à être annoncée.

CLAUDE GINGRAS

■ Le *Requiem allemand* de Brahms — *Un Requiem allemand*, si on traduit très fidèlement le titre original — avait été le point culminant du Festival Mozart-Brahms présenté cet été à l'église Notre-Dame par Charles Dutoit et l'OSM. L'idée était tout à fait heureuse de le reprendre, cette fois pour une émission de télévision qui, diffusée en différé, permettra à des milliers de personnes de découvrir à leur tour ce chef-d'oeuvre. Heureuse idée, encore, que celle de faire coïncider cette réalisation-TV avec une audition publique. Repris moins de deux mois après la présentation originale (28 juillet), l'audition enregistrée jeudi soir, cette fois en l'église irlandaise St. Patrick, avait de nouveau attiré un auditoire considérable: les 1,500 laissez-passer s'étaient enlevés en quelques jours, preuve qu'il y a toujours du public pour les bonnes choses!

Le choeur a le grand rôle dans cette oeuvre de réflexion qu'est le *Requiem* de Brahms: il est présent dans chacune des sept parties qui le composent, y compris dans les trois où il y a un soliste (il n'y a du reste que deux solistes: un soprano, qui a une seule page à chanter, et un baryton, qui en a deux). La prestation tout à fait exceptionnelle de ce choeur mixte de 150 voix, préparé avec le plus grand soin par Wayne Riddell et que Dutoit a inspiré au moment venu, cette prestation, dis-je, avec des voix de femmes purement angéliques que contrepointaient ténors et basses, nous a valu une audition mémorable, au plan musical et, surtout, au plan spirituel. Ce fut là une de ces expériences dont l'auditeur sort enrichi.

Si l'audition de jeudi soir fut une superbe illustration de ce que doit être une vraie préparation chorale, elle apporte aussi une nouvelle confirmation des immenses qualités de Charles Dutoit comme interprète du répertoire romantique allemand. La dignité constante, la profondeur de la pensée, les contrastes aussi, de puissance et de douceur (timbales rugissantes et cordes expressives): telles sont, à mon sens, les caractéristiques de la conception et de la direction de Dutoit. Certains tempi auront pu paraître un peu «rapides» à ceux qui ont pour seule référence l'enregistrement qu'ils possèdent... Il faut aller à la partition. Et constater que, par exemple, la quatrième partie, que Dutoit prend dans un tempo assez allant, est bien indiquée comme telle: «massig bewegt» (c.-à-d. modérément animé). Par ailleurs, s'il a pris le mouvement suivant un peu vite par rapport à l'indication de Brahms — «langsam», c.-à-d. lentement — c'était de toute évidence pour faciliter la tâche au soprano. Teresa Kubiak a chanté d'une fort belle voix mais dans un style presque d'opéra, alors que John Cheek, le baryton, très belle voix lui aussi, a connu quelques problèmes d'ordre rythmique...

Heureusement, les trois solos ne correspondent qu'à quelques minutes d'une audition qui en a duré 80 et que les 1,500 personnes présentes ont écoutée dans un silence édifiant.

Un répertoire des arts populaires

■ (PC) — La Société des arts traditionnels du Saint-Laurent a lancé la semaine dernière son édition 1981 du Répertoire des groupes d'arts populaires de Montréal et sa région (danse, chant, musique).

Le répertoire comprend un relevé des groupes de folklore québécois et des groupes ethniques, un calendrier de fêtes ethniques et festivals traditionnels, et une liste des regroupements et associations qui oeuvrent dans le domaine des arts populaires, tant ethniques que québécois. Une liste de personnes-ressources en danse folklorique complète le répertoire.

ymca

CENTRE-VILLE

849-8393

Conditionnement physique

Lundi

VENEZ VOIR

De retour, à la demande générale!

Terre humaine, à 19h30

Le très populaire téléroman de Mia Riddez-Morisset vous revient, avec une nouvelle saison pleine de drames et d'heureux moments. Ce soir, une nouvelle vient bouleverser la famille Jacquemin... Avec Jean Duceppe, Sylvie Léonard, Guy Provost, Marjolaine Hébert, Denyse Chartier et Alain Gélinas. Une réalisation de Geneviève Houle.

La Guerre des nerfs

A Télé-sélection, à 20h00

Surpris en train de réaliser un vol, un bandit prend une jeune fille en otage. Joe LaFrida, un policier, se met en frais de libérer celle-ci... à tous prix. Version française de *Police Story*, ce suspense de tous les instants met en vedette Vic Morrow, Edward Asner et Diane Baker, dans une réalisation de William Graham.

Le secret des sauces

La Fine Cuisine d'Henri Bernard, à 19h00

Pour vous mettre l'eau à la bouche, en ce début de saison, le chef Bernard vous dévoile les secrets des maîtres-sauciers. Une réalisation d'Alex Page.

Du nouveau, avec Languirand!

Vivre ici maintenant, à 22h00

Ecrite, interprétée et réalisée par Jacques Languirand, cette nouvelle série s'interroge sur l'être humain et son milieu, et plus particulièrement, ce soir, sur la notion de bonheur...

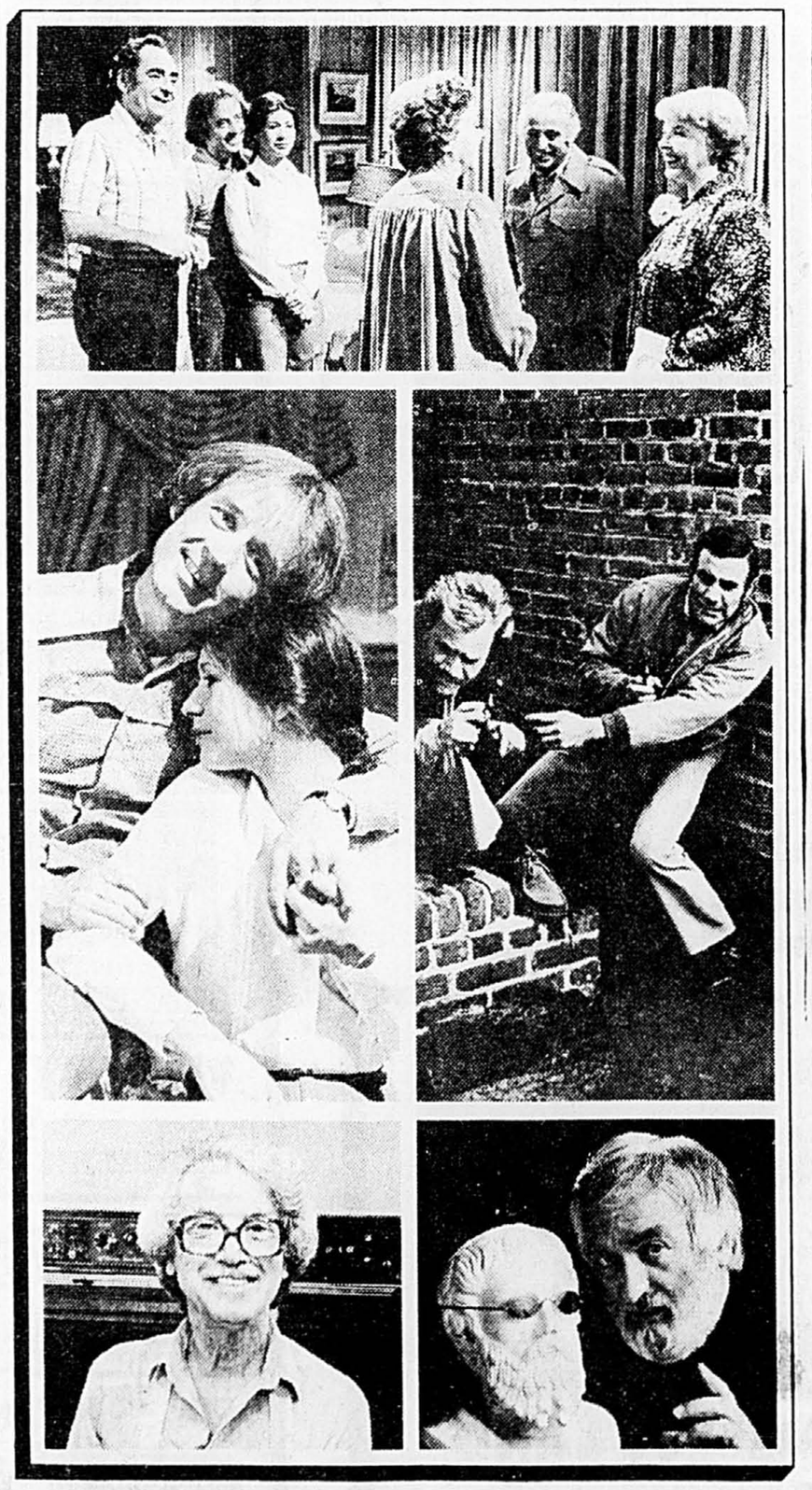

RADIO-CANADA D'ABORD

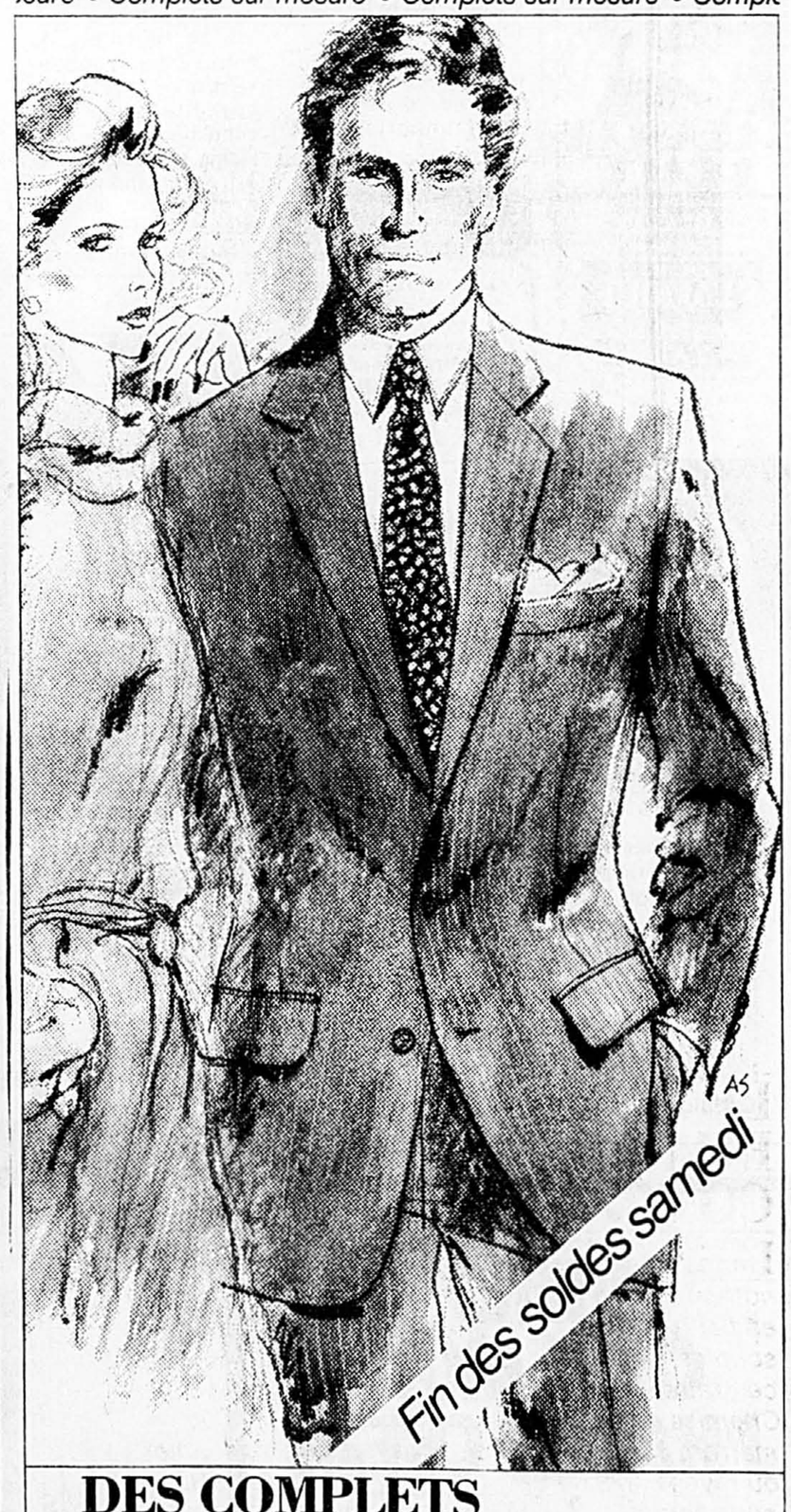

DES COMPLETS SUR MESURE D'UNE QUALITÉ SANS MESURE $298.

En solde chez H.R., de superbes complets faits sur mesure, taillés dans de somptueux tissus d'automne et d'hiver, dont plusieurs sont importés et se portent tout l'année.
Nous offrons un choix exceptionnel de modèles élégants, soigneusement coupés et ajustés par nos maîtres tailleurs.
Profitez dès aujourd'hui de ce solde... démesuré!
Complet $298. Gilet $54. Pantalon additionnel $75.
Supplément de prix pour tailles 47 et plus.

HOLT RENFREW

SHERBROOKE ET DE LA MONTAGNE • ROCKLAND • FAIRVIEW • ANJOU • PLACE VILLE MARIE
H.R. OUVERT JEUDIS ET VENDREDIS JUSQU'À 21 H.

Contrôleurs aériens: en cas de grève, le Canada ne pourrait pas assurer 80% des vols comme le font les USA

■ OTTAWA (PC) — Si les négociations avec les contrôleurs aériens canadiens aboutissent à l'impasse cet automne, les usagers du transport aérien au Canada disposeront d'un service bien plus réduit que celui qui est maintenu actuellement aux États-Unis durant la grève des contrôleurs, estiment les responsables des Transports.

Environ 80 pour cent du trafic aérien américain a pu être maintenu après que le président Ronald Reagan ait congédié quelque 12,000 contrôleurs qui étaient sortis en grève le mois dernier. Durant un conflit semblable au Canada, les vols seraient réduits aux urgences.

Pourquoi? Parce que le Canada ne dispose pas de personnel cadre dans les tours de contrôle des aéroports pouvant être mobilisé au besoin, ce qui signifie que les vols commerciaux seraient paralysés. Et si l'on met les choses au pire, cela pourrait se produire à la veille de la période de Noël.

Les aiguilleurs du ciel canadiens sont sans contrat de travail depuis le mois de décembre. Les négociations reprennent aujourd'hui.

Service maintenu

Quand la grève a éclaté le mois dernier aux États-Unis, l'administration de l'Aviation fédérale américaine a pu mobiliser 3,000 cadres, en plus des 5,000 contrôleurs non grévistes. De cette façon, le trafic aérien a été assuré dans une proportion de 65 pour cent, atteignant 80 pour cent une semaine plus tard.

«Nous ne pourrions jamais assurer 80 pour cent des vols», affirmait M. Walter McLeish, administrateur du service aérien canadien, aux journalistes la semaine dernière.

Dans le meilleur des cas, seulement 272 des 2,200 membres de l'Association canadienne du contrôle du trafic aérien demeureraient au travail, en plus de 141 cadres.

Le conseil des relations de travail dans la fonction publique a décidé en avril dernier que le nombre de travailleurs essentiels était de 272. Le ministère du Transport en appellera de cette décision en cour fédérale le 24 septembre et alléguera que 1,462 contrôleurs devraient être considérés comme essentiels.

M. Dave Austin, un porte-parole de Transport Canada, a indiqué que le ministère tentait de négocier une entente avec le syndicat afin que les aiguilleurs de Gander, à Terre-Neuve, restent à leur poste en cas de grève pour assurer le maintien du trafic international.

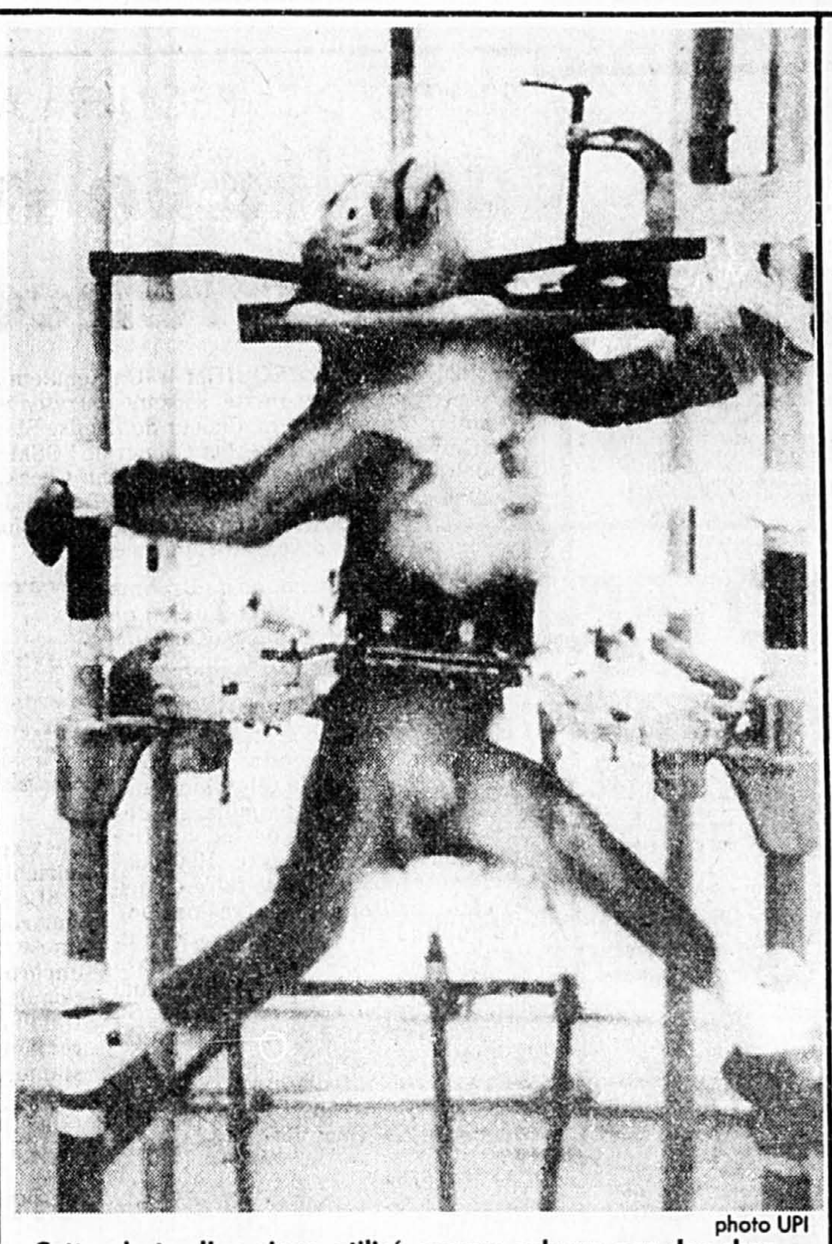

photo UPI

Cette photo d'un singe utilisé comme cobaye par des chercheurs du Behavioral Research Center de Silver Spring, Maryland, a été prise par un membre d'un groupement pour la protection des animaux. Les singes y subissent des altérations du système nerveux central qui permettent aux biologistes d'étudier les effets du stress.

La police saisit des singes maltraités qui servaient de cobayes

■ WASHINGTON (UPI) — La police a saisi récemment 17 singes apparemment maltraités au Behavioral Biology Center où les chercheurs s'en servaient comme cobayes pour faire des expériences sur le système nerveux central.

Hier, Alex Pacheco, un bénévole travaillant au centre, a nié avoir fait des révélations à la police dans le but de faire de la promotion pour un groupement auquel il appartient, le «People for Ethical Treatment of Animals».

La police a déclaré la semaine dernière avoir trouvé des singes dans un tel état de détérioration physique et mentale qu'ils semblaient s'être amputés les doigts et les bras eux-mêmes. D'autres étaient liés les uns aux autres dans des cages et s'infligeaient des blessures.

M. Pacheco, 23 ans, est entré comme bénévole à l'Institute for Behavioral Research Inc. de Silver Spring, Maryland, il y a quatre mois, moins d'un an après avoir fondé une section locale du groupement pour la protection des animaux auquel il est inscrit.

Le jeune homme nie les accusations portées contre lui par le principal chercheur du centre, Edward Taub, accusations rapportées hier dans le Washington Post. Selon M. Taub, il est raisonnable de croire que Pacheco avait au départ des préjugés contre la recherche faite sur des animaux quand il est entré au centre et tout ce qu'il voulait, c'était découvrir le laboratoire où il pourrait trouver des preuves favorisant la cause qu'il défend.

Pacheco dit qu'il ignorait qu'il ferait de telles découvertes.

Selon M. Taub, les singes sur lesquels on faisait des expériences touchant le système nerveux ont déjà permis aux chercheurs de découvrir des éléments intéressants qui permettront un jour d'aider les gens à lutter contre les crises cardiaques. L'étude en question a bénéficié d'une subvention de $60,000 de l'Institut national de la santé.

Pour sa part, le jeune homme a déclaré hier qu'il ignorait l'objectif des recherches faites par le docteur Taub, mais qu'il n'en estime pas moins que le chercheur devrait être incarcéré pour les souffrances qu'il a imposées inutilement à ces animaux. Selon lui, un des singes est même mort de faim parce qu'on ne le nourrissait pas. M. Pacheco a ajouté que les chercheurs pratiquaient des interventions chirurgicales sur les singes au cours desquelles ils blessaient volontairement ces animaux dans le but de découvrir comment ils réagiraient à tel traitement.

EN BREF

Vol à main armé

■ Un vol à main armé est survenu samedi en fin d'après-midi en face du 9125 boulevard Pie IX: deux individus ont pris la fuite dans une camionnette après s'être emparé d'un montant de $10,600 en argent à la pointe du revolver. La victime du crime allait faire un dépôt en face de son établissement lorsque les brigands sont intervenus.

On prépare l'avenir

■ Le ministère de l'Education, en collaboration avec trois organismes professionnels, organisera une semaine nationale de l'information et de l'orientation, qui se tiendra du premier au sept novembre prochains. Sous le thème «Je prépare mon avenir», cette semaine s'adresse aux élèves et étudiants du système scolaire, mais aussi aux parents, éducateurs, administrateurs scolaires, employeurs, etc. «En fait, l'orientation, ça peut être aussi important pour quelqu'un de soixante ans que de vingt», de déclarer hier le responsable de la campagne, M. Jean-Marie Beauchemin. Certains pensent entreprendre des études, d'autres y retourner, d'aucuns envisagent un revirement complet dans leur vie. Pour toutes ces personnes, il importe de comprendre le processus d'orientation et de faire savoir à la population qu'elle peut s'en prévaloir.

Autochtones acquittés

■ Un jury de la Cour supérieure du Québec a acquitté deux agents de police autochtones de la réserve de Kanahwake (Caughnawaga) d'une accusation d'assaut contre un homme qu'ils avaient arrêté il y a quatre ans sur leur réserve pour excès de vitesse. Michel Montour et Delbert Stacey étaient poursuivis par Léo Turcot qui affirmait avoir été battu par des agents du poste de police de la réserve. Montour et Stacey sont les premiers agents autochtones engagés à Kanahwake. Ils ont été formés par la Sûreté du Québec et détiennent les mêmes pouvoirs que d'autres agents, mais seulement sur la réserve. Il aura fallu quatre heures au jury composé de neuf hommes et de trois femmes pour rendre son verdict. Aucune preuve médicale n'a été présentée à la Cour pouvant attester que Turcot avait été battu.

Réouverture des services au cégep de Rosemont

■ Le cégep de Rosemont a décidé de poursuivre ses services à la collectivité pour la session d'automne 1981, suite à une subvention de dernière heure que vient de lui accorder le ministère de l'Education. Cette subvention, au montant de $150,000, pallie ainsi les coupures budgétaires prévues par Québec. Celles-ci menaçaient en effet la survie même de ces services, qui s'adressent aux habitants du quartier. Les personnes concernées avaient vivement protesté en juin dernier, et il semble que leurs récriminations aient atteints les fonctionnaires du MEQ. Malgré tout, les usagers ne se disent pas encore satisfaits: la subvention n'a qu'un caractère provisoire soulignent-ils, ce qui rend instable toute initiative.

Règlement du conflit à Pincourt

■ Les 24 employé(e)s municipaux de la ville de Pincourt ont accepté les termes de l'accord de principe intervenu entre le syndicat et la ville en fin de semaine passée, concernant le protocole de retour au travail. Cette entente met fin à un des plus longs conflits entre une municipalité et ses employés. En effet, le conflit entre dans sa 27e semaine. Le protocole de retour au travail prévoit le retour au travail de tous les employés, l'engagement de la ville qu'il n'y aura aucune mesure disciplinaire contre les employés, l'accumulation de l'ancienneté pour la durée du conflit, l'accumulation des jours de maladie durant le lock-out, le paiement de tous les congés fériés survenus durant le lock-out, le maintien de l'assurance collective.

Décès d'un ingénieur renommé

■ J.-Georges Chênevert, un des fondateurs du groupe SNC et le doyen des anciens présidents de l'Association des ingénieurs-conseils du Canada, est décédé vendredi à son domicile de Montréal, à l'âge de 81 ans. M. Chênevert était membre honoraire à vie de l'Association des ingénieurs-conseils du Canada et membre à vie de l'Institut canadien des ingénieurs. Il reçut en 1973 la plus haute distinction de l'Institut canadien des ingénieurs, la médaille Sir John Kennedy, pour sa contribution à l'essor de la profession et des techniques de l'ingénierie.

Saisie de marijuana

La police britannique a saisi une importante quantité de marijuana d'une valeur de quatre millions de livres (environ $8 millions) dissimulée dans un porte-conteneurs dans les docks de Dublin. Un porte-parole de la police a déclaré que cinq personnes — deux Britanniques, deux Français et un Australien — étaient interrogées à ce propos. La drogue a été découverte dans 27 caisses déchargées du porte-conteneurs City of Perth qui est arrivé à Dublin cette semaine en provenance de Beyrouth. La police pense que la marijuana était destinée à la République irlandaise.

Les contrôleurs se plaignent encore du bilinguisme

■ Les aiguilleurs du ciel donnent moins de signes de tension physique et psychologique que d'autres employés du ministère des Transports, selon une étude du Clarke Institute of Psychiatry de l'Université de Toronto. Toutefois, ils considèrent leur travail comme très astreignant et comme ayant des conséquences négatives sur leur santé et leur vie familiale, a déclaré Mme Arlene MacBride, qui a participé à la rédaction du document. Selon Mme MacBride, les contrôleurs de l'air en général ne se plaignent pas de leur travail lui-même mais de leur équipement, qu'ils trouvent insuffisant, du bilinguisme et des relations difficiles avec la direction. Les tensions que tout cela leur cause sont à leurs yeux plus grandes que les encombrements de la circulation aérienne et leur souci d'éviter des accidents.

Quel prix • Quel prix • Quel prix • Quel prix • Quel prix • Que

PURE LAINE VIERGE
Le choix naturel jamais regretté.

LE PLUS BEAU DES COMPLETS! $285

Impossible de trouver mieux à meilleur prix! De notre collection Club, complet trois pièces classique en flanelle 100% laine, entièrement doublé. Épaules souples, pantalon à jambe droite et veston à fente centrale. Bleu foncé ou gris. $285 seulement! Chemise en coton/polyester. Bleu clair, gris ou marron. $32.50 seulement! Cravates en soie, unies ou rayées. $22.50-$25. En exclusivité chez H.R., où nous sommes tout ce que vous attendez de mieux.

Boutique pour hommes, rez-de-chaussée

HOLT RENFREW

SHERBROOKE ET DE LA MONTAGNE • ROCKLAND • FAIRVIEW • ANJOU • PLACE VILLE MARIE
H.R. OUVERT JEUDIS ET VENDREDIS JUSQU'À 21 H.

Guerre aux rats

■ Les autorités cubaines se préparent activement à une véritable «guerre nationale» pour détruire au moins 30 des 40 millions de rats que compte le pays. Ces animaux, qui dévorent les vivres et détruisent les cultures, coûtent environ 160 millions de dollars par an au pays.

Mais, du fait de l'absence d'un contrôle permanent, leur nombre est depuis dépassé de un à quatre par habitant.

LE PARALLELISME DES ROUES

Permet aux pneus de durer plus longtemps. Les autos, ça nous ressemble!

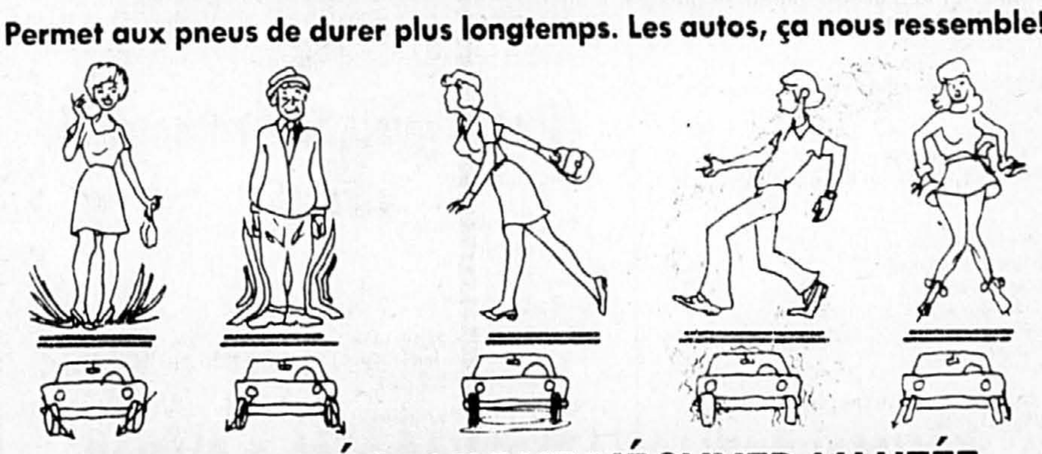

PNEUS & MÉCANIQUE L'ÉCUYER LIMITÉE
750, rue Saint-Grégoire (près Resther)
271-2456

6/36 NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

5	6	16	27	34	35
6 sur 6	GAGNANTS 1	LOTS 484,020.00$		N° COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUE SEULEMENT AU 5 SUR 6+	
5 sur 6	130	1,714.40$		25	
4 sur 6	6214	99.60$		VENTES TOTALES	
5 sur 6+	5	29,717.00$		2,579,603$	

GROS LOT Approximatif vendredi 100,000$

Provincial

3262042	500 000$
262042	50 000$
62042	1 000$
2042	100$
042	25$
42	10$

LOTS

DATE: 11-9-81

Numéro	Possibilité de
472231	4 Gagnants de 50 000$
72231	32 Gagnants de 5 000$
2231	324 Gagnants de 250$
231	3,240 Gagnants de 50$
31	32,400 Gagnants de 5$

En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

ENCAISSEMENTS: Tous les billets gagnants sont encaissables, au comptoir ou par courrier, au siège social de Loto-Québec, 2 000, rue Berri, Montréal, H2L 4N5. Les billets gagnants de 1 000$, 250$, 100$, 50$, 25$ et 10$ sont encaissables à toute succursale de la BNC. Les billets de Provincial ainsi encaissés seront automatiquement enregistrés et inscrits pour les tirages subséquents, jusqu'à échéance. On peut également encaisser les billets gagnants de 10$ chez le détaillant, à l'échéance seulement.

LOTO-QUÉBEC remettra cette année plus de 170 000 000$ en lots aux gagnants

loto-québec

BETOURNAY, CRONÉ et associés

OPTOMÉTRISTES

CHEZ Simpsons

En ville, au septième	284-4976
Fairview—Pointe-Claire, niveau du promenoir	697-4870, poste 242
Les Galeries d'Anjou, niveau du promenoir	353-3300, poste 341
Le Carrefour Laval, étage supérieur	687-1540, poste 242
Les Promenades St-Bruno, étage supérieur	461-2211, poste 288

Kaplan ne veut pas de la GRC dans les universités

■ (PC) — Le solliciteur général Robert Kaplan s'oppose à la surveillance systématique des universités par les services de sécurité, dont les incursions non autorisées sur les campus ont été dénoncées par la commission McDonald.

«Je ne considérerai certainement pas les campus comme des cibles prioritaires, a déclaré M. Kaplan, au cours d'une entrevue accordée à Montréal.

«Je m'oppose à toute surveillance systématique des universités comme je m'oppose à la surveillance systématique des homosexuels ou des gens qui visitent l'Union soviétique».

Même si la nouvelle agence de sécurité civile pourra entreprendre des enquêtes précises sur des étudiants ou du personnel universitaire, le ministre a précisé qu'il devra approuver personnellement chaque opération.

«Dans le passé, la GRC a régulièrement fait intrusion dans les cités universitaires, mais tout ça va changer...

«Avant, les politiciens se contentaient d'émettre des directives générales que la GRC interprétait».

A l'avenir, «le ministre aurait beaucoup plus son mot à dire dans les opérations, de la même manière qu'un ministre prend des décisions délicates dans tout autre ministère, comme au Conseil du Trésor, par exemple».

Dans un chapitre qui n'a que très peu soulevé l'attention, le rapport McDonald raconte comment la Gendarmerie royale du Canada a désobéi aux directives précises qu'elle avait reçues au cours des années 60 et 70 de cesser d'épier les cités universitaires.

En 1961, le ministre de la Justice du gouvernement conservateur, M. Dave Fulton a donné verbalement à la GRC l'ordre de suspendre «ses enquêtes sur l'activité subversive dans les universités et les collèges».

En 1963, l'ancien premier ministre libéral Lester Pearson énonçait une politique gouvernementale enjoignant le corps policier fédéral de cesser toute surveillance généralisée des universites.

Dans ce que le rapport McDonald a qualifié de «directive importante aux divisions», la Direction de la sécurité et des renseignements à la GRC concluait en 1967 que le devoir du corps policier fédéral consistait à maintenir et à renforcer sa surveillance des universités «parce qu'elles sont des cibles de choix pour l'infiltration et la manipulation communistes».

Cette directive fournissait des précisions sur un programme majeur de recrutement des professeurs d'université comme indicateurs.

CENTRE NOTRE-DAME

Un endroit exceptionnel, paisible, privé, à l'image de votre personnalité.

CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

Service personnalisé
- Conditionnement physique
- Conditionnement aquatique
- Salle de musculation
- Jogging et sports

Autres activités: badminton, golf, yoga, polo nautique, cours de natation, ballon-volant, ballon-panier, saunas, bain-vapeur, salon de détente. Locaux très spacieux.

Appelez-nous pour plus de renseignements:
342-0458-9

LAISSEZ-PASSER VALIDE POUR
un soir (17:00h à 22:30h)
deux (2) personnes du
lundi au vendredi
3791, chemin Queen Mary
Montréal H3V 1A8

EN BREF

Pas de représailles contre le Canada

■ OTTAWA (UPC) — Les Etats-Unis n'apprécient guère la politique énergétique et économique du Canada visant à favoriser les entreprises canadiennes, mais le gouvernement américain n'a pas l'intention de prendre des mesures de représailles d'ordre économique ou commercial. C'est ce qu'a déclaré le nouvel ambassadeur des Etats-Unis au Canada, M. Paul Robinson, dans une entrevue qu'il a acoordée en fin de semaine à Standard Broadcast News.

Selon M. Robinson, le programme énergétiâue du Canda et la nouvelle Loi sur les investissements étrangers sont des mesures discriminatoires qui viennent changer les règles du jeu au beau milieu de la partie.

Malgré les pressions d'un certain nombre de membres du Congrès, le gouvernement américain n'a pas l'intention de pénaliser le Canada, a ajouté le nouvel ambassadeur. Toutefois, il est possible que le Congrès remette en vigueur une loi de 1920 permettant aux Etats-Unis de punir les pays qui adoptent des pratiques commerciales «discriminatoires», mais ce geste ne serait pas endossé par l'administration Reagan, a précisé M. Robinson.

Payne suggère l'amnistie

Le député du comté de Vachon, M. David Payne, a suggéré au gouvernement d'accorder une amnistie aux quelque 1,500 étudiants inscrits illégalement dans les écoles anglophones du Québec selon les termes de la loi 101. D'après M. Payne, le ministère de l'Éducation pourrait inviter les parents de ces élèves à les enregistrer au sein du système francophone; le gouvernement prendrait des mesures visant à faciliter l'intégration de ces enfants et à assurer leur rattrapage le cas échéant; enfin, le gouvernement s'engagerait à ne pas poursuivre devant les tribunaux les parents qui se prévaudraient d'une telle offre.

Comité spécial pour les anglophones de l'Outaouais

Un comité spécial du ministère de l'Éducation entreprend cette semaine une série de rencontres avec les intervenants de l'Outaouais pour tenter de solutionner le problème de l'enseignement collégial pour la communauté anglophone de la région. La formation de ce comité a été confirmée jeudi dernier par le ministre Camille Laurin. Son président, Gary Caldwell, a dit que les membres se rendront disponibles à la population immédiatement apres une première réunion qu'ils tiendront demain. M. Caldwell est un sociologue de la région des Cantons de l'Est, attaché à l'Institut québécois de la recherche sur la culture. Les deux autres membres du comité sont MM. Pierre-Paul Chaussé, de la direction générale de l'enseignement collégial, à Québec, et Denis Laforte, vice-recteur à l'enseignement recherche à l'Université du Québec à Hull.

Oui à l'intégration, non à l'assimilation

La majorité des non francophones reconnaissent la nécessité de s'intégrer et d'intégrer leurs institutions aux courants d'évolution de la société québécoise, mais pas au prix de l'assimilation. C'est l'une des conclusions qui se dégagent du rapport Sloan, publié récemment par le Conseil des minorités du Québec, qui avait été chargé d'examiner les effets de l'article 20 de la Charte de la langue française sur les perspectives d'emploi des non francophones dans le secteur parapublic. Tom Sloan, l'auteur du rapport, conclut que le gouvernement du Québec devra très bientôt préciser son attitude à l'endroit du pluralisme, et faire savoir une fois pour toutes s'il entend permettre aux institutions non francophones de conserver un caractère linguistique distinct.

Les omnipraticiens craignent la «méthode autoritaire»

Les médecins omnipraticiens craignent que le gouvernement du Québec ne les contraignent, par voie législative, à assurer les services nécessaires en régions éloignées. Le Dr Georges Boileau, porte-parole de la Fédération des Médecins omnipraticiens du Québec, a fait état vendredi de rumeurs voulant que le gouvernement Lévesque ait recours à la «méthode autoritaire». «Traditionnellement, a dit le Dr Boileau, cette question des conditions d'exercice de la profession médicale a toujours été réglée par négociation, mais quand on entend le gouvernement parler de santé publique versus les négociations, on s'inquiète.» La fédération, quant à elle, préconise l'instauration de mesures incitatives comme par exemple une prime au médecin qui accepte de s'éloigner des grands centres et la révision du plafonnement de $27,000 par trimestre imposé à l'ensemble des médecins.

Ottawa doit continuer à condamner le Chili

Le Canada doit continuer d'appuyer les motions aux Nations-Unies condamnant la dictature militaire au Chili. C'est l'appel qu'a lancé le Syndicat des 8,000 professionnels du gouvernement du Québec à l'occasion du huitième anniversaire de l'instauration du régime Pinochet, le 11 septembre 1973. Le SPGQ souligne que le Canada s'était abstenu l'an dernier bien qu'il ait jusqu'alors toujours voté en faveur de telles motions. Par ailleurs, de retour d'une mission syndicale au Chili, deux représentants du SPGQ ont manifesté un certain optimisme devant le développement de syndicats indépendants dans ce pays. Ils affirment que malgré la répression physique et légale, les organisations ouvrières reprennent vie et laissent présager, à moyen terme, des changements radicaux.

dans la série de cours de culture personnelle

la presse

vous présente en collaboration avec le COLLÈGE MARIE-VICTORIN

La connaissance des vins

Le vin...

Le vin, un produit de consommation exceptionnel qui soulève à la fois les sens et l'esprit.

Un sujet inépuisable qui relève tant de l'histoire, de la chimie, de l'agriculture que de la géographie, du commerce et de la gastronomie.

Un cours en 18 leçons

Écrit par Monsieur Michel Phaneuf, conseiller en vins, publié dans La Presse les lundis et vendredis du 5 octobre au 4 décembre 1981.

1. Introduction — présentation
   Historique
   Statistiques de consommation
2. Facteurs de qualité
3. Autres aspects de la viticulture
   La vinification
4. La vie du vin
   (Le vin en bouteille — le liège — la conservation — la cave à vin)
5. Le service des vins
6. La dégustation, le langage du vin
7. Les millésimes, la législation et les étiquettes
8. Le Bordelais
9. La Bourgogne
10. Le Champagne et autres mousseux
    (Divers procédés d'élaboration)
11. L'Alsace, la Loire et le Jura
12. Le Rhône, le Sud-ouest, le Languedoc-Roussillon, la Provence et la Corse
13. L'Espagne et le Portugal
14. L'Italie
15. L'Allemagne, la Suisse, l'Autriche, la Hongrie et les autres pays d'Europe
16. Les États-Unis, le Canada, l'Australie et l'Amérique du Sud
    Le commerce du vin au Québec
    (La SAQ et ses représentants — la libre entreprise — l'importation privée)
18. Le vin et la santé
    Le vin à table
    Pour mieux apprendre sur le vin:
    • Bibliographie
    • Revues

3 soirées-rencontres

les mercredis de 19h30 à 22h30
au Collège Marie-Victorin

Les thèmes abordés seront:

le 28 octobre 1981
«La vie du vin... de la vigne à la table» avec M. Michel Phaneuf.

le 11 novembre 1981
«La gastronomie et le vin» avec Madame Françoise Kayler, journaliste à La Presse, ainsi qu'un sommelier.

le 2 décembre 1981
«Le consommateur québécois et le vin» table ronde avec Monsieur Jean-Guy Daudelin, instigateur de la vente du vin en épicerie, Monsieur Claude Marotte de la Compagnie Vinicole Internationale, Monsieur Alain De La Ferrière et Madame Flavia Coticoni des bureaux commerciaux de France et d'Italie.

Chaque soir, vous pourrez discuter avec les conférenciers, visiter des stands (pays exportateurs, clubs oénophiles, librairies, etc.) ainsi qu'une exposition de verres et d'accessoires à vin à la galerie. Espace 7000.

N.B. Renseignez-vous sur les possibilités d'obtenir des crédits de niveau collégial pour ce cours.

Le prix d'entrée aux 3 soirées-rencontres est de 15$. Il vous donne droit au tiré à part des 18 leçons (prix courant: 3$) au café-brioches offert par le Collège Marie-Victorin et La Presse et à toutes les activités prévues au programme des soirées-rencontres. Le Collège Marie-Victorin vous décerne une attestation si vous participez aux 3 rencontres.

Une dégustation commentée

(facultative)

le 25 novembre OU le 9 décembre 1981
à 19 h 30

Le prix est de 12$ et comprend:
- La dégustation de 4 vins français (2 blancs, 2 rouges) commentée par Monsieur Michel Phaneuf
- Le pain et le fromage doux
- Le café

N.B.: La dégustation commentée est facultative, mais l'inscription aux soirées-rencontres est un préalable à l'inscription à la dégustation. 78-560

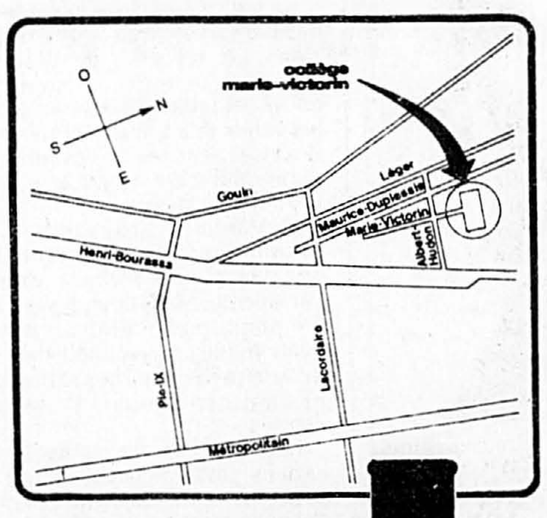

Le COLLÈGE MARIE-VICTORIN est accessible par les autobus 69 et 43 de la CTCUM. Le stationnement et le vestiaire sont gratuits.

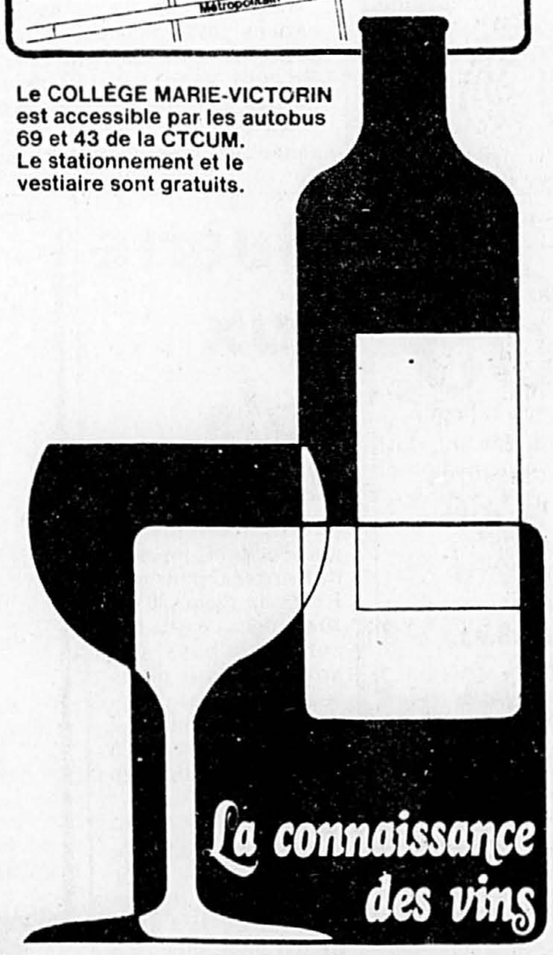

Coupon d'inscription

aux 3 soirées-rencontres

À retourner avec votre chèque ou mandat-poste au montant de 15$ à l'ordre du Collège Marie-Victorin, 7000, rue Marie-Victorin, Montréal H1G 2J6 (325-0150, poste 274).

N.B. Les dames s'inscrivent sous leur nom de jeune fille.

NOM: ..... PRÉNOM: .....
ADRESSE: ..... APP: .....
VILLE: .....
CODE POSTAL: ..... TÉLÉPHONE: .....
DATE LIMITE D'INSCRIPTION LE 15 OCTOBRE 1981

Groupe d'âge: moins de 20 ans ☐ 20 à 30 ans ☐ 30 à 40 ans ☐ 40 ans et plus ☐

Emploi: .....

N.B. Ces renseignements ne sont utilisés que pour nos statistiques.
Merci de bien vouloir nous les communiquer.

à la dégustation commentée (facultatif)

N.B. Il faut être inscrit aux 3 soirées-rencontres pour pouvoir participer à la dégustation. Si cette dégustation vous intéresse, joignez au coupon d'inscription votre chèque ou mandat-poste au montant de 12$ à l'ordre du Collège Marie-Victorin.

Date choisie: 25 novembre 1981 ☐ OU 9 décembre 1981 ☐

PRÈS DU MUR DE BERLIN

Message virulent de Haig à l'URSS

d'après UPI, AFP, Reuter

■ Le secrétaire d'Etat américain Alexander Haig, hué par quelque 50,000 manifestants anti-américains, hier, a accusé les Soviétiques d'utiliser des armes biologiques interdites au Cambodge, au Laos et en Afghanistan.

Dans un discours prononcé tout près du mur de Berlin, le chef de la diplomatie américaine a livré à l'URSS le message le plus virulent de sa campagne en vue d'organiser la résistance internationale à la pénétration soviétique dans le monde.

Par ailleurs, les policiers de Berlin-Ouest ont dû utiliser des canons à eau, les gaz lacrymogènes et des matraques pour disperser une partie des manifestants qui, tout en huant les USA, tentaient d'empêcher la tenue d'une cérémonie en l'honneur de M. Haig, à l'hôtel de ville. Les protestataires ont brûlé un drapeau américain et ont lancé des pierres et des bombes fumigènes en direction des forces de l'ordre, mais ont été repoussés sans trop de difficultés. Les manifestations n'en ont pas moins fait quelque 60 blessés chez les policiers et environ 70 chez les manifestants. En plus, environ 130 personnes ont été appréhendées.

Cette manifestation exprimait un certain sentiment anti-américain des Allemands de l'Ouest qui craignent une guerre Est-Ouest et s'opposent au déploiement de la bombe à neutrons en Europe de l'Ouest.

Durant son bref séjour de cinq heures à Berlin-Ouest, M. Haig a non seulement accusé l'URSS de se livrer à la guerre biologique en Afghanistan, au Laos et au Cambodge, mais il a précisé que Washington possède des preuves à l'appui de ses dires et qu'il les étalera dès lundi prochain.

«Nous possédons des preuves, en provenance du Sud-Est asiatique. Des analyses nous ont permis de découvrir des niveaux anormalement élevés de trois substances toxiques, inconnues dans ces régions. Ces mycotoxines sont dangereuses pour l'homme et l'animal.»

Ces substances seraient des toxines et des champignons dont la production fut interdite par l'ONU et les signataires d'un traité, signé notamment par l'URSS et les USA en 1975.

Le secrétaire d'Etat américain s'en est pris nommément aux manifestants, affirmant que ceux-ci font preuve d'un manque flagrant de réalisme, demeurant silencieux devant l'escalade des armements soviétiques tout en protestant contre les moyens de défense mis en place par l'OTAN pour contrer la menace.

«Où sont les manifestants contre la guerre bactériologique au Sud-Est asiatique? Où sont les manifestants contre la concentration de 40,000 blindés en Europe de l'Est?», s'est-il écrié.

Selon lui, «les discussions sur les armes euro-stratégiques ne peuvent aboutir que si l'OTAN applique ses plans de modernisation des forces nucléaires en poste en Europe.» Les observateurs ont considéré cette affirmation comme un avertissement aux alliés de l'OTAN qui hésitent à accepter la bombe à neutrons, notamment les Pays-Bas, la Suède et le Danemark.

Par ailleurs, à Moscou, les autorités soviétiques ont qualifié de «fausses et sans fondements» les accusations américaines relatives à l'utilisation d'armes biologiques, accusant même Washington d'être, «dans toute l'histoire des relations humaines. L'Etat qui a utilisé le plus abondamment les armes chimiques.»

À Francfort, en Allemagne de l'Ouest, on a par ailleurs noté une troisième attaque concertée, en deux semaines, contre des établissements américains. Trois bombes à essence ont en effet été lancées hier contre le consulat des Etats-Unis, ne faisant aucune victime.

À Bonn, en fin de journée hier, M. Haig amorçait par contre des entretiens avec le chancelier Helmut Schmidt. Ces conversations sont consacrées essentiellement à «l'harmonisation d'une position occidentale commune à propos des négociations sur le déploiement des fusées à moyenne portée en Europe, qui doivent s'ouvrir cet automne.» Ces conversations sont d'autant plus importantes que M. Haig doit rencontrer M. Gromyko, à la fin du mois, à New York, et que le chancelier Helmut Schmidt doit conférer avec M. Brejnev, à Bonn, en novembre prochain.

À Belgrade, hier, au lendemain de la visite de M. Haig dans la capitale yougoslave, le gouvernement a émis un communiqué affirmant que les Etats-Unis et la Yougoslavie étaient convenus de poursuivre le développement de leurs relations «sur la base de l'égalité et de la confiance mutuelle.»

Environ un millier des quelque 50,000 manifestants pacifistes dénombrés hier à Berlin-Ouest ont agi de façon violente, lançant pierres et bombes fumigènes en direction des forces de l'ordre. La paix a toutefois été vite rétablie, au prix de plus de 125 blessés.

Reagan réduit son budget de la défense

D'après UPI-AP-AFP

■ Le président Ronald Reagan a annoncé en fin de semaine qu'il rognait de 13 milliares son ambitieux programme de réarmement mis sur pied pour les cinq prochaines années.

Désireux de limiter un déficit budgétaire plus important que prévu, M. Reagan, après avoir conféré avec ses principaux conseillers à Camp David, a fait savoir que les $1,600 milliards qui devaient être dépensés au nom de la défense d'ici 1986, seront réduits de $13 milliards.

Si l'on tient compte de l'inflation, toutefois, on constate que les crédits consacrés à la Défense par Washington s'accroîtront de sept pour cent par an, par rapport au budget Carter.

Cette décision est considérée comme un compromis entre le secrétaire à la Défense Caspar Weinberger, qui s'opposait à toute coupure, et le directeur du budget David Stockman qui réclamait une coupure totalisant $30 milliards durant les trois prochaines années.

Ces coupures s'étaleront d'ailleurs sur trois ans, soit $2 milliards en 1982, $5 milliares en 1983 et $6 milliards en 1984. Durant les trois prochaines années, le Pentagone aura ainsi à sa disposition quelque $639.3 milliards.

Le président Reagan estime que ce nouveau budget prouve «que nous avons trouvé l'équilibre nécessaire pour assurer un renforcement de notre défense ainsi qu'une santé économique nécessaire à cette défense.»

Entre-temps, le chef de la Maison - Blanche a laissé entendre que de nombreux autres programmes gouvernementaux souffriront de coupures, l'administration s'étant engagée à réduire ses dépenses d'un autre $60 milliards d'ici trois ans.

Au niveau de la défense, le Pentagone disposera donc, l'an prochain, de $222.2 milliards, en 1983 de $253 milliards el, en 1984, de $288 milliards.

Le président Reagan devrait très bientôt annoncer d'importantes décisions en regard à l'armement stratégique américain; le bombardier B-52 doit avant peu faire place à un avion de combat plus moderne tandis que le missile intercontinental MX doit être déployé en Amérique du Nord et probablement en Europe.

Les coupures, semble - t - il, seront faites au niveau de l'augmentation des effectifs, qui sera plus lente que prévu, du programme de stockage de munitions, du lancement de nouveaux navires de guerre et de la fourniture d'avions F-15 et de chars M-1 à l'Aviation et à l'Armée de terre.

DÉPÊCHES

UN COMPLOT soviétique visant à renverser le régime du président Sadate aurait été mis au jour en Égypte. L'ex-vice premier ministre El-Zayyat aurait trempé dans le complot ainsi que deux diplomates soviétiques. Par ailleurs, le Caire a ordonné l'expulsion d'un second journaliste occidental. Cette fois, les autorités ont donné au correspondant ju journal français *Le Monde*, Jean-Pierre Peroncel-Hugoz, 72 heures pour quitter le pays.

LES OBSERVATEURS prévoient une défaite du gouvernement de Mme Gro Harlem Brundtland aux élections législatives qui ont débuté hier en Norvège et qui se terminent aujourd'hui. Selon les sondages, le Parti travailliste devrait obtenir la majorité des voix, mais son principal adversaire devrait quand même former le prochain gouvernement grâce à une alliance des conservateurs et des centristes. Son leader, Kare Willoch, a axé son programme sur une réduction de la pression fiscale et de la bureaucratie.

QUELQUE 400,000 militaires de l'OTAN sont engagés dans les imposantes manoeuvres qu'amorce aujourd'hui l'Alliance atlantique en Europe de l'Ouest, de la mer du Nord à la Turquie. Environ la moitié des effectifs font mouvement en Allemagne de l'Ouest. Pour sa part, le Canada a dépêché d'importantes forces en Allemagne ainsi qu'auprès des forces navales dans l'Atlantique-Nord.

UN NOUVEAU détenu républicain entamera une grève de la faim aujourd'hui à la prison de Maze, près de Belfast. Gerard Hodgins, 21 ans, membre de l'IRA, devient le 21e prisonner à refuser de s'alimenter. Jusqu'à maintenant, 10 sont morts et cinq ont cessé leur mouvement. A Belfast, un soldat britannique en civil a été abattu hier, devenant le 35e soldat à mourir cette année en Irlande du Nord.

UN AUTRE incident diplomatique vient d'éclater entre l'Autriche et Israël à la suite d'un interview du chancelier Bruno Kreisky au *Nouvel Observateur*, dans lequel celui-ci compare de façon implicite l'Etat juif à l'Allemagne nazie. Le ministre israélien de la Justice, Moshe Nissim, a qualifié ces remarques de «sans précédent» et estimé qu'Israël devrait envisager le rappel de son ambassadeur à Vienne pour consultation.

LA 68e CONFÉRENCE de l'Union interparlementaire mondiale se tiendra du 15 au 25 septembre à La Havane. Le désarmement mondial, la ségrégation raciale en Afrique du Sud et les raids israéliens sur le Liban figurent à l'ordre du jour. Les participants examineront également la situation des droits de l'homme dans le monde, particulièrement en Amérique centrale, les conséquences de la liquidation du colonialisme et la crise de l'énergie.

Les manoeuvres militaires russes, mettant en présence quelque 100,000 hommes aux frontières de la Pologne, ont pris fin samedi. photo AP

Varsovie brandit la menace d'un effrondrement économique

D'après UPI, Reuter, AFP

■ L'écart semble se creuser inexorablement entre le gouvernement polonais et Solidarité, malgré les appels à l'entente lancés par Varsovie au premier syndicat libre des pays de l'Est.

Hier, le gouvernement a affirmé que le pays «sombrera économiquement», à moins que la production de charbon n'augmente considérablement. L'agence officielle PAP a précisé que les besoins en charbon du pays s'élèvent à 168 millions de tonnes alors que la production baisse considérablement. Un état-major anticrise du gouvernement a affirmé que les réductions énergétiques dues aux approvisionnements réduits en charbon toucheront surtout la métallurgie, les cimenteries et divers biens de première nécessité.

Le chef de Solidarité, Lech Walesa, a admis hier que son syndicat avait entamé une «lutte ouverte» au gouvernement, mais il a nié que son groupe ait pour objerctif la prise du pouvoir politique.

«Nous pouvons gagner cette bataille par des moyens pacifiques en demeurant unis», a-t-il dit. Estimant que les chefs syndicaux ne sont pas, eu non plus, protégés contre les erreurs, il a invité tous les adhérents de Solidarité à demeurer vigilants.

Il a par ailleurs menacé le gouvernement de mettre sur pied un sysrtème de communication propre à Solidarité si Varsovie continue à faire obstacle à la diffusion des informations.

Walesa a déclaré que son syndicat construirait son propre émetteur de télévision si les autorités lui refusent l'accès aux media.

Les autorités polonaises, devant ce nouveau défi, ont réagi promerment, affirmant qu'elles s'opposeront à toute tentative de violation du monopole de la télévision.

«Nous défendons et nous devons défendre l'inviolabilité de la radio et de la télévision d'Etat», de dire le directeur de la télévision polonaise, Stanislaw Loranc, qui a accusé Solidarité de tenter, de nouveau, de créer «une double autorité en Pologne.»

Selon M. Loranc, «l'Etat ne perd pas sa raison d'être du seul fait qu'un mouvement de neuf millions de personnes (Solidarité) a été créé.»

De son côté, Solidarité rurale a lancé un nouveau défi au gouvernement, en invitant ses membres à faire la grève des impôts si Varsovie, ne reconnait pas l'existence des fermes privées, ne restitue pas les terres confisquées par l'Etat et n'élabore pas une nouvelle loi sur la retraite des agriculteurs.

Malgré tout, la réaction des autorités demeure étonnamment bienveillante. Hier, le vice-premier ministre Mieczyslaw Rakowski a sévèrement critiqué le «négativisme» de Solidarité face aux ouvertures faites par le gouvernement, mais il a affirmé avoir «une totale confiance» en Lech Walesa. Un des principaux directeurs du Parti ouvrier unifié polonais (POUP), Hieronim Kubiak, a lancé pour sa part un appel à l'entente pour «que tous les Polonais oeuvrent au salut national.»

L'ONU ouvre sa 36e session dans un climat alourdi par les crises

■ NATIONS-UNIES (AFP) — La 36e session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies s'ouvrira demain soir au siège de l'ONU à New York, dans un climat alourdi par les crises, les conflits et les grands problèmes économiques internationaux qui n'ont toujours pas trouvé de solution.

Parmi les diplomates et observateurs à l'ONU, on souligne que les travaux de cette session porteront l'empreinte des incertitudes de la situation en Pologne, de l'impasse où reste engagé le dialogue Nord-Sud et du scepticisme inquiet des Etats-Unis envers le Tiers monde en général.

Comme d'habitude, l'ordre du jour de l'Assemblée générale est chargé: plus de 200 questions dont un grand nombre sont devenues permanentes faute d'avoir pu être résolues: apartheid, Namibie (la session ordinaire s'ouvre 24 heures à peine après la clôture d'une session spéciale consacrée à cette question), Moyen-Orient, Palestine, désarmement, Afghanistan, Kampuchea, sans compter la volumineuse rubrique des questions économiques, sociales et de l'assistance aux pays et populations en développement.

Vraisemblablement encore, les questions de guerre ou de paix proprement dites, qui font l'objet des débats les plus significatifs de l'Assemblée générale depuis quelques années, seront abordées.

Dans ce domaine, la question de la relance du dialogue Nord-Sud devrait dominer et même imprégner l'ensemble des travaux et débats. Ce problème, explique-t-on à l'ONU, englobant tous les autres car il est celui de l'instauration dans le monde d'un nouvel ordre économique international, en d'autres termes, celui de la survie pure et simple d'une grande partie des pays en développement.

Cette 36e session connaitra peut-être des remous lorsqu'il lui faudra renouveler pour la troisième fois le mandat du secrétaire général Kurt Waldheim, ou, éventuellement, de lui désigner un successuer.

M. Waldheim a posé sa candidature, bien que la puissante organisation de l'unité africaine (OUA) ait officiellement proclamé sa préférence pour le Tanzanien Salim Ahmed Salim, ancien président de l'Assemblée générale et ministre des Affaires étrangères de son pays.

PRÉSIDENCE

L'Iran gagne du temps

d'après AFP, Reuter, UPI

■ Une nouvelle élection présidentielle aura lieu le 2 octobre en Iran pour désigner un successeur au président Ali Radjai, tué dans un attentat il y a deux semaines.

Face à la dégradation croissante du climat intérieur, les dirigeants iraniens ont choisi de gagner du temps et de réduire à un mois le délai de 50 jours dont ils disposaient pour remplacer le président Radjai. Ces deux dernières semaines, le chef du gouvernement, le procureur général de la Révolution, le chef de la police et l'imam du vendredi de Tabriz ont été assassinés et toutes ces personnalités ont été remplacées avec une extrême rapidité.

L'annonce du scrutin du 2 octobre survient alors que la poursuite des attentats et les manifestations publiques de la gauche alourdissent chaque jour un peu plus l'atmosphère.

Hier, des opposants armés ont affronté des Gardiens révolutionnaires dans le centre de Téhéran pour la cinquième journée consécutive. En France, le leader de la gauche islamique en exil, Massoud Rajavi, a prédit que ces manifestations se poursuivraient, faisant partie d'une nouvelle phase dans la lutte pour renverser l'ayatollah Khomeiny. Samedi, une fusillade entre opposants et gardiens de la révolution a fait au moins quatre morts.

Par ailleurs, 78 moudjahidine Khalq (gauche islamique) et Fedayine Khalq (marxiste-léniniste) ont été exécutés ces trois derniers jours à Téhéran et dans plusieurs villes de province. Ces opposants ont été condamnés pour assassinats, soulèvements armés, vols à main armée, attaques de banques et de centres militaires.

Le procureur général, l'ayatollah Rabani Amlachi, a révélé que l'auteur principal de l'attentat qui a coûté la vie au premier ministre et au président iraniens le 30 août était le secrétaire du Conseil de sécurité du pays, Massoud Kechmiri. Le procureur n'a pas précisé si M. Kechmiri était mort ou non dans l'explosion. On ignore comment a été établie sa culpabilité, le procureur soulignant que certains détails de l'affaire étaient tenus secrets pendant la poursuite de l'enquête.

Accord sur l'aide aux PMA

■ PARIS, (AFP) — L'aide publique des pays riches aux 31 «pays les moins avancés» de la planète doublera d'ici 1985, ont décidé hier soir les délégués à la conférence des Nations unies sur les PMA, à l'issue de longues négociations.

Le volume de l'aide à accorder aux PMA était le dernier point en suspens de la résolution finale de la conférence, qui prend fin aujourd'hui, après deux semaines de travaux.

Cet accord prévoit que les pays industrialisés s'engagent à «accroître substantiellement» leur aide publique aux PMA. Certains la doubleront, d'autres la porteront à 0,15 point de leur PNB, de telle sorte qu'au total, l'aide publique au développement pour les PMA doublera d'ici 1985.

L'accord reprend les grandes lignes d'une formule de compromis proposée par le Canada pour tenter de sortir du blocage provoqué par le refus des Etats-Unis et du Japon de s'engager sur tout objectif chiffré, en pourcentage du PNB.

Bien qu'il comporte un calendrier, l'accord a été accepté sans enthousiasme par le «groupe des 77» (pays en développement) et notamment par le groupe africain, qui aurait souhaité des engagements plus précis et plus contraignants. Le chef de la délégation d'un pays influent du groupe africain a affirmé qu'ils avaient «avalé la couleuvre» pour assurer le succès de la conférence.

CONCOURS
ON PREND D'ASSAUT LA FLORIDE

la presse CKAC 73 AIR CANADA TOURAM

- 120 personnes auront la chance de se rendre à FORT LAUDERDALE du 12 au 16 novembre 1981.
- Le voyage par avion s'effectuera par L 1011
- L'hébergement à FORT LAUDERDALE se fera à l'hôtel Sheraton Yankee Clipper et à l'hôtel Sheraton Yankee Trader

L1011

Le seul transporteur vers Fort Lauderdale
- tous les jours
- sans escale
- en gros porteur

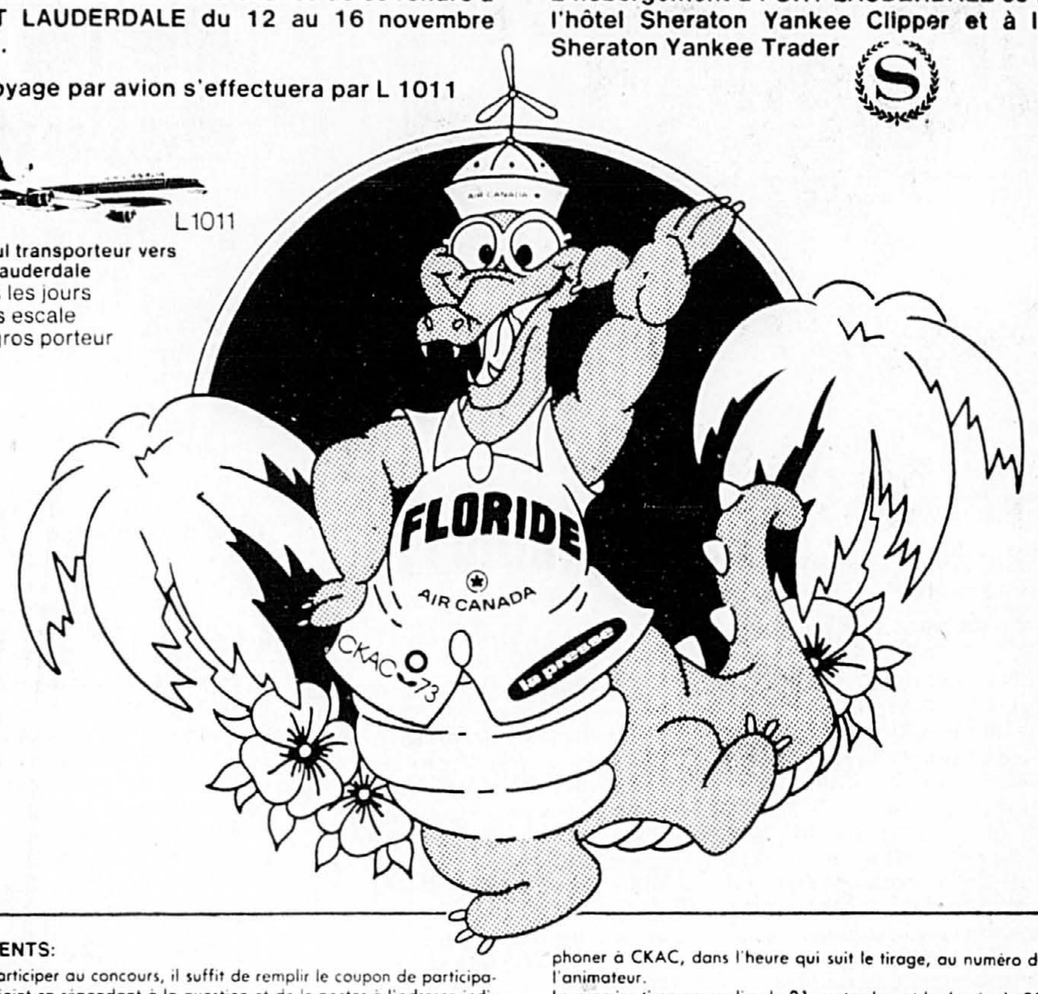

RÈGLEMENTS:

1. Pour participer au concours, il suffit de remplir le coupon de participation ci-joint en répondant à la question et de le poster à l'adresse indiquée.
2. Le concours débute le 14 septembre pour se terminer le 30 octobre 1981.
3. Chaque jour, du lundi au vendredi, l'attribution des voyages se fera sur les ondes de CKAC pendant l'émission de Jacques Proulx à 8h43 et durant celle de Louis-Paul Allard à 16h43.
   Pour gagner, la personne dont le coupon de participation aura été tiré au hasard et qui aura répondu correctement à la question devra téléphoner à CKAC, dans l'heure qui suit le tirage, au numéro donné par l'animateur.
   Le premier tirage aura lieu le 21 septembre et le dernier le 30 octobre 1981.
4. Un total de 60 voyages pour deux sera attribué.
5. Les employés de LA PRESSE, de CKAC et d'Air Canada ainsi que leurs familles ne sont pas éligibles.
6. Les droits en vertu de la loi sur les concours ont été payés.
7. Tout litige quant à la conduite de ce concours publicitaire et à l'attribution d'un prix devra être soumis à la Régie des Loteries et Courses du Québec.

CONCOURS «ON PREND D'ASSAUT LA FLORIDE»
CKAC, C.P. 730, SUCCURSALE A, MONTREAL, QUEBEC, H3C 4A3

QUESTION:
Quelles sont les nouvelles heures de l'émission «Les prouesses du matin» avec Jacques Proulx à CKAC/73?

Reponse: _____

NOM: _____
ADRESSE: _____
VILLE: _____ APP.: _____
CODE POSTAL: _____
TELEPHONE: _____

téléphoto UPI

L'une des victimes de l'attentat à la grenade survenu dans la vieille ville de Jérusalem samedi soir reçoit les premiers soins. Une personne a été tuée et 28 autres blessées par la grenade lancée d'un toit sur un groupe de touristes.

VENTE D'AVIONS-RADARS À L'ARABIE SAOUDITE

Begin: la coopération stratégique USA-Israël ne sera pas affectée

d'après UPI, AFP, AP

Même si le Congrès américain approuve la vente de cinq avions-radars AWACS à l'Arabie Saoudite, la coopération stratégique entre les États-Unis et Israël n'en sera pas affectée, a affirmé hier le premier ministre israélien, Menahem Begin, à la télévision américaine.

Interviewé à New York au cours de l'émission Meet the Press, M. Begin a indiqué que bien que ce projet de vente représente un grand danger pour la sécurité d'Israël, la coopération stratégique avec les États-Unis était d'une très haute importance pour Israël et le monde libre.

D'autre part, M. Begin a laissé entendre que du matériel militaire américain pourrait être entreposé en Israël. «Je suppose que ce stock qui sera la propriété des États-Unis sera placé sous le contrôle d'Israël avec l'accord du gouvernement américain», a-t-il indiqué.

Le premier ministre israélien a indiqué que la nature exacte de la coopération militaire entre Israël et les États-Unis feraient l'objet de nouvelles rencontres d'experts des deux pays au cours des prochains mois.

Samedi, M. Begin avait déclaré qu'une «nouvelle ère venait de s'ouvrir dans les rapports entre Israël et les États-Unis». Le premier ministre israélien, qui prenait la parole devant les leaders de la communauté juive américaine, s'est dit très optimiste quant à l'avenir de ces relations. Parlant de la coopération stratégique qu'il a proposée à Washington, il a affirmé qu'elle ne serait pas dirigée contre les pays arabes. «Il faut faire une distinction entre la défense d'Israël et l'expansionnisme soviétique, a-t-il souligné.

Par ailleurs, selon l'un des adversaires de la vente d'AWACS à l'Arabie Saoudite, le sénateur Alan Cranston, affirme que 51 des 100 sénateurs américains sont actuellement décidés à voter contre ce projet du président Reagan. Toutefois, la Chambre des représentants doit aussi s'opposer à cette vente pour la bloquer.

Quoi qu'il en soit, les observateurs à Washington estimaient hier qu'il faudrait plusieurs mois pour que se concrétise le renforcement de la coopération militaire entre Israël et les États-Unis. Le gouvernement américain semblerait en effet décidé à limiter la portée de l'accord de principe conclu entre le président Reagan et le premier ministre Begin.

Attentat à la grenade

À Jérusalem, le cabinet israélien devait débattre hier les implications de l'attentat contre un groupe de pèlerins italiens samedi soir, ainsi que du problème de la sécurité des touristes dans la vieille ville.

Le ministre du Tourisme, Abraham Sharir, a annoncé qu'il exigerait la mise en place de patrouilles spécialement affectées à la protection des touristes.

L'attaque, dont a été victime un groupe de pèlerins venus de Turin et de Milan, a eu lieu à la tombée de la nuit. Une grenade a été lancée du haut d'un toit sur les pèlerins, au moment où ceux-ci étaient rassemblés à l'entrée d'un magasin de souvenirs.

la presse
et
CKAC 73
vous invitent à participer au
concours

le mot de passe Larousse

RÈGLEMENTS:

1. Pour participer au concours, il suffit d'écouter l'émission de Louis-Paul Allard diffusée sur les ondes de CKAC/73 du lundi au vendredi et d'identifier «Le mot de passe Larousse» du jour. Les indices seront donnés entre 15h00 et 15h30. Remplissez ensuite le coupon-réponse ci-joint ou une reproduction faite à la main (excluant toutes reproductions mécaniques ou photocopies) et postez-le à l'adresse indiquée.
2. Le concours débute le 31 août pour se terminer le 2 octobre 1981.
3. Les noms de deux gagnants sont divulgués quotidiennement à l'émission de Louis-Paul allard du lundi au vendredi entre 15h00 et 15h30. Ces personnes mériteront un ou des ouvrages Larousse, au choix, d'une valeur de 75$.
   De plus, parmi tous les coupons reçus, lors d'un tirage au sort qui aura lieu le 2 octobre, deux heureux gagnants se verront attribuer le Grand Larousse Encyclopédique en 10 volumes d'une valeur de 1,300$.
4. Les coupons de participation seront publiés dans LA PRESSE du 31 août au 25 septembre.
5. Les employés de LA PRESSE, de CKAC et des Editions françaises Inc. ainsi que leurs familles ne sont pas éligibles.
6. Les droits en vertu de la loi les concours ont été payés.
7. Tout litige quant à la conduite de ce concours publicitaire et à l'attribution d'un prix devra être soumis à la Régie des Loteries et Courses du Québec.

«MOT DE PASSE LAROUSSE»
CKAC/73
C.P. 6402
Succursale A, Montréal, Québec H3C 4A4

Encerclez la réponse correspondant à la définition donnée sur les ondes de CKAC/73

ROSERAIE — ROSACE — ROSELIÈRE

NOM:.....
ADRESSE:..... APP.....
VILLE:.....
CODE POSTAL:.....
TÉLÉPHONE:.....

LA DÉCORATION

Annoncez dans notre
CAHIER SPÉCIAL
du samedi 26 septembre

la presse

Pour renseignements:
Robert Leblanc
285-6868

PORTES ET FENÊTRES EN VINYLE RIGIDE

CARACTÉRISTIQUES ET AVANTAGES

- Réduction considérable de l'infiltration d'air à ses doubles coupe-froid
- Le cadre est d'une composition spéciale de géon (vinyle) blanc pour une isolation exceptionnelle au pourtour
- Aucun entretien autre que le lavage

GARANTIE 5 ANS
354-2022
VITRERIE St-Michel INC.
13525 est, rue Sherbrooke
Montréal
H1A 3V4

Cette semaine à Place Bonaventure

GALERIES DES BOUTIQUES
L'automne... sa mode, ses couleurs, ses collections. Les boutiques de mode de Place Bonaventure vous invitent à admirer leurs nouvelles collections d'automne. Vous assisterez à des défilés de mode où couleurs, créations et tissus sauront vous éblouir... Sans oublier les superbes collections pour hommes et enfants... Les multiples accessoires réhausseront cet événement-mode. Niveau métro: jeudi, vendredi et samedi les 17, 18 et 19 septembre à 12h15 et 13h15. Entrée libre.

HALL D'EXPOSITION
Salon rénovation et bricolage. Information sur divers aspects de la rénovation et du bricolage. Commerçants seulement: 14-15 septembre.
Salon de la quincaillerie et de la rénovation de Montréal. Quincaillerie, articles de maison, jardinage, rénovation, décoration intérieure et accessoires de plomberie. Commerçants seulement: 13 - 15 septembre.

CENTRE DU COMMERCE EN GROS
Marché du vêtement de plage et de croisière. Du 13 au 16 septembre. Mart «A». Commerçants seulement.
La foire du jouet et de la décoration printemps/été. 14, 15, 16 septembre. Mart «C». Commerçants seulement.

Place Bonaventure

AVIS LÉGAUX · APPELS D'OFFRES · SOUMISSIONS

Autres Avis légaux, Appels d'offres en page B 12

APPEL D'OFFRES

PROJET: Modifications au système de ventilation

INGÉNIEUR: Christian Bouly, ing.
EMC2 CONSULTANTS LTÉE
160, Lotbinière, C.P. 178
Bromont, P.Q. J0E 1L0
Tél.: 534-3337
933, boul. Simard
Chambly, P.Q. Tél.: 658-5442

PROPRIETAIRE: Centre d'Accueil Emilie Gamelin
1440, rue Dufresne,
Montréal, P.Q. H2K 3J3
Tél.: 527-8921

Le Centre d'Accueil Emilie Gamelin, Propriétaire, demande des soumissions pour des modifications au système de ventilation du bâtiment situé au 1440, rue Dufresne, Montréal, P.Q.

Compte tenu de la diversité des travaux à réaliser, les derniers pourraient être effectués par un entrepreneur général ou un entrepreneur en ventilation.

Les plans et devis, documents contractuels ou autres renseignements pourront être obtenus au Centre d'Accueil Emilie Gamelin entre 9:00 hres et 12:00 hres et entre 13:00 hres et 16:00 hres, contre un dépôt de CENT DOLLARS ($100.00), qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état dans les trente (30) jours suivant l'ouverture des soumissions. Aucun document contractuel ne sera expédié par la poste.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de SIX MILLE DOLLARS ($6,000.00), fait à l'ordre du Centre d'Accueil Emilie Gamelin ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant et valide pour une période de QUATRE-VINGT-DIX (90) jours de la date d'ouverture des soumissions.

Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à 50% du montant du contrat.

Le dépôt des soumissionnaires non choisis sera restitué dans un délai de 45 jours après l'ouverture des soumissions.

Les soumissions (l'original) et deux (2) copies dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues et doivent se trouver physiquement au bureau du directeur du Centre d'Accueil Emilie Gamelin au plus tard à 10:00 hres le trente (30) septembre 1981.

Les soumissions seront ouvertes publiquement et les soumissionnaires sont invités à y assister.

L'Entrepreneur soumissionnaire aura la responsabilité totale de tous les autres corps de métiers dont il pourra s'adjoindre pour la réalisation complète du contrat.

L'Entrepreneur doit prendre les mesures nécessaires pour exécuter les travaux dans les délais prescrits. Une pénalité n'excédant pas 10% de la valeur du contrat pourra être appliquée en cas de retard, ou de non respect des clauses générales du devis ou du contrat.

Le Propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation envers le ou les soumissionnaires.

Mme Rolande Laurin Dorval
Directeur général
CENTRE D'ACCUEIL EMILIE GAMELIN

DOSSIER: 328Z6Z(n1-8Z)

CONSEIL DE BANDE DE MANOUANE

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné, seront reçues à STE-FOY, jusqu'au 28 septembre 1981, 15:00 heures, relativement au projet suivant:

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'AQUEDUC, D'ÉGOUT, DE VOIRIE, LONGUEUR APPROX. 500 M., SUR LA RÉSERVE INDIENNE DE MANOUANE, P.Q.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies à cet effet.

Les soumissions par télégrammes ne seront pas acceptées. Cependant, les soumissionnaires pourront reviser les soumissions par télégrammes dûment reçus à/ou avant l'heure et la date fixées pour la réception des soumissions.

Les documents de la soumission peuvent être obtenus ou consultés à l'endroit suivant, à partir du 10 septembre 1981:

Affaires indiennes et du Nord
Affaires indiennes et inuit
1141, route de l'Église, C.P. 8300
6e étage
STE-FOY (Québec)
G1V 3C7 Tél.: 694-4021

Les instructions aux soumissionnaires, les plans et devis peuvent être obtenus à l'endroit ci-haut mentionné moyennant un dépôt de $100.00 en chèque visé pour CHAQUE série de documents, payable au CONSEIL DE BANDE DE MANOUANE. Ces montants seront remboursés aux soumissionnaires qui remettront les plans et devis en bon état dans les deux (2) mois qui suivront la date de réception des soumissions.

Pour être considérées, les soumissions devront être soumises sur les formules fournies en TROIS COPIES et devront être accompagnées d'un chèque visé, tiré sur une Banque canadienne à charte ou Banque d'Épargne du Québec, payable au CONSEIL DE BANDE DE MANOUANE ou d'un Cautionnement de soumission (BID BOND) égal à 10% du montant total de la soumission. Le Conseil de bande ne s'engage pas à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers le/ou les soumissionnaires.

CONSEIL DE BANDE DE MANOUANE
RÉSERVE INDIENNE DE MANOUANE
Via St-Michel-des-Saints
Cté Berthier (Québec)
J0K 1M0

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
(Article 80(4))

Dans l'affaire de la faillite de: TAPIS MÉTRIQUE LTÉE, corps politique légalement constitué ayant sa principale place d'affaires au 6287 est, rue Sherbrooke, Montréal, Québec H1N 1C3

Faillie

Avis est par les présentes donné que TAPIS MÉTRIQUE LTÉE a fait cession le 31ième jour d'août 1981 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 21ième jour de septembre 1981 à 9:45 heures, au bureau du Séquestre Officiel, 1410, rue Stanley, 9ième étage, dans la ville de Montréal dans la Province de Québec.

DATÉ DE LONGUEUIL, ce 9ième jour de septembre 1981.

JEAN-GUY DAOUST, C.A.
Syndic

DAOUST & ASSOCIÉS
85, rue St-Charles ouest,
bureau 101,
Longueuil, Québec
J4H 3W7
Tél.: (514) 679-7020875-6215

MUNICIPALITÉ DE STE-ANGÈLE-DE-MONNOIR
COMTÉ DE ROUVILLE

APPEL D'OFFRES

Dossier nº 80-111

Le secrétaire-trésorier de la Municipalité de Ste-Angèle-de-Monnoir recevra, d'ici mardi le 29 septembre 1981, à 14:00 (H.A.E.), des soumissions scellées, portant les inscriptions suivantes:

ALIMENTATION EN EAU
AQUEDUC, POSTE DE COMPTAGE, DE CHLORATION ET DE SURPRESSION

Cette soumission comporte la construction d'environ 4065 m d'aqueduc de 15 mm de diamètre et d'un poste de comptage, de chloration et de surpression.

Les soumissions devront être présentées sur des formules fournies par les Experts-Conseils:

CHABOT, VERDY & ASSOCIÉS
5245, boul. Cousineau
Suite 250
St-Hubert, Qué.
J3Y 6J8
téléphone: 462-3151

de qui on obtiendra les documents de soumission, à partir du 15 septembre 1981, moyennant un mandat postal ou un chèque visé de $50.00 non remboursable, fait à l'ordre de: **CHABOT, VERDY & ASSOCIÉS.**

Chaque soumission devra être accompagnée d'un cautionnement de soumission, payable à la Municipalité de Ste-Angèle-de-Monnoir, pour un montant égal à au moins 10% du montant de la soumission. Les chèques visés ne sont pas acceptés comme cautionnement.

Le soumissionnaire devra également annexer à son offre une lettre d'une compagnie d'assurance autorisée à se porter caution judiciaire, certifiant qu'un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour cinquante pour cent (50%) du montant de la soumission, seront accordés au soumissionnaire advenant le cas où ce dernier serait choisi pour exécuter les travaux faisant l'objet du présent appel d'offres.

Les soumissions seront ouvertes en public à 14:00 (heure locale) le 29 septembre 1981 à l'hôtel de Ville de Ste-Angèle-de-Monnoir.

La Municipalité de Ste-Angèle-de-Monnoir ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte, envers tout soumissionnaire.

Jacqueline Deslauriers
Secrétaire-trésorier
C.P. 30
7, Chemin du Grand Vide
Ste-Angèle-de-Monnoir, Qué.
Comté de Rouville
J0L 1P0

Le 10 septembre 1981

COMMISSION CANADIENNE DES TRANSPORTS

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

Le comité des transports par véhicule à moteur de la Commission Canadienne des Transports tiendra une audience publique à Québec (Québec) le 22 septembre 1981, relativement à:

La requête présentée par Speedway Express Limited 3600, boulevard Wilfrid Hamel, Ancienne-Lorette (Québec), en vue d'obtenir des subventions aux termes de la loi sur les subventions au transport des marchandises dans la région Atlantique, 1968-1969, statuts du Canada, chap. 52, du règlement sur les subventions au transport des marchandises dans la région Atlantique et du règlement sur les subventions sélectives dans la région Atlantique.

L'audience débutera à 10h de l'avant-midi, le mardi 22 septembre 1981, en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, 2, rue Desjardins, Québec (Québec).

Toute partie désirant comparaître et se faire entendre dans l'une ou l'autre des langues officielles pourra témoigner ou s'adresser à la commission et s'attendre à pouvoir suivre les débats dans la langue officielle de son choix.

Gaston Ouellette
secrétaire
Comité des transports par véhicule
à moteur, Ottawa K1A 0N9

Canada

COMMISSION CANADIENNE DES TRANSPORTS

REPRISE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

Le comité des transports par chemin de fer de la Commission Canadienne des Transports reprendra une enquête publique sur le déraillement d'un train de charbon survenu le 3 décembre 1980 sur la subdivision Fording River de CP Rail, en Colombie-Britannique. L'enquête a débutée à Cranbrook (C.-B.) le 6 janvier 1981 pour entendre les témoignages concernant les causes et circonstances de l'accident.

L'enquête reprendra à 10 heures de l'avant-midi, le lundi 21 septembre 1981, dans la salle Pontiac, phase IV, Place du Portage, Hull (Québec).

Un ordre du jour sera distribué par la Commission avant la reprise de l'enquête.

J. O'Hara
secrétaire
Comité des Transports par chemin de fer

Canada

VILLE DE DOLLARD-DES-ORMEAUX
SOUMISSION: CONTRAT NO 344

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant l'inscription «SOUMISSION» et adressées au Greffier, 12001, boulevard deSalaberry, Dollard-des-Ormeaux, Qué. seront reçues jusqu'à 16h00 le 21 septembre 1981, pour l'aqueduc (5,000 pi), trottoir (1,200 pi), et la construction de rues (2,300 v. car.).

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par l'Ingénieur de la Ville, M. Wm. J. Arthurs. On obtiendra des formules de même que les plans et devis moyennant un dépôt de cinquante dollars ($50.00) en s'adressant au bureau de l'ingénieur de la ville, 12001, boul. deSalaberry, Dollard-des-Ormeaux, Qué.

Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires qui remettront les plans et devis dans les six (6) jours qui suivront la date de réception des soumissions. Ce montant sera remboursé aux contracteurs qui ne soumissionnent pas à condition que les plans et devis soient retournés avant la date fixée pour l'entrée des soumissions.

Chaque soumission sera accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une banque canadienne à charte et payable à la ville de Dollard-des-Ormeaux pour un montant égal à dix pour cent (10%) du montant total de la soumission.

La ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, sans recourir aucune obligation ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Wm. J. Arthurs, Ing.
Ingénieur de la ville

AVIS LÉGAL

AVIS est par les présentes donné en vertu de l'Article 31 de la Loi des pouvoirs spéciaux des corporations (L.R.Q. 177, c.p. 16) que les garanties créées par les actes de fiducie, d'hypothèque de nantissement et de gage consentis par Centre d'habitation Paul Gervais Ltée, en faveur de Compagnie du Trust National Ltée devant Me Volker Mehnert, notaire, en date du 15 juillet 1977 et enregistré le 25 juillet 1977 au Bureau d'enregistrement de la division de Châteauguay, sous le numéro 158643, et le 21 novembre 1979 et enregistré le 5 décembre 1979 au Bureau d'enregistrement de la division de Châteauguay, sous le numéro 172285, sont devenus exécutoires.

MONTRÉAL, ce 8e jour de septembre 1981.

GIROUX, DU TEMPLE & ASSOCIÉS
Agent de
COMPAGNIE DU TRUST NATIONAL LTÉE
en sa qualité de fiduciaire pour les détenteurs d'obligations de
CENTRE D'HABITATION PAUL GERVAIS LTÉE

AVIS DE REQUÊTE D'ABANDON DE CHARTE
WINBERT DEVELOPMENTS LTD.

Avis est par les présentes donné que la compagnie WINBERT DEVELOPMENTS LTD. constituée en vertu de la Loi des compagnies de Québec et ayant son siège dans la ville de Montréal, demandera au ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Daté à Montréal, ce 9 septembre 1981.

SPIEGEL & KRAVETZ
Procureurs pour
WINBERT DEVELOPMENTS LTD.

FAITES PASSER VOTRE MESSAGE

DANS LES

ANNONCES CLASSÉES

DÉCÈS REMERCIEMENTS IN MEMORIAM

DÉCÈS

BASTIEN (Alice)
BAUDELET (Alice)
BEAUCHAMP (Madeleine)
BEAUDRY (Pierre-François)
BERTHELOT (Richard)
BIENVENUE (Henri)
BLAIN (Lucienne)
BRAULT (Aldéa)
BRUNET (Cécile)
CAMERON (Arthur)
CAMPEAU (Azarie)
CHANDONNET (Laurette)
CHARTRAND (Aimé)
DESCHÊNES (Alice)
DESJARDINS (Roméo)
GAUDET (Liliane)
LABELLE (Clérirza)
LACHAPELLE (Roland)
LAJOIE (Edouard)
LAMOUREUX Léopold (Paul)
LECAVALIER (Sr Hermine, c.s.c.)
LEFEBVRE (Paul-Emile)
LEGAULT (Gabrielle)
MATHIEU (Agnès)
McGREEVY (Églantine)
OUELLETTE (Adrienne)
PARENT (Léna)
PLOUFFE (Adrien)
PROVOST (Laurette)
RONDEAU (Bernardin)
SAGALA (Joseph-Arthur)

BLAIN (Lucienne)
À Montréal, le 12 septembre 1981, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Paul-Emile Blain, née Lucienne Beaucage. Elle laisse dans le deuil sa fille Michèle (épouse de François Bertrand), ainsi que ses petits-fils Richard et Daniel. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
5775, rue Laurendeau
pour se rendre à l'église St-Paul, où le service sera célébré à 2h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Fermé de 5h à 7h. Exposé lundi 7h.

BRAULT (Aldéa)
À St-Laurent, le 13 septembre 1981, à l'âge de 91 ans est décédée Mme veuve Omer Brault, née Aldéa Morin. Elle laisse dans le deuil son fils André et son épouse Yvonne Brazeau, son petit-fils Jacques et son épouse Solange ainsi que 2 arrière-petits-fils. Les funérailles auront lieu mardi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée et Boudrias et Cormier Enrg.
816, boul. Ste-Croix à St-Laurent
pour se rendre à l'église St-Laurent, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BASTIEN (Alice)
A Montréal, le 12 septembre 1981, est décédée Mlle Alice Bastien. Elle laisse sa soeur Germaine ainsi que plusieurs parents et amis. Les funérailles auront lieu mardi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée et J. R. Deslauriers Ltée
5650, Côte-des-Neiges
pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 11h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BAUDELET (Alice)
A Montréal, le 12 septembre 1981, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve Auguste Baudelet, née Alice Alard. Elle laisse son fils Roger et sa soeur Annette. Les funérailles auront lieu mardi le 15 courant, à 11h en la chapelle du salon
Urgel Bourgie Ltée et la Société Coopérative des Frais Funéraires
1750, rue Amherst
et de là au cimetière de Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUCHAMP (Madeleine)
A Laval, le 11 septembre 1981, à l'âge de 43 ans, est décédée Mme Madeleine Métraux, épouse de Jacques Beauchamp. Elle laisse ses enfants: Sylvie (épouse de Francesco Majella, Chantal et Nathalie, sa mère Mme Eva Métraux et ses beaux-parents M. et Mme Eugène Beauchamp. Les funérailles auront lieu le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
3340, rue de la Concorde, Duvernay
pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 11h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Visite de 14h à 17h et de 19h à 22h.

BERTHELOT (Richard)
A Montréal, le 12 septembre 1981, à l'âge de 34 ans, est décédé M. Richard Berthelot, fils de feu Donat Berthelot et de Aurore Roy, frère de Gilbert et de Jacques. Les funérailles auront lieu mardi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2095, rue De Salaberry
pour se rendre à l'église St-Gaétan, où le service sera célébré à 11h, et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BIENVENUE (Henri)
A Montréal, le 12 septembre 1981, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Henri Bienvenue, époux de feu Maria Lusignant. Il laisse dans le deuil ses 7 enfants; Hélène (épouse de Léo Gadoury), Madeleine (épouse de Georges Racine), Thérèse (épouse de Jean-Paul Dubreuil), Henriette (épouse de Joseph Tondi), Réjeanne (épouse de Claude Bernier), Noël (époux de Cécile Paradis), Dorice Bienvenue, 20 petits-enfants et plusieurs arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed Darche et Fils inc
505, rue Curé Poirier ouest Longueuil
pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 11h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Fermé de 5h à 7h.

BLAIN (Lucienne)
A Montréal, le 12 septembre 1981, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Paul-Emile Blain, née Lucienne Beaucage. Elle laisse dans le deuil sa fille Michèle (épouse de François Bertrand), ainsi que ses petits-fils Richard et Daniel. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
5775, rue Laurendeau
pour se rendre à l'église St-Paul, où le service sera célébré à 2h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Fermé de 5h à 7h. Exposé lundi 7h.

BRAULT (Aldéa)
À St-Laurent, le 13 septembre 1981, à l'âge de 91 ans est décédée Mme veuve Omer Brault, née Aldéa Morin. Elle laisse dans le deuil son fils André et son épouse Yvonne Brazeau, son petit-fils Jacques et son épouse Solange ainsi que 2 arrière-petits-fils. Les funérailles auront lieu mardi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée et Boudrias et Cormier Enrg.
816, boul. Ste-Croix à St-Laurent
pour se rendre à l'église St-Laurent, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNET (Cécile)
A Montréal, le 12 septembre 1981, est décédée subitement Mme Cécile Belcourt épouse du Dr Ernest Brunet. Outre son époux, elle laisse ses enfants: Claire, Jean-Pierre (Lorraine Dupuis), Marcel (Monique Durocher), Marielle (Pierre Jarry), Thérèse (le Dr Robert L'Abbé), Louise (Jean Barrière), ainsi que 15 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc. et J.S. Vallée Ltée
1111, rue Laurier ouest, Outremont
à 13h45 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine d'Outremont, où le service sera célébré à 14h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: lundi de 14h à 22h.

CAMERON (Arthur)
A Longueuil, le 12 sept. 1981 à l'âge de 81 ans, est décédé M. Arthur Cameron, époux de feu Alma Morissette. Il laisse dans le deuil ses 6 enfants, Gérard (époux de Rolande Denis), Ruth (épouse de Jean-Guy Dion), Guy (époux de Noëla Tremblay), Léonce (époux de Huguette Lepage), René (époux de Dorice Laporte), Huguette (épouse de Paul Riendeau), 19 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed Darche et Fils
505, rue Curé-Poirier ouest, Longueuil
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-La-Garde où le service sera célébré à 2h et de là au cimetière de St-Georges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Fermé de 5h à 7h.

CAMPEAU (Azarie)
À Laflèche, Saskatchewan le 11 sept. 1981 à l'âge de 77 ans est décédé M. Azarie Campeau, époux de Aline Sainte-Marie. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants; Jeannine (Lucien Goupil), Jean-Louis (Lucille Jobin), Françoise (Jean-Jacques Leroux), Muguette (Louis Kozaczeck de Newburgh, N.Y.) Maurice, prêtre curé de la paroisse St-Mathias-Apôtre de Montréal, Monique (Jean Blain), Pierre (Cécile Filli), Pierrette (Jules Tremblay), Paul (Rita Filli), Jacques, Serge (Michelle Boisvert), Colette (Hervé Tardif de Edmonton, Alberta), Claude, ainsi que de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants; son frère Léon (Jeanne Leszy) de Trail C.-B.), ses soeurs; Cécile (Léo Lavigne de Laflèche, Sask), Pauline (Roger Winslow de Niagara Falls), ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mardi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
3240, rue
pour se rendre à l'église St-Vital de Mtl-Nord, où le service sera célébré à 10h, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Fermé de 17h à 19h.

CHANDONNET (Laurette)
A Redvers, Saskatchewan le 9 septembre 1981, est décédée Laurette Daigneault, épouse de Philippe Chandonnet, outre son époux, elle laisse sa fille Georgette Lemieux et les enfants de son époux. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant, à 10h a.m. en l'église Notre-Dame-de-Fatima, à Redvers. Inhumation au cimetière de Redvers.

CHARTRAND (Aimé)
A Montréal, le 12 septembre 1981, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Aimé Chartrand, époux de feu Andréa Cusson, père de Solange (épouse de Guy Destroismaisons), Jules (époux de Lise Gabrielle Lavoie), et Lise (épouse de Walter Murray). Il laisse aussi dans le deuil 11 petits-enfants, ses soeurs Yvonne (Mme Ephrème Chartrand), Jeanne (Mme veuve Ludger Gascon), Marguerite (épouse de Jean-Paul Bergeron), son frère Honoré (époux de Lucille David), ainsi que de nombreux parents, neveux, nièces et amis. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
2545, rue Beaubien est
pour se rendre à l'église St-Marc, 2602, Beaubien est, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé à partir de mardi le 15 septembre 1981. Salon fermé de 5h à 7h.

DESCHÊNES (Alice)
À Montréal, le 11 sept 1981, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Jean Deschênes, née Alice Tremblay. Elle laisse dans le deuil ses enfants; Marie-Jeanne (épouse de Ronald Radley), Georges (époux de Gisèle Sévigny), Jacques (Monique Moreau), Claude (époux de Innès Cavalière), Colette (épouse de Gilbert Lefrançois), Andrée (épouse de Julio Cerquiera), Lise (épouse de Roger Boutin), Gisèle (de Bernard Légaré) et plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Charles E. Rajotte Inc.
3635, rue Hochelaga (métro Joliette)
pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-D'Arc où le service sera célébré à 11h et de là au cimetière de L'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Roméo)
A Montréal, le 12 septembre 1981 à l'âge de 75 ans, est décédé M. Roméo Desjardins, époux d'Alice Langlais, en deuxièmes noces. Il laisse son fils Gérard et son épouse Lucille Lamoureux, sa petite-fille Line ainsi que Jean-Claude Dionne et Richard, et leurs enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse
pour se rendre à l'église St-François-Solano, où le service sera célébré à 11h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUDET (Liliane)
Accidentellement, à Lasalle le 12 septembre 1981 à l'âge de 70 ans est décédée Mme Alphonse Gaudet, née Liliane Carbonneau. Les funérailles auront lieu mardi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée, 9135, rue Airlie, Lasalle
pour se rendre à l'église Ste-Catherine-Labouré, où le service sera célébré à 2h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABELLE (Clérirza)
A Montréal, le 13 septembre 1981 à l'âge de 89 ans est décédée Mme veuve Georges Labelle, née Clérirza Vermette. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Gérard (époux de Laurette Hamel), Georgette (épouse de feu Léopold Portelance), Cécile (épouse de Alphonse Martel), Denise (épouse de Jean-Paul Bélanger), Germaine (épouse de Guy Gervais), Jean-Marc (époux de Thérèse Malaison), ainsi que 14 petits-enfants et 10 arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 est, boul. Crémazie
pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 11h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Fermé de 5h à 7h. Exposé lundi 7h.

LACHAPELLE (Roland)
Subitement au lac Paré, le 13 septembre 1981 à l'âge de 61 ans est décédé M. Roland Lachapelle, époux de Pauline Cinq-Mars, employé de la ville de Mtl. Outre son épouse, il laisse son fils Alain (époux de Lise Berthiaume), 6 frères, beaux-frères et belles-soeurs. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.P. Marchand, 4228, rue Papineau

LAJOIE (Edouard)
A Montréal, le 13 septembre 1981 à l'âge de 70 ans, est décédé M. Edouard Lajoie, époux de Cécile Rivest. Il laisse ses frères et soeurs Roméo, Lucien, Gertrude Tremblay, Antoinette (épouse de Jean Johnson), Juliette Fournier, neveux et nièces, et sa belle-mère Caroline Rivest, sa belle-soeur Jacqueline (épouse de Rémy Dionne). Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
4340, rue St-Denis
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Très-St-Sacrement, où le service sera célébré à 14h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Fermé de 5h à 7h.

LECAVALIER (Sr Hermine, c.s.c.)
À Ville St-Laurent, le 13 septembre 1981 à l'âge de 85 ans, est décédée Soeur Hermine Lecavalier, de la Congrégation de Ste-Croix, dans sa 63e année de vie religieuse. Elle était la fille de feu Dosithée Lecavalier et de feu Mathilde Prud'homme. Outre sa famille religieuse, elle laisse ses soeurs, son frère, et de nombreux neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant, à 14h30, en la chapelle du Pavillon St-Joseph
900, Chemin Côte-Vertu, Ville St-Laurent

LEFEBVRE (Paul-Emile)
À Laval, le 12 septembre 1981 à l'âge de 51 ans est décédé M. Paul-Emile Lefebvre. Il laisse dans le deuil ses enfants Paul-André et Ginette, son amie Mme Yolande Gravel, ses frères et soeurs: Géraldine (épouse d'Ernest Despatie), Jude (époux de Pierrette Gosselin), Jean-Marie (époux de Thérèse Caporuscio), Marie-Jeanne (épouse de Roger Bigras). Céline (épouse de Jean-Louis Daoûst), François (époux de Nicole Lamarche), ses beaux-frères et belles-soeurs, ainsi que ses neveux et nièces. Exposé aux Salons du Complexe funéraire
Alfred Dallaire Inc., 2159, boul. St-Martin, est, Duvernay, Laval (coin Papineau)
où la Liturgie de la Parole aura lieu, mardi le 15 courant, à 16h. Crémation au même endroit.

LEGAULT (Gabrielle)
A Pointe-Claire le 10 septembre 1981 à l'âge de 77 ans, est décédée Gabrielle Legault, épouse du défunt William Legault. Elle laisse dans le deuil son fils Charles Tremblay-Legault (époux de Madeleine Rolland), ses petites-filles Diane, Cristine et Françoise; ainsi que sa soeur Simone Racine. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée et Raoul Bourgie Inc., 281, rue Bord du Lac, Pointe-Claire,
pour se rendre à l'église St-Joachim, où le service sera célébré à 14h et de là au cimetière de Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Salons fermés de 17 à 19h. Un don à la Fondation de l'hôpital Général Lakeshore, 160 Stillview, Pointe-Claire, seraient appréciés.

MATHIEU (Agnès)
À Dorval, le 13 septembre 1981, à l'âge de 90 ans et 9 mois, est décédée Agnès Rey épouse de feu Joseph Mathieu, mère de Norma (Mme Jack Krabbendam) de Toronto et de Margaret (Mme André Primeau). Elle laisse aussi ses petits-enfants: John et Richard Primeau et Cathy Krabbendam, ainsi que son arrière-petit-fils Robert. Les funérailles auront lieu mardi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lakeshore Cardinal Inc.
560, Bord du Lac, Dorval
pour se rendre à l'église de la Présentation, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

McGREEVY (Églantine)
À Montréal, le 11 septembre 1981, à l'âge de 90 ans, est décédée Eglantine McGreevy, née Bonin, épouse de feu Barthelemy McGreevy. Elle laisse ses soeurs Léonie et son époux Hervé Thout; Berthe épouse de feu Denis Goedike et plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc. 1111, rue Laurier à Outremont
pour se rendre à l'église Ste-Madeleine, où le service sera célébré à 14h, et de là au cimetière St-Clément de Beauharnois, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5h à 7h.

OUELLETTE (Adrienne)
Ses neveux et nièces remercient sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné leurs condoléances soit par visite aux salons, prières, offrandes de messes ou tributs floraux, lors du décès de Mme Adrienne Ouellette, née Raza, survenu le 30 juillet 1981. S.V.P. acceptez ces remerciements comme personnels.

PARENT (Léna)
À Hull, le 13 septembre 1981, à l'âge de 85 ans, est décédée Léna Massé, épouse de feu Alfred Parent. Elle laisse ses fils; Jean-Paul (époux de Madeleine Bélanger de Hull), Oswald ex-député ministre de Hull (époux de Claudette Jean), et André Parent de Hull, 4 filles; Jeannine (épouse de Léonard Tanguay de Hull), Thérèse (épouse de Maurice Leblond de Hull), Madeleine (épouse de Marcel Lacasse de Gatineau), Pierrette (épouse de Benoit Tanguay de Gatineau), un frère Oswald Massé de Hull, 2 soeurs; Jeanne (épouse de Paul Bernier de Gatineau), et Germaine (épouse de Gaston Dupont de St-Lambert), ainsi que 26 petits-enfants et 7 arrière-petits-enfants. La dépouille mortelle ne sera pas exposée, un service religieux sera célébré mercredi le 16 septembre à l'église St-Benoit Abbé de Hull à 11h a.m. Parents et amis ont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à la société canadienne du cancer seraient appréciés. Direction: Maison Serge Legault Inc. 81, boul. St-Laurent Hull. Pour de plus amples renseignements tél.: 1-819 771-6289.

PROVOST (Laurette)
À Montréal, le 12 septembre 1981 à l'âge de 64 ans, est décédée Mme Gérard Provost, née Laurette Colin. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Claude (époux de Ginette Laramée), Ronald (époux de Louise Laurin), Roger (époux de France Rochefort), ses frères: Gustave, Paul, Gérard; ses soeurs: Thérèse et Rolande, ainsi que 10 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Charles E. Rajotte 3635, rue Hochelaga (métro Joliette)
pour se rendre à l'église Ste-Jean-D'Arc où

RALLYE HONDA

EXCELLENTES NOUVELLES POUR LES ACHETEURS DE VOITURES HONDA EN SEPTEMBRE

La voiture HONDA ACCORD est, cette année, la voiture de tête officielle lors du GRAND PRIX DU CANADA qui aura lieu les 25, 26 et 27 septembre et pour célébrer cet événement, RALLYE HONDA DE LASALLE offre les prix suivants à ses clients, du 1er au 19 septembre.

Tirage spécial pour les visiteurs (essayez simplement les nouvelles Honda et remplissez un bulletin de participation).

1er PRIX: La fin de semaine de votre vie au «quartier général de la course», à l'hôtel Méridien de Montréal, pendant trois jours, avec billets de faveur pour le paddock et passes V.I.P.

2e PRIX: 25 paires de billets donnant droit à des places réservées pendant la fin de semaine.

3e PRIX: 50 paires de billets pour la course de dimanche

EN PLUS:
si vous prenez livraison de votre Honda avant le 24 septembre RALLYE vous donne 2 billets réservés, section G pour les 3 jours de la course.

DÉCOUPEZ CETTE ANNONCE POUR PROFITER DE CETTE OFFRE

LES **HONDA** 1981 DOIVENT PARTIR!

168 HONDA POUR LIVRAISON IMMÉDIATE EN SEPTEMBRE

Personne ne peut battre nos prix ou notre millage au gallon

VENEZ FAIRE UN TOUR!

ENTREZ... CHEZ RALLYE VOUS GAGNEREZ!

Apportez votre voiture en reprise. Discutez sur nos 4 produits Thermo Guard de protection d'auto, sur nos garanties prolongées voitures neuves, sur notre vaste stock d'accessoires, sur notre plan bancaire vraiment concurrentiel. Nous sommes ouverts les samedis.

RALLYE
AUTOMOBILES LTÉE

CLÉMENT, angle Lafleur à LaSalle à 5 minutes du centre de Montréal **364-1121**

Penser-y

Venez rencontrer HUGH GARBER

et assister à la présentation de sa collection automne/hiver 81 au Salon Vendôme au troisième, centre-ville seulement.

Les jeudi et vendredi 17 et 18 septembre à 12h45 et 18h.

Simpsons MD

Emboîtez le pas!

Imposante sélection de souliers chez Simpsons

Naturalizer

Souliers-mode pour accueillir l'automne en beauté

Les souliers «Naturalizer» de fabrication canadienne s'harmoniseront à merveille avec toutes vos tenues cet automne. Empeignes en cuir pour confort sans pareil. Offerts à prix abordables chez Simpsons. Pointures (avec ½) 7½ à 8½ AA, 6 à 9½ B, 7 à 8½ C.

Prix Simpsons

A. «Ceylon»... escarpin de ville à talon moyen. Combinaison de suède/aspect cuir de lézard. Gris, ou taupe. **47.00**

B. «Berkley»... modèle fourreau sport avec empeigne genre mocassin et talon moyen. Cuir suédé brun, gris ou bourgogne. **43.00**

C. «Frolic»... modèle fourreau à talons bas, garniture de boucle. Cuir suédé. Soya (brun), fumée (gris) ou porto (vin). **44.00**

Prix Simpsons

D. «Urbana»... escarpin à talon de ville avec garniture de boucle. Noir ou gris. (Non offert à St-Bruno). **54.00**

E. «Act I»... sandale avec courroie à la cheville et talon moyen. Noir ou brun. **46.00**

Rayon 276, au deuxième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno (sauf indication contraire)

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit

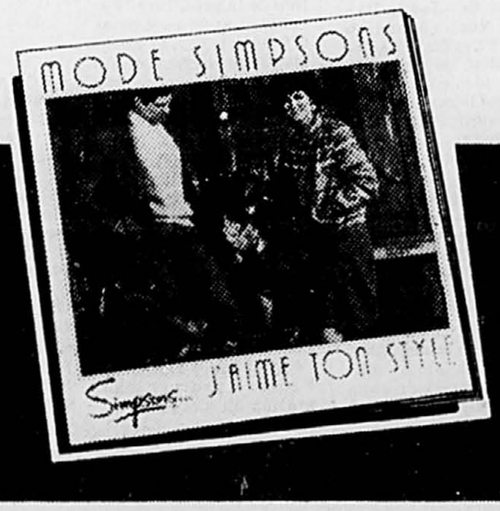

MODE SIMPSONS

Maintenant en plein essor! Si vous n'avez pas votre exemplaire, venez en chercher un au magasin Simpsons le plus près de chez vous.

Composez 842-7221 jour et nuit

Simpsons MD